

RAPPORT

ANNUEL DU CONSEIL 2021



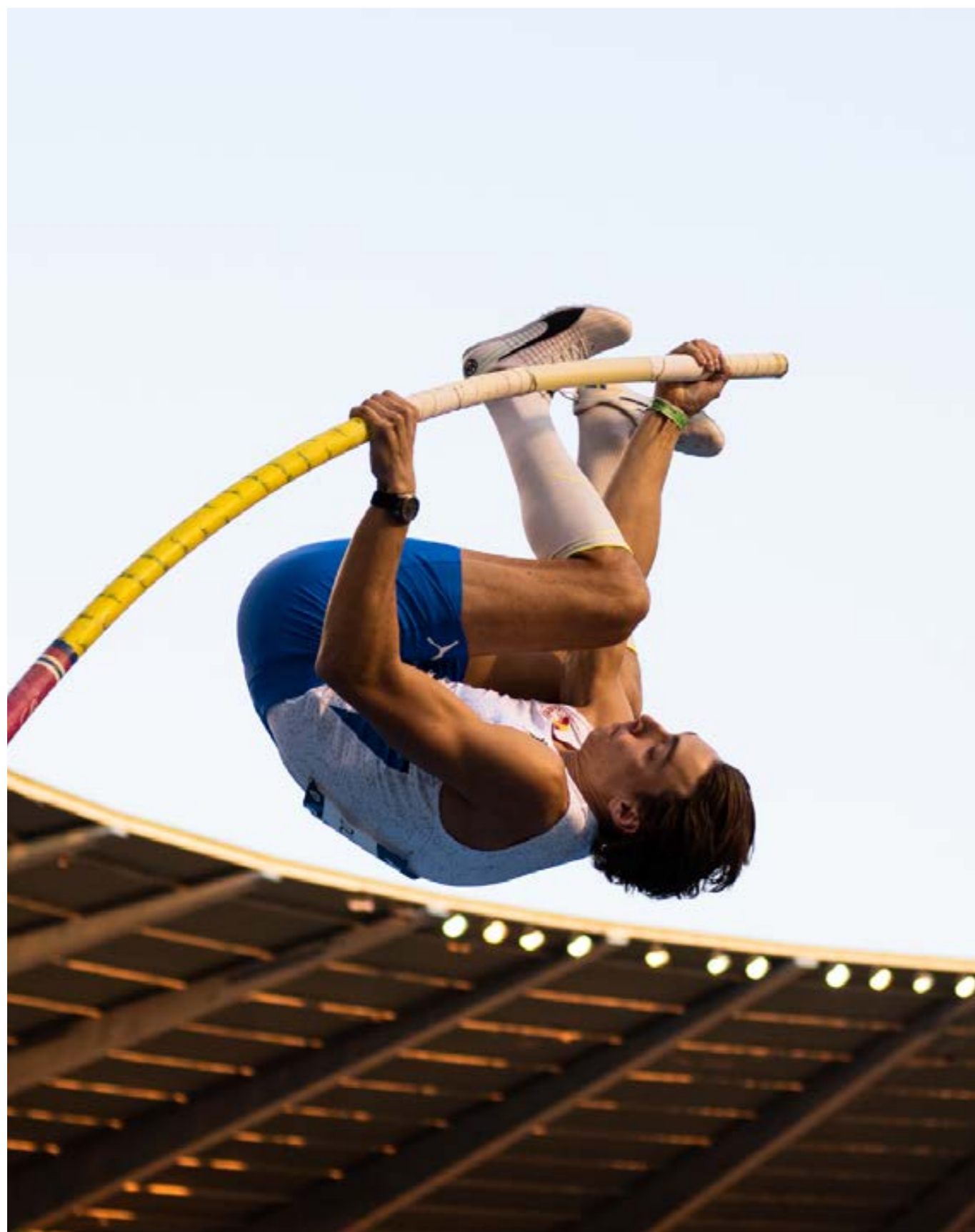


TABLE DES MATIÈRES

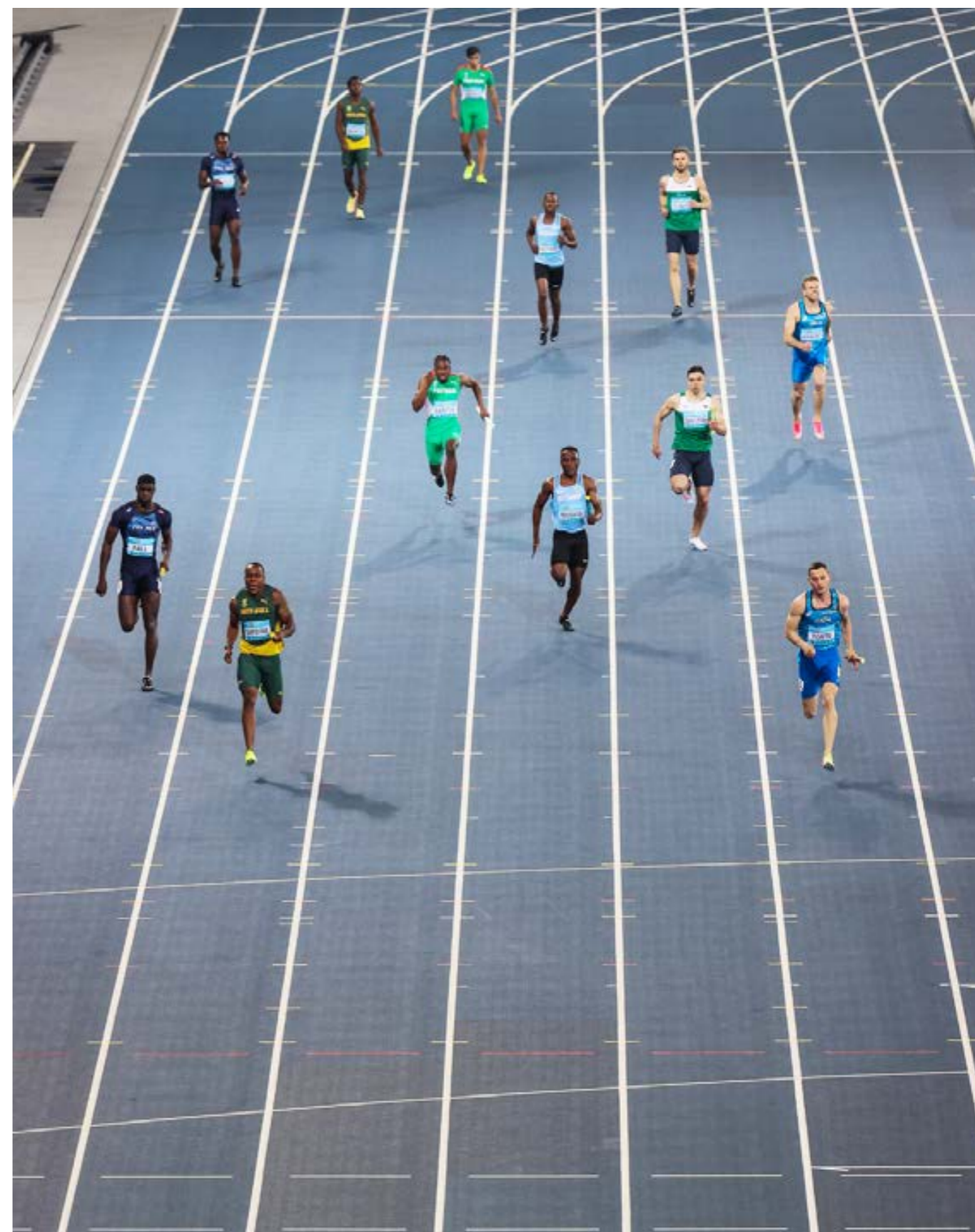
Introduction	4
1. Rapport du Président	6
2. Rapport du Bureau exécutif	14
3. Rapport du Conseil	28
3.1 Gouvernance et affiliés	30
3.2 Compétition et événements	56
3.3 Développement	77
3.4 Communication	106
4. Rapports des Commissions	114
4.1 Commission des athlètes	118
4.2 Commission des compétitions	123
4.3 Commission du développement	128
4.4 Commission de la gouvernance	132
5. Rapports des Groupes de travail et des Équipes spéciales	136
5.1 Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme	139
5.2 Groupe de travail sur les droits de l'homme	144
5.3 Groupe de travail sur la protection	148
5.4 Groupe de travail sur le Plan mondial	153
5.5 Groupe de travail sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes	161
6. Rapports financiers et d'audit	166
6.1 Audit financier	169
6.2 Audits non financiers	170
Annexes	174
Annexe A - Rapport Financier 2021	175
Annexe B - Politique De Rémunération De World Athletics 2021	214

Introduction

Le présent document est le Rapport annuel 2021 du Conseil qui couvre la période entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021, comme le requiert l'article 79 des Statuts de World Athletics. Il inclut les états financiers annuels vérifiés au titre de l'exercice 2021 et décrit les principales décisions prises et activités menées au cours de la période visée.

Le Rapport annuel 2021 du Conseil est divisé en plusieurs sections comme suit :

1. **Rapport du Président**
2. **Rapport du Bureau exécutif**
3. **Rapport du Conseil**
4. **Rapports des Commissions**
5. **Rapports des Groupes de travail et des Équipes spéciales**
6. **Rapports financiers et d'audit**
 - 6.1. Audit financier
 - 6.2. Audits non financiers (gouvernance et conformité à l'éthique; programmes antidopage et intégrité)



18.40

20.58

1324

RAPPORT DU PRÉSIDENT



1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Lorsque vous lirez ces lignes, nos Championnats du monde d'athlétisme Oregon22 seront terminés; les premiers Championnats du monde senior en plein air organisés depuis trois ans. Je sais que beaucoup de travail a été consacré à la préparation de cet événement et des athlètes. Les athlètes et moi-même nous en réjouissons vivement.

L'année 2021 a été difficile pour tous les acteurs de notre sport. Les compétitions ont repris, mais parfois accompagnées de mesures de restriction pour les spectateurs. Les défis liés à la pandémie de COVID-19 ont rendu la tâche encore plus ardue.

Vivien Greene, écrivaine britannique et épouse de l'éminent romancier Graham Greene, a écrit : « Vivre, ce n'est pas attendre que l'orage passe. Vivre, c'est apprendre à danser sous la pluie ». Cette citation pleine de sagesse résume pour moi l'année 2021 car c'est précisément ce que nous avons fait pour notre sport. En 2020, nous avons beaucoup appris sur nous-mêmes et sur l'athlétisme, notamment sur la façon de

nous adapter, de faire montre de souplesse, de résilience, de courage et de créativité. En 2021, nous avons mis ces enseignements à profit en terminant l'année avec brio malgré le contexte difficile.

Les Jeux olympiques de Tokyo ont bien sûr été le point phare de notre programme de compétitions.

Aucune autre édition des Jeux olympiques n'avait représenté un défi aussi grand, pour nous tous et en particulier pour nos athlètes. Une fois de plus, votre flexibilité, votre résilience et votre courage nous ont permis de le relever. Votre détermination à maintenir notre sport au premier rang et à faire tout votre possible pour organiser vos compétitions nationales a offert aux athlètes une tribune pour réaliser les nombreuses et magnifiques performances dont nous avons été témoins à Tokyo. Après plusieurs mois de perturbation et de frustration, les athlètes se sont montrés à la hauteur de l'événement. D'ailleurs, ils ont été de nouveau exceptionnels lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 à Nairobi.

C'est la somme de tous ces efforts qui a permis à l'athlétisme d'exceller et de consolider notre rang de sport olympique numéro un. Ce constat va au-delà des mots. En effet, le CIO a chargé Publicis Sport & Entertainment (PSE), une agence indépendante, de recueillir et de compiler des données portant sur le sport et les disciplines sur tous les continents. Cette étude a débouché sur les conclusions suivantes :

- l'athlétisme a enregistré le plus grand nombre d'heures de diffusion (2,2 millions) parmi tous les sports représentés aux JO de Tokyo;
- le plus grand nombre d'articles de presse écrite a été consacré à l'athlétisme (10 000);
- l'athlétisme a également comptabilisé le plus grand nombre d'articles partagés sur les médias sociaux (700 millions), soit plus de 62 millions de discussions sur les réseaux sociaux; et
- le plus grand nombre de visionnages de vidéos sur les sites Internet et l'application du CIO et des Jeux olympiques de Tokyo



(plus d'un demi-million).

Au début de l'année dernière, vous vous souviendrez que j'avais fait appel à l'ensemble des Fédérations membres pour contribuer à la mise en œuvre de notre stratégie pour la croissance et de ses quatre piliers en accomplissant tout au long de l'année les cinq actions suivantes :

1. Augmenter la participation au niveau de la base ou de l'élite, ou les deux

Avec les Relais mondiaux de World Athletics en Silésie, les Championnats du monde U20 à Nairobi, le retour des meetings d'une journée et les Jeux olympiques de Tokyo, de nombreuses Fédérations se sont concentrées sur les classements et les médailles. Cela est crucial pour certaines d'entre elles puisqu'une réussite en termes de médailles signifie un soutien financier plus important de la part de leur gouvernement. Toutefois, ce n'est pas le cas pour un grand nombre de Fédérations membres et nous en sommes conscients. Notre sport ne fonctionne pas selon un modèle unique. Il est également important de promouvoir la pratique de l'athlétisme au niveau des collectivités. Nous l'avons constaté en mettant l'accent sur les clubs, les écoles et les milieux de la course à pied récréative. Nous avons également observé une augmentation du nombre de nos meetings

d'une journée, en particulier dans le cadre du Circuit continental, ce qui est encourageant.

Le lancement et le déploiement réussis de notre nouveau programme Kids' Athletics, plus tard dans l'année, ont permis de doter de nombreuses Fédérations des outils pour se repositionner auprès des collectivités et des autorités gouvernementales.

2. Doubler le nombre de personnes qui suivent une formation pour devenir entraîneur ou officiel

J'entends par là, davantage de bénévoles, d'entraîneurs et d'officiels techniques. Une période exceptionnelle de cinq années se profile devant nous. L'une des priorités du siège de WA est d'améliorer et de renforcer notre plateforme d'apprentissage en ligne pour proposer un système de formation plus rapide, plus flexible, plus accessible et moins coûteux pour inciter un plus grand nombre d'entraîneurs et d'officiels techniques qualifiés à rejoindre notre sport. Cette approche commence à porter ses fruits puisque de plus en plus de personnes participent activement à nos cours et programmes de formation. Avec davantage d'entraîneurs et d'officiels techniques, nous pourrions compter sur un plus grand nombre de personnes aptes à travailler au sein des clubs, des écoles et auprès des coureurs récréatifs et

à promouvoir la participation à la base.

3. Participer à deux des campagnes de World Athletics

Quatre campagnes de premier plan ont été menées en 2021, auxquelles de nombreuses Fédérations ont apporté leur soutien et dont elles ont bénéficié. La Journée internationale des femmes a vu le lancement de #WeGrowAthletics et a débouché sur un certain nombre d'engagements de la part de l'ensemble de nos parties prenantes. Avec plus de 200 articles rédigés, les retombées ont été exceptionnelles. La campagne « Le Grand débat » (Global Conversation) a ensuite été déployée dans le but de contribuer à l'élaboration du Plan mondial. De nombreuses fédérations ont ainsi utilisé la boîte à outils de communication pour sensibiliser leurs athlètes, leurs fans, leurs clubs et autres parties prenantes à cette enquête. Nous avons ainsi reçu plus de 25 000 réponses provenant de 178 pays. Ces réponses ont permis de réunir de précieux conseils pour l'élaboration du Plan mondial. Bon nombre de Fédérations ont également soutenu le lancement du MOWA, notre musée virtuel, ainsi que le déploiement du nouveau programme Kids' Athletics. Je leur en sais gré.

4. Nouer un partenariat constructif

Nous ne pourrions pas atteindre notre objectif de croissance sans des partenariats solides et durables. D'ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de partenariats commerciaux, bien qu'ils soient importants, mais aussi de collaborations non commerciales avec des partenaires tels que les autorités gouvernementales, les organismes de santé et de bien-être, les collectivités, les groupes de parents et professeurs, les universités et bien d'autres. Le sport est le travailleur social discret de toutes nos communautés. L'argent n'est pas nécessairement la seule ressource que l'on attend de nous. Il s'agit plutôt de pouvoir compter sur des personnes qui comprennent notre sport, qui peuvent aider à organiser des événements, grands et petits, à participer à des événements au niveau local et à conseiller les différentes structures scolaires sur la façon de sensibiliser les enfants à notre sport d'une manière ludique. Nous devons rendre notre sport beaucoup plus divertissant pour les jeunes. Nous le constatons avec notre nouveau programme Kids' Athletics et d'autres initiatives qui ont été déployés en 2021.

5. Faire intervenir dans les écoles vos athlètes ayant participé aux Jeux olympiques de Tokyo (ou, à défaut, vos champions nationaux ou vos athlètes de haut niveau)

Certaines Fédérations le font systématiquement après des Jeux olympiques ou des Championnats du monde d'athlétisme. Nous observons des liens étroits se tisser avec les athlètes d'élite et les écoles dans les Caraïbes, en Afrique et dans certains pays d'Europe. Nous souhaitons que ce programme soit déployé par un plus grand nombre de Fédérations, car le lien qui s'établit est très fort.

La concrétisation est en chacun de nous et chaque Fédération membre peut apporter sa pierre à l'édifice. Nous sommes immensément fiers de la dimension universelle de notre sport. Nous devons donc nous assurer que nous continuons à grandir ensemble et à tous jouer notre rôle.

L'élaboration de notre Plan mondial pour l'athlétisme, sous la direction de Willie Banks, en sa qualité de président du Groupe de travail sur le Plan mondial, nous aidera à y parvenir. Je suis reconnaissant du travail qu'il a accompli avec son équipe, de concert avec vous tous.

Notre Congrès et notre Convention organisés à distance, à la fin de l'année 2021, ont permis d'étudier minutieusement le Plan mondial. Je pense qu'il aidera chacun d'entre nous à définir ses priorités de croissance d'une manière qui fait sens.

Nous devons tirer parti de notre influence, de notre rayonnement et de notre champ d'action tant sur le plan individuel que collectif. Le sport a plus que jamais un rôle déterminant à jouer, en particulier l'athlétisme. Nous le voyons tout autour de nous, où que nous soyons dans le monde. Nous constatons que les athlètes sont une source d'inspiration pour les collectivités. Nous constatons à quel point nombre de nos gouvernements sont démunis lorsqu'il s'agit de s'occuper efficacement des questions touchant à la santé, à la forme physique et au bien-être de leurs concitoyens, et pourtant ce sont des enjeux prioritaires. Ce constat n'a jamais été aussi criant. Nous devons nous projeter au-delà de la pandémie, analyser comment les gens peuvent accéder à notre sport dans nos pays et territoires affiliés, faire en sorte que l'athlétisme soit un sport plus accessible, qu'il soit plus ouvert afin qu'il s'intègre dans la vie des jeunes et des adultes lorsque leur vie reprendra un rythme plus familier. Nous devons faire de l'athlétisme un sport ludique, attrayant

et incontournable.

Nous devons établir de nouveaux partenariats (commerciaux et non commerciaux). Il nous faut multiplier les programmes accessibles et pertinents pour les collectivités des différents pays. D'autre part, nous avons besoin de plus d'infrastructures, pas seulement des stades et des pistes, mais des lieux sûrs où il est possible de courir, sauter, lancer et faire de l'exercice. Nous avons besoin d'espaces dédiés dans les parcs, d'un meilleur éclairage, de groupes de course à pied pour que les personnes puissent faire de l'exercice ensemble. Nous devons soutenir nos clubs en permettant à davantage de personnes de devenir entraîneurs et officiels de compétition.

Enfin, nous devons davantage faire appel à nos athlètes pour inspirer les personnes afin qu'elles prennent part à notre sport et deviennent des fans d'athlétisme. Nous ne pouvons pas juste cantonner nos athlètes dans des camps d'entraînement, ne sortant que pour participer à des compétitions ou pour honorer leurs engagements envers un sponsor. Faisons en sorte de conjuguer ces différentes activités et de faire connaître nos athlètes auprès de nos communautés et des médias. Œuvrons auprès de nos athlètes, leurs sponsors et leurs programmes d'entraînement pour atteindre

de plus près nos écoles, nos collectivités et communautés... chacun en sortira gagnant.

Je suis fier de notre bilan enregistré au terme de l'année 2021. Je n'ai jamais été aussi confiant dans notre sport et dans notre capacité à le faire croître sensiblement au fil des prochaines années. Nous vivons une époque passionnante et nous sommes prêts à œuvrer auprès de chacune et chacun d'entre vous pour concrétiser vos ambitions, car elles sont essentielles à la réalisation de nos ambitions pour l'athlétisme à l'échelle mondiale.



1:17:20

1243

1:17:15



RAPPORT DU BUREAU EXÉCUTIF

2. RAPPORT DU BUREAU EXÉCUTIF

Le Bureau exécutif est composé des membres suivants :

- Sebastian COE (GBR), Président
- Sergueï BUBKA (UKR), Premier vice-président
- Geoff GARDNER (NFI), Vice-président
- Ximena RESTREPO (COL), Vice-présidente
- Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (KSA), Vice-président
- Abby HOFFMAN (CAN), Membre désignée
- Hasan ARAT (TUR), Membre désigné
- Sunil SABHARWAL (USA), Membre désigné
- Jon RIDGEON (GBR), Directeur général (membre de droit, sans droit de vote)

Le mandat du Bureau exécutif est de quatre ans (2019-2023). De plus amples informations (en anglais) sont disponibles sur notre site Internet [en cliquant ici](#).

En 2021, le Bureau exécutif s'est réuni à sept reprises, comme indiqué ci-dessous, la majorité de ces réunions ayant eu lieu à distance.

- 28 janvier, en visioconférence (11^e réunion)
- 16 mars, en visioconférence (12^e réunion)
- 1^{er} juin, en visioconférence (13^e réunion)
- 27 juillet, à Tokyo (14^e réunion)
- 12 octobre, en visioconférence (15^e réunion)
- 26 octobre, en visioconférence (16^e réunion)
- 29 novembre, à Monaco (17^e réunion)

Le Bureau exécutif est compétent pour toutes les décisions liées aux activités de World Athletics, y compris l'examen du Plan stratégique de World Athletics ; l'adoption et le suivi du plan et du budget annuels ; la planification financière et le contrôle des revenus et des dépenses ; l'identification et la gestion des risques ; et l'élaboration des contrôles internes, des politiques organisationnelles, des procédures et des dispositifs. Le Bureau exécutif fait rapport à chaque réunion du Conseil ainsi qu'au Congrès tous les ans.



COMITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF

En 2021, les Comités du Bureau exécutif ont achevé leur première année complète d'activités depuis leur création en 2020. Des informations détaillées sur les Comités sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#) (page en anglais) ; une synthèse en est donnée ci-dessous. Le mandat de chaque Comité dure environ quatre ans, à compter de la nomination en 2020 jusqu'à la clôture du Congrès électoral de 2023.

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

La mission première du Comité d'audit et des finances est de conseiller et de seconder le Bureau exécutif dans l'exercice de ses responsabilités en matière de rapports financiers et dans l'examen des questions relatives à la gestion financière aux fins de veiller à la stabilité financière et de renforcer les mécanismes de transparence et de présentation de rapports.

Composition

- Sunil SABHARWAL (USA), Président
- Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (KSA), Membre du BE
- Julie ASANTE (GHA), Membre indépendant
- Riaan CLOETE (AUS), Membre indépendant
- Mary HARDY (GBR), Membre indépendant

Présentation de rapports

Ce Comité a fait rapport au Bureau exécutif à trois reprises en 2021, à l'occasion des réunions suivantes :

- 13^e réunion du BE, le 1^{er} juin
- 14^e réunion du BE, le 27 juillet
- 16^e réunion du BE, le 26 octobre

COMITÉ DES RISQUES

La mission première du Comité des risques est de seconder le Bureau exécutif dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'identification et de gestion des principaux secteurs de risques, y compris l'examen régulier du registre des risques de l'organisation.

Composition

- Hasan ARAT (TUR), Président
- Ximena RESTREPO (COL), Membre du BE
- Arnis LAGZDINS (LAT), Membre indépendant
- Joanne MORTIMORE (CAN), Membre indépendant
- Adille SUMARIWALLA (IND), Membre désigné

Présentation de rapports

Ce Comité a fait rapport au Bureau exécutif à quatre reprises en 2021, à l'occasion des réunions suivantes :

- 11^e réunion du BE, le 28 janvier
- 12^e réunion du BE, le 16 mars
- 13^e réunion du BE, le 1^{er} juin
- 16^e réunion du BE, le 26 octobre

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

La mission première du Comité de rémunération est d'examiner et de faire des recommandations au Bureau exécutif sur la rémunération des officiels, conformément au cadre et à la politique établis en matière de rémunération.

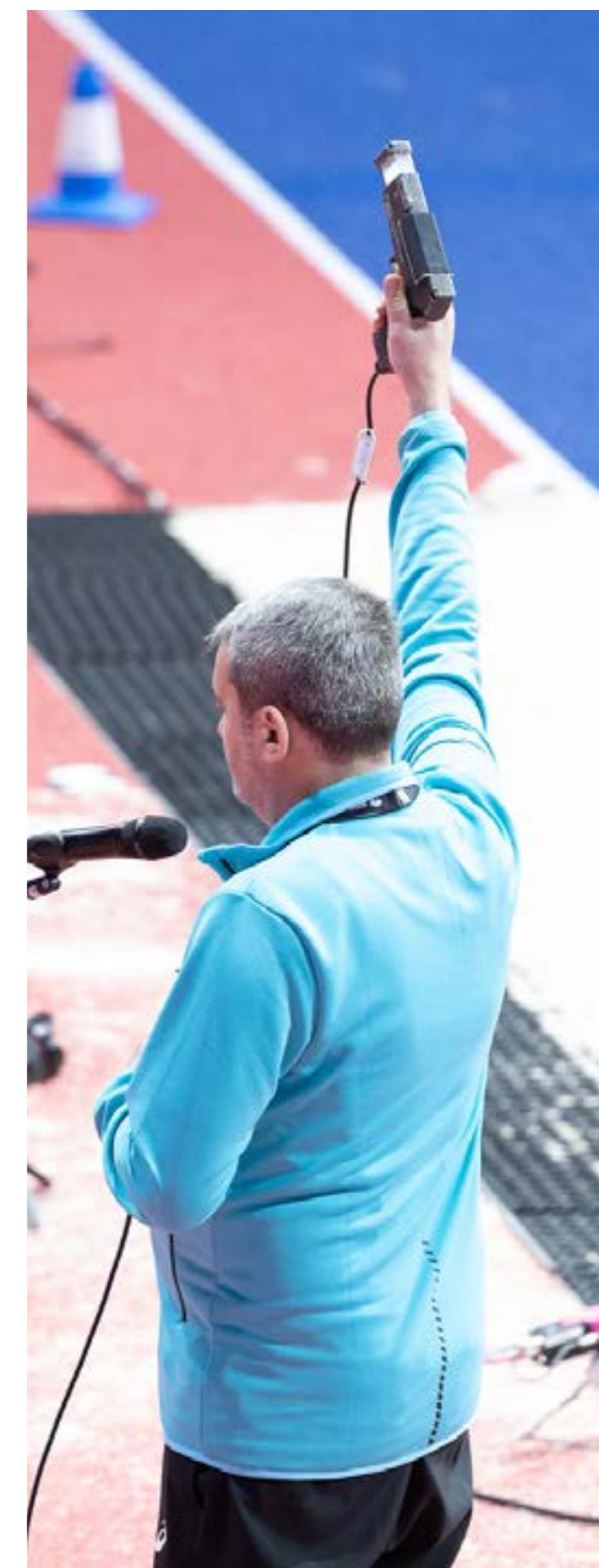
Composition

- Abby HOFFMAN (CAN), Présidente
- Sergueï BUBKA (UKR), Membre du BE
- Rob CLARKE (GBR), Membre indépendant
- Jean GRACIA (FRA), Membre indépendant
- Renee WASHINGTON (USA), Membre indépendant

Présentation de rapports

Ce Comité a fait rapport au Bureau exécutif à trois reprises en 2021, à l'occasion des réunions suivantes :

- 11^e réunion du BE, le 28 janvier
- 12^e réunion du BE, le 16 mars
- 17^e réunion du BE, le 29 novembre



PRINCIPALES DÉCISIONS

Les principaux axes de travail sur lesquels le Bureau exécutif se concentre actuellement ainsi que les décisions qu'il a prises en 2021 peuvent être résumés ainsi :

Domaine	Décision / axe de travail
Plan stratégique	Revue en cours du Plan stratégique 2020-2023 de World Athletics et suivi des progrès accomplis au regard des objectifs identifiés et des indicateurs clés de performance (voir ci-après les précisions concernant les progrès accomplis)
Stratégie commerciale	Suivi en cours de la stratégie commerciale et du portefeuille de sponsors, y compris l'identification de nouvelles catégories potentielles de parrainage
Gestion des finances	La gestion et le suivi du plan annuel, de la trésorerie et du budget au titre de l'exercice 2021, y compris le contrôle des recettes et des dépenses, toujours pertinent dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ainsi que l'étude de la sécurité financière à plus long terme
Rémunération	Un cadre de principes en matière de rémunération, pour tous les organes concernés, a été élaboré par le Comité de rémunération. Il a été convenu que le champ d'action du Comité ne devait porter que sur le salaire de la seule personne faisant rapport au BE (c'est-à-dire le Directeur général), la même politique s'appliquant à l'UIA. Les salaires et la structure salariale du reste du personnel restent sous la responsabilité du Directeur général dans le respect des limites de l'enveloppe budgétaire fixée par le BE.
Gestion des risques	<p>Suivi et supervision en continu du registre des risques de l'organisation par le Comité des risques, avec une attention particulière portée aux évaluations financières et risques associés au report ou à l'annulation potentiels d'événements de la Série mondiale d'athlétisme (WAS) prévus en 2021 et au-delà ainsi que des Jeux olympiques.</p> <p>Au terme des travaux du Comité des risques, une recommandation portant sur l'annulation des Championnats du monde d'athlétisme de marche par équipes prévus à Minsk en avril 2022 en raison de l'instabilité politique a été faite au Conseil. Cette recommandation a été approuvée. Elle prévoyait également de négocier un accord de sortie avec la Fédération d'athlétisme du Bélarus et le Comité d'organisation local, puis de rechercher de toute urgence d'autres hôtes potentiels pour la tenue de l'événement en avril 2022.</p> <p>En outre, le Comité des risques a formulé des conseils après l'examen des recommandations du Groupe de travail sur les droits de l'homme, notamment l'accord pour inclure le Comité des risques dans l'élaboration d'une nouvelle formation concernant les droits de l'homme et sa mise en œuvre pratique.</p>
Primes	<p>Accord pour utiliser une part des fonds provenant des amendes payées par la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) afin d'accroître le budget total des primes des Championnats du monde d'athlétisme (WCH), qui s'élève actuellement à 7 530 000 USD, de 1 million USD par WCH pour les deux prochaines éditions. Cette mesure est en phase avec l'objectif du Plan stratégique visant à augmenter les possibilités pour les athlètes de gagner de l'argent. Les modalités de la proposition sont résumées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> sur les 5 millions USD perçus dans le cadre de l'amende imposée à la RusAF, 2 millions USD seront utilisés pour accroître les primes des WCH (les 3 millions USD restants sont conservés comme réserve) ; World Athletics s'est engagée à financer l'augmentation de l'enveloppe des primes pour les WCH 2022 et 2023, à savoir 1 million USD par WCH, soit 2 millions USD au total ; Les villes organisatrices des WCH assumeront cette responsabilité à partir de 2025 ; Cette augmentation globale représente 23 000 USD supplémentaires par discipline aux WCH (44 disciplines passant de 150 000 USD à 173 000 USD).

Domaine	Décision / axe de travail
Audits	<p>Adoption et approbation des comptes vérifiés de l'année 2020 en vertu des normes internationales IFRS en vigueur ; de l'audit non financier de la gouvernance et de la conformité éthique de l'année 2020 ; et de l'audit non financier des programmes antidopage et d'intégrité de l'année 2020 (également approuvé par le Bureau de l'UIA).</p> <p>En outre, le Bureau exécutif a approuvé de recommander au Congrès la nomination des auditeurs suivants pour la période 2021-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ernst & Young pour les audits financiers ; Ernst & Young pour les audits non financiers de la gouvernance et de la conformité éthique ; et QSA pour les audits non financiers des programmes antidopage et d'intégrité (recommandation appuyée par l'UIA).
Transactions substantielles	Approbation d'un prêt de 1 992 000 USD à Diamond League AG, qui constitue une transaction substantielle. Ce prêt a été approuvé pour pallier les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le circuit et les meetings de la Ligue de diamant, notamment la diminution des revenus de diffusion internationale garantis par IMG.
Budget 2022	Adoption et approbation du budget et du plan annuel de World Athletics pour 2022, et des projections sur trois ans pour la période 2023-2025. D'autre part, ces documents ont été communiqués au Conseil pour information.
Supervision du siège et de la direction	Gestion des processus concernant les ressources humaines et le siège de WA, en particulier le dispositif de chômage temporaire partiel qui a été mis en œuvre dans la Principauté de Monaco. Ce dispositif a été maintenu pendant le premier semestre 2021.



PARTENARIATS ET AFFILIÉS COMMERCIAUX

Dentsu Athletics

Le Bureau directeur de World Athletics-Dentsu poursuit son travail conjoint dans le but d'accroître les revenus commerciaux. Il a présenté un compte rendu trimestriel au Bureau exécutif sur les progrès réalisés au regard de la stratégie commerciale de World Athletics. Le Bureau directeur de World Athletics-Dentsu ainsi que les sous-groupes de travail chargés respectivement des opérations conjointes, des ventes et des médias se réunissent régulièrement pour garantir la bonne mise en œuvre de la stratégie commerciale.

AFFILIÉS COMMERCIAUX DE WORLD ATHLETICS ET DES COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE D'ATHLÉTISME

En 2021, étant donné que de nombreuses compétitions de la Série mondiale d'athlétisme ont été reportées et/ou annulées et que de nombreuses sociétés/marques ont suspendu leurs investissements en matière de marketing, le temps était venu de consolider et de contacter autant de nouvelles marques que possible et de tisser avec elles des liens dans la perspective des Championnats du monde d'athlétisme de 2022 se déroulant pour la première fois aux États-Unis. Le Bureau exécutif a continué de jouer un rôle déterminant en soutenant de manière proactive

l'équipe des partenariats commerciaux dans leurs échanges avec des partenaires potentiels, ce qui, nous l'espérons, aboutira à de nouveaux partenariats en 2022.

Partenaires officiels

Les partenaires de premier plan de World Athletics sont ASICS, QNB, Seiko et TDK.

Fournisseurs officiels

Mondo est un fournisseur officiel, tout comme Pinsent Masons et Nielsen.

Partenaires médias

TBS est partenaire officiel de World Athletics dans le domaine des médias.

L'UER et ESPN sont les partenaires officiels de World Athletics en matière de distribution médiatique pour l'Europe et l'Afrique. En 2021, le Bureau exécutif a été étroitement impliqué dans la conclusion d'une nouvelle reconduction de six ans de l'accord actuel en matière de droits médias pour la période allant de 2024 à la fin 2029 (avec les recommandations du Comité des risques et du Comité d'audit et des finances).

La liste des partenaires officiels de World Athletics est publiée sur notre site Internet et accessible

[en cliquant ici.](#)

Stratégie de World Athletics pour la croissance 2020-2023

Depuis le lancement du Plan stratégique 2020-2023 de World Athletics en juin 2020, des progrès considérables ont été réalisés pour stimuler la croissance mondiale de l'athlétisme.

VISION ET MISSION

UTILISER LE POUVOIR ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'ATHLÉTISME ET DE NOS ATHLÈTES POUR CRÉER UN MONDE PLUS SAIN ET PLUS EN FORME

DÉVELOPPER

Développer l'athlétisme et le rendre pertinent dans la vie des personnes et dans celle de leur collectivité.

INSPIRER

Créer des compétitions, des événements, des programmes et des activités accessibles et attrayants à l'échelle mondiale afin que nos athlètes talentueux puissent divertir et inspirer le monde.

DIRIGER

Incarner le meilleur exemple d'une fédération sportive bien gouvernée, prenant des décisions courageuses en matière de leadership et valorisant les partenariats, pour que l'athlétisme se développe dans le monde entier.

BILAN DES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021

Le Bureau exécutif est chargé de faire le suivi de l'exécution du Plan stratégique. Ci-dessous figure un résumé des progrès réalisés à la fin de l'année 2021, à mi-parcours du Plan, au regard des 16 sous-objectifs pour chacun des quatre grands objectifs stratégiques.

PLUS DE PARTICIPATION

Le Circuit continental a été introduit en 2020, avec sept meetings de niveau Or qui ont eu lieu pendant une année très difficile pour l'organisation d'événements. Or, en 2021, le Circuit continental de niveau Or a été étoffé pour atteindre 12 meetings, dont trois nouveaux aux États-Unis. En 2021, le Circuit continental comptait 69 meetings au total ; avec ses 12 meetings, la Ligue de diamant a connu un franc succès ; le Circuit mondial en salle a proposé 24 meetings et deux compétitions de la Série mondiale d'athlétisme ont été organisées (Championnats du monde U20, Nairobi [KEN] et Relais mondiaux Silésie [POL]) en plus des Jeux olympiques de Tokyo 2020. De nouveaux Circuits World Athletics ont été introduits en 2021 pour le cross-country (douze meetings), les épreuves combinées (six meetings)

et la marche athlétique (deux meetings). L'enveloppe des primes attribuées aux athlètes pour les Championnats du monde d'athlétisme a été augmentée d'1 million USD. Pour les éditions de 2022 et 2023, l'enveloppe de primes a été prise en charge par World Athletics en investissant les amendes perçues dans le cadre du processus de suspension et de réintégration de la RusAF. À partir de 2025, il incombera aux organisateurs des futurs championnats du monde d'athlétisme de prendre en charge l'enveloppe totale des primes qui s'élève à 8 millions USD.

Dans le cadre de l'enquête « Le Grand débat » (Global Conversation), plus de 25 000 personnes du monde entier ont participé au questionnaire et les observations recueillies en 2021 ont contribué à l'élaboration du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030 qui a été approuvé par le Congrès les 17 et 18 novembre 2021.

PLUS DE PERSONNES

Dans le sillage des mesures prises en 2020, World Athletics a continué en 2021 d'améliorer ses moyens de communication avec les Fédérations membres (FM) et la nature des informations diffusées en organisant au moins une fois par mois une séance d'information à l'intention des FM, soit 17 séances organisées en 2021. 74 % des Fédérations membres ont

participé à au moins une de ces séances, pour un total de 957 participants au cours de l'année. En 2021, les séances d'information à l'intention des FM ont couvert divers sujets parmi lesquels le contenu de la plateforme d'apprentissage en ligne (eLearning) ; l'élaboration du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030 ; le nouveau programme Kids' Athletics ; la présentation du Musée de World Athletics ; un aperçu des principaux changements apportés aux Règles antidopage concernant les FM ; les résultats de l'enquête « Le Grand débat » ; comment s'entourer d'alliés masculins et intégrer le principe d'égalité des sexes ; les décisions prises lors des réunions du Conseil ; les mises à jour sur les compétitions de la Série mondiale d'athlétisme ; ainsi que la gestion des compétitions pendant la pandémie de COVID-19.

En 2021, sept webinaires sur la course sur route ont également été organisés. Tous les webinaires étaient ouverts au public et 20 % des participants étaient, en moyenne, des officiels des FM, les autres participants étant des organisateurs de course et des officiels techniques. Les séminaires et cours supplémentaires organisés en 2021 incluaient des sessions portant respectivement sur le leadership féminin, l'entraînement et la communication. En amont des Jeux olympiques



de Tokyo 2020, une séance dédiée à la communication a été organisée avec les FM dans chacune des six Régions continentales afin de fournir des conseils et un soutien aux FM pour leur permettre de promouvoir l'athlétisme et leurs athlètes pendant les Jeux par le biais des chaînes de médias sociaux, grâce à la boîte à outils et à la documentation élaborées par le département Communication de World Athletics.

En collaboration avec les Associations continentales, grâce à la subvention pour le développement continental et à travers les Centres continentaux de développement, des webinaires et des séminaires ont été organisés en ligne dans chacune des Associations continentales sur des sujets tels que l'arbitrage, l'entraînement et le leadership féminin. Tout au long de l'année 2021, comme en 2020,

la plupart des cours ont été dispensés en ligne plutôt qu'en présentiel en raison des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19.

En 2021, nous avons progressé dans la mise en place de la stratégie portant sur le contenu des cours eLearning de World Athletics.

Ladite stratégie définit la vision éducative, les objectifs, le calendrier proposé pour les cours en ligne, le public ciblé et les chiffres associés. À la fin de l'année 2021, les formations suivantes étaient disponibles en ligne :

- certification pour le Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) de niveau I ;
- certification pour le Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS) de niveau I ;
- matériel pédagogique pour la formation sur le leadership féminin (conversion vers le format en ligne des documents pédagogiques du séminaire) ;
- des modules pour accompagner le nouveau programme Kids' Athletics, y compris la formation concernant les mesures de protection ainsi que la formation des instructeurs.

En outre, une nouvelle section dédiée aux

webinaires a été élaborée sur la plateforme eLearning, au sein de laquelle une bibliothèque a été créée pour rassembler les précédents webinaires. À l'avenir, cette section servira pour accueillir les séminaires en ligne et les événements en direct.

PLUS DE PARTENARIATS

Malgré l'incertitude économique actuelle induite par la pandémie et le report de certains de nos événements WAS prévus pour 2022 et 2023, le nombre de réunions/discussions avec de nouveaux partenaires potentiels a augmenté en 2021 par rapport à 2020. Les marques semblaient nettement plus enclines à s'impliquer et à discuter des opportunités de parrainage. Cela a été facilité par la nomination de quatre nouveaux sous-agents spécialisés en parrainage, qui sont autorisés à contacter 20 marques/sociétés chacun. Des entretiens ont eu lieu avec six nouvelles marques/sociétés potentielles. En 2021, environ 280 entreprises étaient recensées, ce qui représente des négociations actives avec 84 entreprises.

Les partenaires actuels de World Athletics ont également été associés afin de soutenir les campagnes/programmes supplémentaires de 2021. Par exemple, de nombreux partenaires ont soutenu notre campagne pour la Journée internationale des femmes. Pinsent Masons a

également dispensé une formation juridique et non juridique au personnel de World Athletics, qui a été très favorablement accueillie. World Athletics continue également de soutenir ses partenaires dans leurs initiatives et campagnes (par exemple, la campagne d'ASICS sur la santé mentale et le rôle important de la pratique sportive et de l'exercice physique).

PLUS DE FANS

L'année 2021 a été mitigée dans ce domaine puisque les événements en présentiel ou les opportunités de mobiliser les fans par le biais de la diffusion traditionnelle ont été limités. Cependant, de grands progrès ont été réalisés sur toutes les plateformes de médias sociaux, avec une augmentation de 73 % du nombre de followers, TikTok ayant permis d'en ajouter un million. Nous progressons dans l'élaboration de plans stratégiques pour mener à bien la politique de mobilisation des fans qui nous permettra de réaliser notre objectif visant à atteindre un million de fans « identifiés ». Cette stratégie permettra de conjuguer le travail et les initiatives de nos équipes de communication, de marketing, de diffusion et IT. Le dispositif d'authentification unique (SSO) mis en place pour le site Internet permet aux fans de se mobiliser davantage pour bénéficier d'une meilleure expérience personnalisée en athlétisme et d'accéder à des contenus de qualité qui sont



en cours d'élaboration. Un travail important a été consacré à la création d'un centre de contenu de premier ordre pour les diffuseurs et autres médias afin d'accéder directement au contenu en direct et à la demande. L'élaboration du WebCIS et des données de suivi des athlètes permet de fournir davantage de données analytiques et de graphiques aux diffuseurs et aux médias sociaux. Le Circuit continental de World Athletics a été couronné de succès en 2021 avec une couverture médiatique et des chiffres d'audience record. World Athletics s'attache également à tirer au maximum profit des opportunités pour renforcer et dynamiser les droits numériques de World Athletics.

Le Plan stratégique est disponible dans son intégralité sur notre site Internet et accessible

[en cliquant ici.](#)

RAPPORT DU CONSEIL

2.30

2.30

1.404





3.1 GOUVERNANCE ET AFFILIÉS

CONSEIL

L'année 2021 a été marquée par les effets de la pandémie actuelle. Le Conseil s'est donc attaché à maintenir l'athlétisme au cœur de l'actualité et à offrir des occasions de compétition aux athlètes en organisant deux compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS) ainsi qu'un programme complet de meetings d'une journée.

D'autre part, les principaux domaines de travail du Conseil en 2021 ont inclus la création du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030, l'organisation du premier Congrès et de la première Convention à distance, l'élaboration du nouveau programme Kids' Athletics, l'optimisation des opportunités liées aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 et l'élaboration de la Politique de protection de World Athletics. Le Conseil a également apporté son soutien aux campagnes stratégiques de World Athletics telles que Le Grand débat (Global Conversation), la Journée internationale des femmes et le lancement du Musée de World Athletics.

Le Conseil, dont le rôle est de régir l'athlétisme, est composé des membres suivants :

Sebastian COE	(GBR) Président
Sergey BUBKA	(UKR) Premier vice-président
Geoff GARDNER	(NFI) Vice-président
Nawaf Bin Mohammed AL SAUD	(KSA) Vice-président
Ximena RESTREPO	(COL) Vice-présidente
Alberto JUANTORENA	(CUB) Membre individuel
Nawal EL MOUTAWAKEL	(MAR) Membre individuel
Abby HOFFMAN	(CAN) Membre individuel
Dahlan AL HAMAD	(QAT) Membre, Représentant continental pour l'Asie
Hamad KALKABA MALBOUM	(CMR) Membre, Représentant continental pour l'Afrique
Anna RICCARDI	(ITA) Membre individuel
Sylvia BARLAG	(NED) Membre individuel
Hiroshi YOKOKAWA	(JPN) Membre individuel
Antti PIHLAKOSKI	(FIN) Membre individuel
Adille SUMARIWALLA	(IND) Membre individuel
Nan WANG	(CHN) Membre individuel
Willie BANKS	(USA) Membre individuel
Raul CHAPADO	(ESP) Membre individuel
Dobromir KARAMARINOV	(BUL) Membre, Représentant continental pour l'Europe*
Beatrice AYIKORU	(UGA) Membre individuel
Mike SANDS	(BAH) Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes
Helio Marinho GESTA DE MELO	(BRA) Membre, Représentant continental pour l'Amérique du Sud
Robin Spong EUGENIO	(NMI) Membre, Représentant continental pour l'Océanie
Renaud LAVILLENIE	(FRA) Membre, Président de la Commission des athlètes
Valerie ADAMS	(NZL) Membre, Représentante de la Commission des athlètes

*Élu Président de l'Association européenne d'athlétisme le 14 octobre 2021

Le mandat du Conseil est de quatre ans (2019-2023). De plus amples informations sur le Conseil sont disponibles sur notre site Internet [en cliquant ici](#).

RÉUNIONS DU CONSEIL

En 2021, le Conseil s'est réuni à trois reprises :

- 224e réunion du Conseil, les 17 et 18 mars, en visioconférence
- 225e réunion du Conseil, les 28 et 29 juillet, à Tokyo
- 226e réunion du Conseil, les 30 novembre et 1er décembre, à Monaco

En raison de l'actuelle pandémie de COVID-19, la réunion du Conseil du mois de mars 2021 s'est déroulée en visioconférence, en deux sessions d'environ trois heures chacune. Les réunions du Conseil à Tokyo et à Monaco se sont déroulées selon un format mixte, les membres du Conseil et les intervenants pouvant y prendre part à distance, le cas échéant.

SÉANCES D'INFORMATION À L'INTENTION DU CONSEIL

Outre les réunions formelles du Conseil, les séances d'information suivantes ont été organisées tout au long de l'année pour permettre des discussions plus approfondies sur des sujets spécifiques :

- 19 janvier : processus et règles concernant les candidatures à l'organisation d'événements

- 15 mars : horaire de compétition des Championnats du monde de World Athletics Oregon22 et proposition relative à l'inclusion de la marche athlétique au programme des Jeux olympiques Paris 2024
- 27 avril : rapport du Groupe de travail sur les droits de l'homme, constats et recommandations
- 19 mai : planification et préparation des Championnats du monde U20 de World Athletics Nairobi21
- 5 juillet : propositions d'amendement des Statuts et des Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics
- 19 et 20 juillet : présentation par les villes candidates à l'organisation des Championnats du monde de course sur route de World Athletics 2023 et des Relais mondiaux de World Athletics 2023
- 10 novembre : présentation par les villes candidates à l'organisation des éditions 2024 et 2026 des Championnats du monde de cross-country de World Athletics
- 22 et 23 novembre : présentation par les villes candidates à l'organisation de l'édition 2024 des Championnats du monde en salle de World Athletics et des Championnats du monde U20 de World Athletics
- 17 décembre : amendement de la règle et proposition d'un nouveau règlement sur les chaussures d'athlétisme.

D'autre part, le Conseil a pris des décisions par courrier électronique en fonction des besoins pour faciliter, lorsque nécessaire, l'avancée des dossiers et respecter les délais impartis.

Un résumé des décisions clés prises par le Conseil et leur mise en œuvre par le siège de WA figure dans les sections pertinentes du présent Rapport annuel.

TROPHÉES DE WORLD ATHLETICS 2021

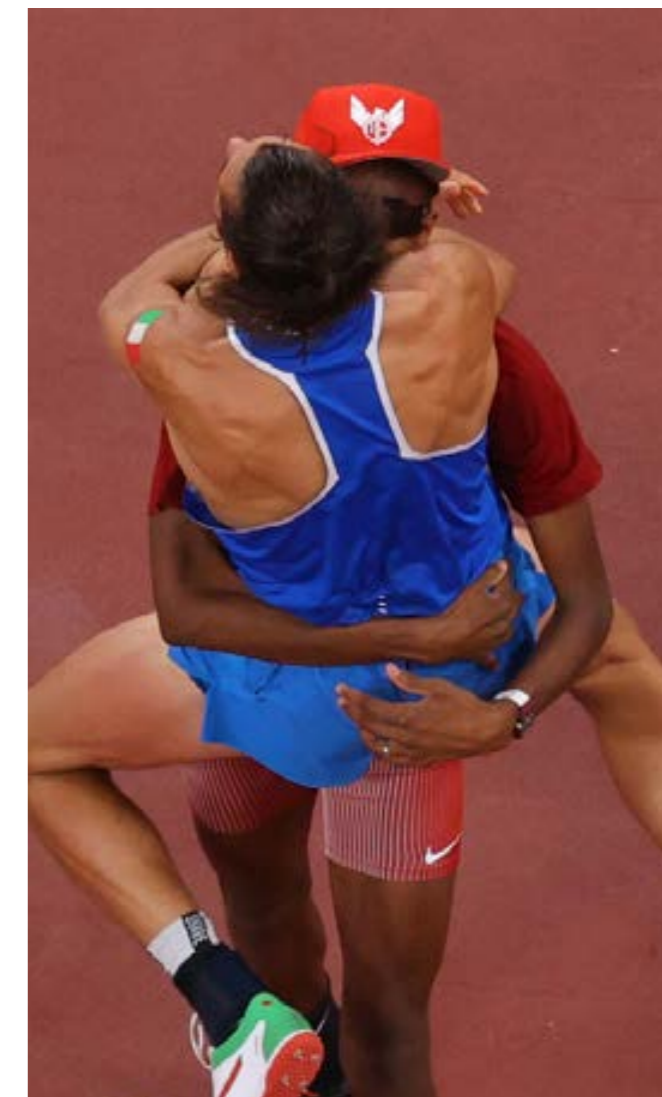
L'édition 2021 des Trophées de World Athletics a eu lieu le 1er décembre, en mode virtuel. Elle a été diffusée en direct sur la chaîne YouTube de World Athletics. Pour visionner l'intégralité de la cérémonie, veuillez [cliquer ici](#).

Les champions olympiques **Elaine Thompson-Herah** (Jamaïque) et **Karsten Warholm** (Norvège) ont été nommés **Athlètes de l'année** pour leurs performances exceptionnelles en 2021.

Les autres récipiendaires des trophées étaient :

- **Meilleurs espoirs** : Athing Mu (espoir féminin) et Erriyon Knighton (espoir masculin)
- **Trophée de la Fédération membre** : Federación Costarricense de Atletismo (Costa Rica)
- **Prix Inspiration** : Mutaz Barshim et Gianmarco Tamberi

- **Prix du Président** : Peter Diamond, vice-président exécutif de la programmation olympique de NBC
- **Prix d'excellence pour les entraîneurs** : Bobby Kersee
- **Prix de la femme de l'année** : Anju Bobby George
- **Prix Jean-Pierre Durand de la photographie d'athlétisme de l'année** : photo prise par Ryan Pierse lors des qualifications du saut en hauteur féminin aux Jeux olympiques de Tokyo.





WORLD ATHLETICS
CONGRÈS 21

53^e CONGRÈS ET CONVENTION

La préférence était d'organiser un congrès et une convention en présentiel en 2021. Toutefois, cela n'a pu se faire étant donné les difficultés de planification dues à la conjoncture mondiale instable ainsi que l'incertitude permanente liée aux restrictions de voyage, aux mesures de quarantaine, à la distanciation sociale et aux différences entre les pays en matière de vaccination. En conséquence, pour permettre aux Fédérations membres de disposer de suffisamment de temps et de visibilité pour planifier leurs activités, le Conseil a décidé que le 53^e Congrès et la Convention de World Athletics se tiendraient virtuellement du 16 au 18 novembre. Les Fédérations membres et les Associations continentales ont reçu la convocation au 53^e Congrès et à la Convention de World Athletics par voie de circulaire en date du 19 mars (M/11/21).

Le 53^e Congrès de World Athletics s'est donc tenu pour la première fois en mode virtuel, pendant trois jours, du 16 au 18 novembre entre 13 h et 16 h (heure d'Europe centrale); environ 180 Fédérations membres y étaient représentées.

La Procédure relative à l'organisation du Congrès virtuel a été approuvée par le Conseil conformément à la règle 15.2 des Règles du

Congrès qui permet au Conseil de mettre en œuvre de nouveaux processus pour garantir la participation des Fédérations membres tout en tenant compte des aspects pratiques de la tenue d'un Congrès virtuel.

La Convention du 16 novembre était consacrée au projet de Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030 et aux rapports des six Associations continentales.

DÉCISIONS DU CONGRÈS

Veillez trouver ci-dessous une synthèse des principales décisions prises par le Congrès :

- Maintien de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme
- Approbation du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030
- Approbation de 84 amendements des Statuts de World Athletics, notamment :
 - Ne plus appliquer aux membres de la Commission des athlètes siégeant au Conseil les dispositions de la règle selon laquelle un Pays d'une Fédération membre ne peut être représenté par plus d'un membre du Conseil
 - Étendre le champ d'application du Code de conduite en matière d'intégrité de manière à préciser quand les officiels, les athlètes, les personnes accréditées, etc.

sont liés par les règles et le Code

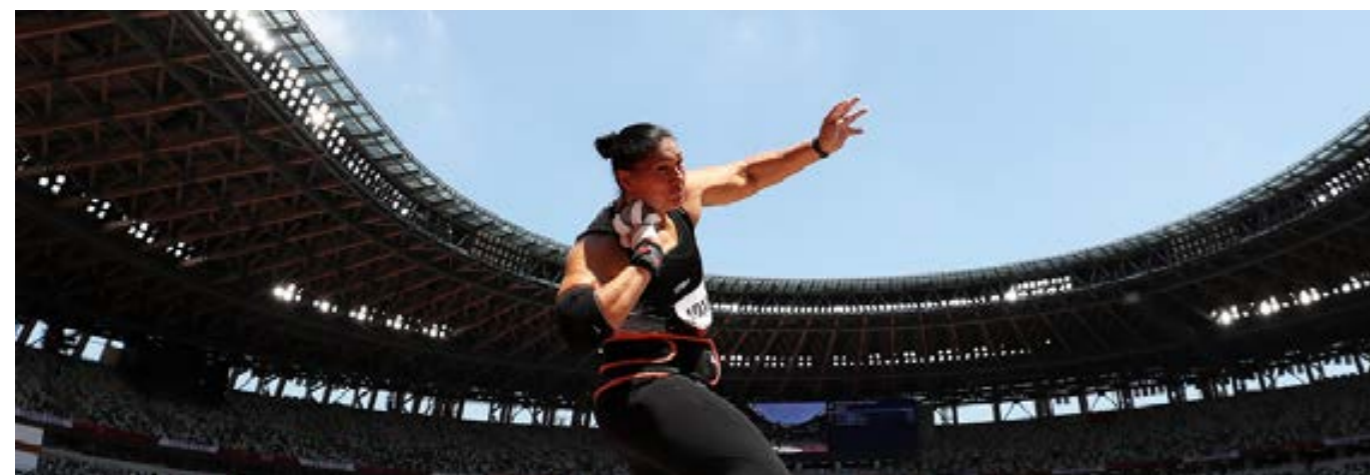
- Accorder davantage de marge de manœuvre en ce qui concerne le format des futurs Congrès et permettre aux Membres affiliés de prendre des décisions par voie électronique, le cas échéant, dans des circonstances exceptionnelles
- Approbation du Rapport annuel et des états financiers des deux années précédentes (2019 et 2020)
- Approbation des recommandations du Groupe de travail sur les droits de l'homme
- Nomination des membres indépendants du Bureau de l'UIA et des Auditeurs (audits financiers et non financiers)
- Approbation de la liste des récipiendaires des récompenses décernées pour services rendus : 18 récipiendaires pour l'Épinglette de vétéran, 6 pour la Plaque du mérite et 1 pour l'Ordre du mérite d'argent comme indiqué ci-après
- Les informations détaillées sur les décisions prises sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#).
- Le Congrès a également pris note des dates du 54^e Congrès de World Athletics qui se tiendra à Budapest, en Hongrie, les 17 et 18 août 2023, comme approuvé par le Conseil.

ÉPINGLETTE DE VÉTÉRAN

Le Congrès a décerné l'Épinglette de vétéran aux personnes suivantes en récompense de services longs et méritoires à la cause de l'athlétisme dans le cadre des activités de World Athletics et/ou des Associations continentales :

Région continentale	Réциpiendaire	Pays	Sexe
Afrique	Leonie ETONG Joseph OCHIENG Gezahegn ABERA	Cameroun Kenya Éthiopie	Femme Homme Homme
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	Maria de la CARIDAD COLON RUENES Michael A. SERRALTA David WEICKER	Cuba Porto Rico Canada	Femme Homme Homme
Amérique du Sud	Ximena RESTREPO Dennis MACDONALD Luis VINKER	Chili Suriname Argentine	Femme Homme Homme
Asie	Tsewang RINZING Shen CHUNDU Obeid Abud ALIYAN	Bhoutan Chine Yémen	Homme Homme Homme
Europe	Frank HENSEL* Keith DAVIES Anthony CHIRCOP	Allemagne Grande-Bretagne et Irlande du Nord Malte	Homme Homme Homme
Océanie	Dame Valerie ADAMS Sally PEARSON Semisi FONUA	Nouvelle-Zélande Australie Tonga	Femme Femme Homme

* À titre posthume



PLAQUE DU MÉRITE

Le Congrès a décerné la Plaque du mérite aux personnes suivantes pour service exceptionnel rendu à la cause de l'athlétisme mondial dans le cadre des activités de leur Association continentale :

Région continentale	Réциpiendaire	Pays	Sexe
Afrique	Ahmed ETTANNANI	Maroc	Homme
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	Alberto JUANTORENA DANGER	Cuba	Homme
Amérique du Sud	Marco LUQUE	Bolivie	Homme
Asie	Loh LIN KOK	Singapour	Homme
Europe	Erika STRASSER*	Autriche	Femme
Océanie	Brian ROE	Australie	Homme

* A titre posthume

ORDRE DU MÉRITE D'ARGENT

Le Congrès a décerné l'Ordre du mérite d'argent à **M. Carl-Olaf HOMÉN** de Finlande, membre honoraire à vie de World Athletics, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de l'athlétisme à travers le monde.



PLAN MONDIAL POUR L'ATHLÉTISME 2022-2030

Le Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030 a été élaboré par le Conseil tout au long de l'année et approuvé par le Conseil pour être recommandé au Congrès pour approbation. Les informations sur l'élaboration du Plan mondial par le Groupe de travail dédié sont présentées à la section 5.4 du présent document.

Le projet de Plan mondial et le document de référence ont été distribués aux Fédérations membres dans le cadre des Documents de travail du Congrès.

Le Congrès a approuvé à l'unanimité le Plan mondial qui fixe des objectifs clairs répondant à la vision de World Athletics pour notre sport.

Le Plan mondial découle de l'étude menée par World Athletics, la plus importante jamais réalisée tous sports confondus. Parmi les 214 Fédérations membres, plus de 85 % ont répondu aux questionnaires détaillés sur l'état de l'athlétisme dans leur pays et sur leurs priorités de croissance. D'autre part, par le biais de l'enquête intitulée Le Grand débat (Global Conversation), plus de 25 000 personnes issues

de 178 pays à travers tout le sport, des athlètes aux entraîneurs, en passant par les fans et les coureurs récréatifs, ont donné leur avis et fait part de leurs recommandations.

Le Plan mondial s'appuie sur le Plan stratégique quadriennal et les quatre piliers « Plus de participation, Plus de personnes, Plus de fans et Plus de partenariats ». Il s'appuie aussi sur les réformes de la gouvernance et de l'intégrité, ainsi que sur le travail de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme. Il couvre les différents niveaux de l'athlétisme, de l'athlétisme scolaire et récréatif aux athlètes d'élite. Ambitieux, il fixe des critères pour les 67 actions au regard desquels World Athletics, les Associations continentales et chaque Fédération membre peuvent évaluer les progrès réalisés. Une synthèse d'une page du Plan est présentée ci-après. Le document complet est disponible [en cliquant ici](#), en anglais, français et espagnol.

Le Conseil examinera régulièrement le plan pendant les huit prochaines années et fera un rapport annuel sur les progrès réalisés.

PLAN MONDIAL 2022-2030



Un plan pour l'ensemble du sport : depuis les terrains de jeu et les parcs jusqu'aux podiums olympiques.

UN RÔLE POUR CHACUN

Dans notre sport, il y a une place pour tout le monde : jeunes et moins jeunes, femmes et hommes, élite et amateurs. C'est en travaillant main dans la main que nous ferons progresser le sport.

DES OBJECTIFS, DES SOUS-OBJECTIFS ET DES ACTIONS CLAIRS

4 objectifs stratégiques | 19 sous-objectifs | 67 actions

IL N'Y A PAS DE MODÈLE UNIQUE

Les Associations continentales et les Fédérations membres disposent de la flexibilité nécessaire pour hiérarchiser les actions en fonction de leurs besoins et des ressources à leur disposition.

214
Fédérations
membres

6
Associations
continentales

25 000
individus

178
pays

Tous ont joué un rôle capital dans l'élaboration de ce plan. Aucune autre Fédération internationale n'a mené un processus de consultation aussi approfondi.



PLUS DE PARTICIPATION

- Parcours de développement, de l'école à la scène internationale
- Installations et équipements
- Promotion et campagnes
- Athlétisme pour toutes et tous
- Athlétisme vétérans

PLUS DE PERSONNES

- Mise à disposition de personnel d'encadrement
- Opportunités de développement
- Protection
- Équité entre les sexes

PLUS DE FANS

- Visibilité du sport
- Se fonder sur des données et des observations
- Réputation
- Innovation et technologie
- Divertissement et engagement via le numérique

PLUS DE PARTENARIATS

- Avantages des partenariats avec l'athlétisme
- Soutien et pérennité des Fédérations membres et des Régions
- Villes hôtes
- Partenaires de diffusion
- Données et informations pour les partenariats



ADOPTION DU RAPPORT SUR LES DROITS DE L'HOMME

Pour faire suite à l'engagement pris lors du Congrès de 2019, le Conseil a nommé un Groupe de travail sur les droits de l'homme (HRWG) pour réaliser une étude préliminaire et rendre compte au Congrès de 2021 des progrès réalisés en matière de reconnaissance des droits de l'homme dans le domaine de l'athlétisme. Les conclusions et les recommandations du HRWG ont été approuvées par le Congrès. Le HRWG a été soutenu dans son analyse par des experts du Centre pour le sport et les droits de l'homme (CSHR) et le projet Shift; le rapport inclut leurs observations en tant qu'organes indépendants.

Le rapport du Groupe de travail sur les droits de l'homme est disponible sur le site Internet [en cliquant ici](#). De plus amples informations sont disponibles à la section 5.2 du présent Rapport annuel.

MEMBRES AFFILIÉS

Obligations des Fédérations membres

Chaque année, il est procédé à un suivi de la conformité des Fédérations membres au regard de leurs obligations en tant que membres affiliés de World Athletics. La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la capacité de nombreuses Fédérations membres à remplir

leurs obligations en tant que membre, et ce, indépendamment de leur volonté. Cette situation résulte principalement du fait que les Fédérations n'étaient pas en mesure d'organiser des championnats nationaux, en raison de la législation nationale en vigueur et des mesures restrictives en matière de sécurité sanitaire ou de leur impossibilité de faire participer des athlètes à des compétitions internationales. En dépit de ces perturbations, toutes les Fédérations membres ont acquitté leurs obligations en matière d'établissement de rapports en 2021.

Fédération russe d'athlétisme

Conformément à la décision du Congrès, en septembre 2019, de confirmer la suspension de la Fédération russe d'athlétisme (RusAF) jusqu'à ce que les conditions de réintégration fixées par l'Équipe de travail sur la Russie soient pleinement remplies, le Conseil a reçu à chacune de ses réunions un compte rendu de M. Rune Andersen, le président de l'Équipe de travail indépendante chargée de la question russe, sur les progrès réalisés par la RusAF au regard des conditions de réintégration fixées. Tous les rapports de l'Équipe de travail sur la Russie, ainsi que les décisions du Conseil qui en découlaient, ont été communiqués aux Fédérations membres et publiés sur le site Internet de World Athletics.

Au terme du travail minutieux accompli par l'Équipe de travail sur la Russie, de ses experts indépendants et de la RusAF, un Plan de réintégration définitif a été élaboré avant la date limite du 1er mars 2021 en vue du retour de la Russie en tant que membre international à part entière du sport. Ce Plan de réintégration définitif a été approuvé par le Conseil, le 28 février, et a ensuite été publié sur le site Internet de World Athletics (le communiqué de presse y afférent et le Plan de réintégration sont accessibles [en cliquant ici](#)).

En mars 2021, le Conseil a approuvé la recommandation de l'Équipe de travail de rétablir le programme relatif aux Athlètes neutres autorisés (ANA) pour les athlètes russes non concernés par des accusations de dopage, qui a débuté à temps pour la saison 2021 de compétitions en plein air. La décision du Conseil stipulait aussi que, jusqu'à la fin de l'année 2021, pas plus de 10 athlètes russes seraient autorisés à concourir en tant qu'athlètes ANA aux Jeux olympiques de Tokyo, aux compétitions de la Série mondiale d'athlétisme 2021 et aux Championnats d'Europe U23 de 2021. La RusAF pouvait choisir les dix athlètes qui pourraient concourir parmi ceux ayant obtenu le statut ANA, mais elle devait sélectionner en priorité les athlètes qui faisaient partie du

Groupe cible international d'athlètes soumis à des contrôles. Le nombre d'athlètes russes qui pouvaient participer à d'autres compétitions internationales n'était pas limité, à la condition que ces athlètes aient le statut ANA. Les athlètes russes de moins de 15 ans pouvaient continuer de participer à des compétitions internationales pour les moins de 15 ans (U15) en tant qu'athlètes neutres sans requérir l'aval du Bureau consultatif antidopage.

Ces dispositions pouvaient être révoquées à tout moment si l'Équipe de travail sur la Russie estimait que les progrès réalisés étaient insuffisants au regard des objectifs d'étape et des indicateurs clés de performance fixés dans le Plan de réintégration approuvé par le Conseil.

Lors de la réunion du Conseil de juillet 2021, l'Équipe de travail sur la Russie a confirmé que la RusAF avait réalisé des progrès satisfaisants au regard des étapes et des indicateurs clés de performance définis dans le Plan de réintégration sous la direction de la présidente par intérim Irina Privalova et avec l'aide des trois experts internationaux nommés pour accompagner la mise en œuvre du Plan de réintégration.

Le Conseil a également décidé que la question de l'affiliation de la RusAF serait inscrite à l'ordre du jour du 53e Congrès de World Athletics, au cours duquel le Congrès a été invité à voter sur la résolution suivante :

Dans l'exercice des pouvoirs que lui confère l'article 13.7 des Statuts de World Athletics, le Congrès décide de maintenir la suspension de l'affiliation de la RusAF à World Athletics jusqu'à ce que le Conseil statue que toutes les conditions fixées par le Conseil de temps à autre ont été satisfaites aux fins de la levée de la suspension de la RusAF et de sa réintégration.

Le Congrès a approuvé la résolution recommandée par le Conseil selon laquelle la RusAF restait suspendue pendant que le Conseil supervisait la finalisation du Plan de réintégration.

L'Équipe de travail a examiné les conditions de maintien du programme ANA en 2022. Le Conseil a approuvé la recommandation de l'Équipe de travail selon laquelle le programme ANA serait maintenu en 2022, mais serait assorti de changements comme énoncé dans le rapport complet de l'Équipe de travail sur la Russie qui est disponible [ici](#) (en anglais).

En raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, le Conseil, indépendamment et sans lien avec les travaux de l'Équipe de travail sur la Russie, a pris la décision d'imposer des sanctions à l'encontre de la Fédération d'athlétisme de Russie et de la Fédération membre du Bélarus, à savoir que tous les athlètes ainsi que le personnel d'encadrement et les officiels de la Russie et du Bélarus seraient exclus de tous les événements de la Série mondiale d'athlétisme, avec effet immédiat, et ce, jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, le Conseil a décidé que le dispositif relatif aux Athlètes ANA serait maintenu mais que les athlètes russes qui avaient obtenu le statut ANA pour la saison 2022 seraient exclus des événements de la Série mondiale d'athlétisme jusqu'à nouvel ordre.

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

Toutes les règles et tous les règlements, nouveaux ou modifiés, approuvés par le Conseil en 2021 sont répertoriés ci-dessous. Ils ont été intégrés dans le Livre des réglementations (Book of Rules) qu'il est possible de consulter sur notre site Internet [ici](#).

- Règlement sur les chaussures d'athlétisme
- Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics
- Statuts de World Athletics
- Règles de compétition et Règles techniques
- Règlement relatif aux meetings de la Ligue de diamant
- Règlement régissant la qualification dans la catégorie féminine (pour les athlètes présentant des différences de développement sexuel)
- Règles de candidature à l'organisation d'un événement
- Règles de gouvernance
- Règles relatives aux membres honoraires et aux récompenses pour services rendus
- Règlement des Courses sur route à label
- Règles du Congrès
- Règlement relatif au Circuit continental de World Athletics
- Règlement du Circuit d'épreuves combinées de World Athletics
- Règlement du Circuit de cross-country de World Athletics
- Règlement du Circuit de marche athlétique de World Athletics
- Règlement de la Série mondiale d'athlétisme de World Athletics

Veillez trouver ci-dessous une synthèse des principaux amendements :

- Statuts
 - Les amendements proposés par le Conseil ont été diffusés aux Fédérations membres dans le cadre des Documents de travail du Congrès 2021. Ces amendements ont été approuvés lors du 53e Congrès de World Athletics (cf. la section « Congrès » pour plus de détails).
- Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics
 - Les amendements apportés sont fondés sur les retours d'expérience issus de la précédente période de candidature et destinés à offrir un équilibre entre les exigences requises en matière de bonne gouvernance et la mise en œuvre d'une procédure pratique.
- Règles de compétition et Règles techniques
 - Ces Règles ont été modifiées en mars et en juillet. Les modifications apportées sont des clarifications, des corrections ou des formulations reflétant la pratique actuelle ou sont consécutives à l'introduction du 35km marche.

Les principaux changements concernent les points suivants :

- Règle de compétition 19.4 (Juges de concours) : pour autoriser l'utilisation d'autres indications visuelles pour confirmer la validité ou la non-validité des tentatives dans les épreuves de concours.
- Règle de compétition 32 (Marche) : pour prévoir des records du monde pour les épreuves nouvellement approuvées et la suppression éventuelle d'un record pour une distance devenue caduque, ainsi que les performances fixées pour les tout premiers records du monde du 35km marche et du 35 000m marche.
- Règle technique 6.2 - Note (Sanctions disciplinaires, soutien physique) : pour corriger un oubli antérieur concernant les athlètes recevant l'assistance d'un autre athlète.
- Règle technique 7.3 (Sanctions disciplinaires, épreuves de relais) : dans le cas d'un comportement antisportif grave, l'athlète fautif ne peut pas participer à d'autres épreuves.
- Règle technique 11 (Validité des performances) : pour permettre que les performances actuellement considérées comme valides uniquement si elles sont réalisées en plein air soient également valides si elles sont

réalisées en salle, sous réserve que toutes les règles techniques soient respectées. Les performances réalisées sur des pistes en salle surdimensionnées compteront parmi les performances réalisées en plein air.

- Règle technique 17.2.2 (Obstruction) : pour apporter une interprétation claire de ce qui est considéré comme une obstruction/bousculade.
- Règle technique 32.14 – Note (Essai manqué aux lancers depuis une cage) : pour préciser qu'un essai est manqué si l'engin heurte la cage et, en rebondissant, atterrit dans le secteur de chute, et qu'il y a également échec si l'engin ne laisse pas d'empreinte mesurable.
- Règle technique 54.1 (Marche) et Règle technique 54.7.3 (Marche) : pour inclure le 35km marche et le 35 000m marche.
 - Règle 5 (Vêtements, chaussures et dossards) des Règles techniques : cette règle a été modifiée en juin et en octobre pour refléter le maintien des dispositions transitoires énoncées dans la Note (ii) de la règle 5.2 des Règles techniques jusqu'au 31 octobre et jusqu'au 31 décembre successivement. D'autres modifications spécifiques de la Règle technique 5 ont été approuvées par le Conseil le 22 décembre ainsi qu'un nouveau Règlement sur les chaussures d'athlétisme qui est entré en vigueur le 1er janvier 2022.

- Règles de candidature à l'organisation d'un événement
 - Les nouvelles Règles de candidature à l'organisation d'un événement sont entrées en vigueur le 26 janvier 2021 et incluaient les amendements principaux suivants :
 - a. Suppression du Processus spécial de candidature à l'organisation des Championnats du monde de World Athletics et des Championnats du monde en salle de World Athletics; la sélection de la Région continentale devient un critère d'évaluation;
 - b. Ajout d'une disposition permettant d'attribuer deux éditions successives d'une même compétition de la Série mondiale d'athlétisme, sous réserve de la recommandation du Panel d'évaluation des candidatures et à la discrétion du Conseil;
 - c. Révision concernant le processus de candidature, les critères d'évaluation et la méthodologie proposée.
 - D'autres modifications ont été approuvées en décembre pour apporter la souplesse voulue et permettre de mieux appréhender la nature fluctuante du marché des candidatures à l'organisation d'événements et de faire face aux situations d'urgence.

- Règles de gouvernance
 - Modifications apportées à la règle 7.9 des Règles de gouvernance aux fins d'aligner le libellé et les délais relatifs aux rapports au Congrès.
- Règles relatives aux membres honoraires et aux récompenses pour services rendus
 - Ces nouvelles Règles définissent le processus qui régit la nomination des Membres honoraires et l'attribution lors du Congrès des récompenses pour services rendus. Dans le cadre de ce processus, le Panel de nomination examine les nominations provenant des Associations continentales et formule des recommandations au Conseil sur l'attribution des récompenses en vue de les soumettre à l'approbation du Congrès.
- Règles du Congrès
 - Amendements visant à permettre l'organisation d'un Congrès virtuel et la convocation du Congrès moins de 12 mois à l'avance dans des circonstances exceptionnelles. Ces modifications visent aussi à simplifier les règles de débat et à fournir des détails sur les résolutions écrites à adopter par les Fédérations membres.

- Règlements
 - Modifications du Règlement relatif aux meetings de la Ligue de diamant et du Règlement relatif au Circuit continental (qui sont entrés en vigueur le 1er avril 2021)
 - Règlement des courses sur route à label qui est entré en vigueur le 1er novembre 2021
 - Nouveaux règlements de World Athletics : Règlement du Circuit de cross-country, Règlement du Circuit de marche athlétique et Règlement du Circuit d'épreuves combinées
 - Règlement de la Série mondiale d'athlétisme
 - modifications visant à accorder l'Invitation privilégiée (Wild Card) pour le 35km marche des Championnats du monde Oregon22 aux champions du monde masculin et féminin du 50km marche des Championnats du monde de Doha 2019
 - modifications de l'alinéa 16.9.1 du Règlement de la Série mondiale d'athlétisme (dispositions spécifiques aux Championnats du monde en salle de World Athletics) aux fins de permettre à davantage d'athlètes d'effectuer des essais supplémentaires,

et ce, à compter des Championnats du monde d'athlétisme en salle Belgrade22

- Modifications du Règlement régissant la qualification dans la catégorie féminine (pour les athlètes présentant des différences du développement sexuel) : il s'agissait de modifications de nature opérationnelle et procédurale qui ont pris effet le 10 décembre 2021.
- Nouveau Règlement sur les chaussures d'athlétisme : toutes les règles relatives aux chaussures d'athlétisme figurent désormais dans un nouveau Règlement sur les chaussures d'athlétisme; seule la Règle 5.2 qui renvoie au Règlement demeure dans les Règles techniques.

POLITIQUE DE PROTECTION

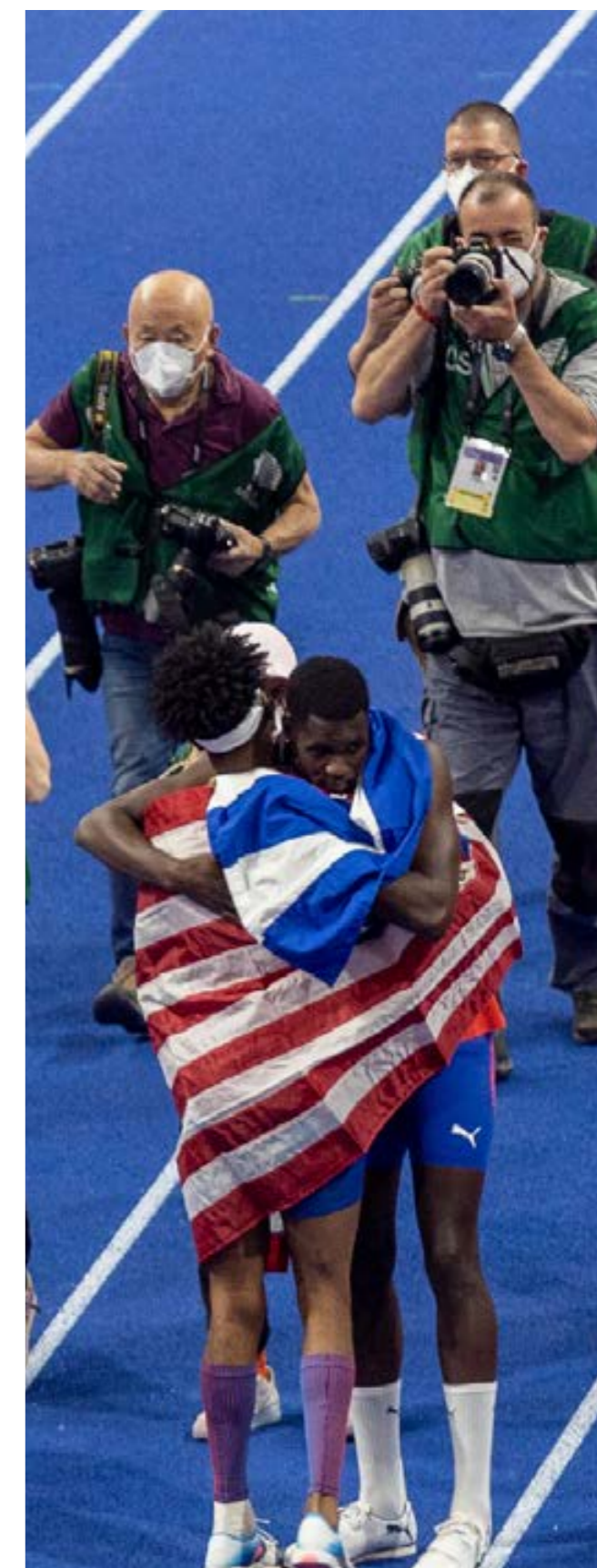
La Politique de protection de World Athletics a été approuvée par le Conseil et lancée officiellement le 10 novembre 2021. Cette politique vise à garantir que les personnes en position d'autorité dans l'athlétisme adoptent des pratiques qui préviennent activement le harcèlement, les abus et l'exploitation dans le sport. La nouvelle politique, qui est disponible en téléchargement sur le site Internet [en cliquant ici](#), vise à créer un environnement sûr et accueillant à tous les niveaux du sport, où chaque personne

impliquée est respectée, valorisée et protégée.

La politique définit les rôles et responsabilités spécifiques des Fédérations membres, des Associations continentales et de World Athletics dans la protection des athlètes et des autres participants à notre sport, tels que ceux impliqués dans le programme Kids' Athletics. La politique encourage les Fédérations membres à adopter leur propre politique en matière de protection et la documentation pertinente sur la protection. Des documents types sur la protection et un kit de mise en route sont en cours d'élaboration pour aider les Fédérations membres dans cette démarche.

La politique sera réexaminée chaque année et présentée au Conseil chaque année pour approbation.

De plus amples informations sont fournies dans le rapport du Groupe de travail sur la protection (cf. section 5.3).



NOMINATIONS DE MEMBRES AU SEIN DES INSTANCES DE WORLD ATHLETICS

Au cours de l'année 2021, le Conseil a validé la nomination des membres des instances de World Athletics figurant dans le tableau ci-dessous.

Instance de gouvernance ou instance indépendante de World Athletics	Composition et membres nommés	Durée du mandat
Panel d'examen chargé des aides mécaniques	David GRACE (AUS), Président Francis DODOO (GHA), Membre et Président de la Commission de la gouvernance Jinaro KIBET (KEN), Membre de la Commission de la gouvernance Raul CHAPADO (ESP), Membre du Conseil et Président de la Commission des compétitions Anna RICCARDI (ITA), Membre du Conseil Prof. Caroline NICOL (FRA), Membre	Du 24 janvier 2021 au 23 janvier 2025 (4 ans)
Panel d'évaluation des candidatures à l'organisation des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme	Antti PIHLAKOSKI (FIN), Président et Membre du Conseil Nawal EL MOUTAWAKEL (MAR), Membre du Conseil Ximena RESTREPO (COL), Membre du Conseil Jakob LARSEN, Membre de droit (Directeur du département Compétitions et Événements) Niels LINDHOLM, Membre de droit (Responsable conformité et risques) Ryo WAKABAYASHI, Représentant de Dentsu	Du 18 mars 2021 au 17 mars 2024 (3 ans)
Bureau consultatif antidopage	Sylvia BARLAG (NED)*, Présidente par intérim Louise REILLY (IRL)**, Membre par intérim	du 9 juillet 2021 au 31 décembre 2021
Groupe de travail sur la protection	Abby HOFFMAN (CAN), Présidente et Membre du Conseil Francis DODOO (GHA), Membre et Présidente de la Commission de la gouvernance Willie BANKS (USA), Membre du Conseil Beatrice AYIKORU (UGA), Membre du Conseil Bernard LAGAT (USA), Membre Brian SHAPIRO (USA), Membre	du 16 juin 2021 jusqu'au 15 juin 2022 (1 an)
Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme	Robbert DE KOCK (NED), Co-président Sylvia BARLAG (NED), Co-présidente Carson CAPRARA (USA), Membre Tom CARLEO (USA), Membre Chris COOK (GBR), Membre Toni ARNDT (SWE), Membre Iñaki GÓMEZ (CAN), Membre Ryan MONTGOMERY (GBR), Membre Spencer NEL (RSA), Membre Anna RICCARDI (ITA), Membre Brian ROE (AUS), Membre	Prolongé du 5 juin 2021 au 31 décembre 2021

* Présidente par intérim lorsque M. Robert Hersh était dans l'impossibilité de siéger au Bureau consultatif antidopage (en janvier 2022, le Conseil a approuvé la prolongation de son mandat jusqu'à ce que M. Hersh puisse reprendre son poste).

** Secrétaire temporaire du Bureau consultatif antidopage nommée en qualité de troisième membre jusqu'au 31 décembre 2021.

En outre, le Congrès a approuvé la recommandation de nommer Victoria Aggar et Jill Pilgrim en tant que Membres indépendants du Bureau de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme pour un nouveau mandat de deux ans, à compter du 1er décembre 2021 jusqu'à la première réunion du Conseil de World Athletics qui suivra le Congrès électoral de 2023. Le rapport du Panel de nomination au Bureau de l'UIA faisant état de la recommandation a été diffusé aux Fédérations membres le 6 août 2021; des informations détaillées figuraient également dans les Documents de travail du Congrès.

GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail sur la protection

Pour faire suite à la décision du Conseil, lors de sa réunion de mars 2021, de créer un groupe de travail pour aider le siège de WA à poursuivre l'élaboration de la Politique sur la protection et des futurs documents y afférents à l'intention des Fédérations membres et des Associations continentales, le Conseil a approuvé la composition du Groupe de travail sur la protection, dont la liste des membres et le mandat figurent dans le tableau ci-dessus.

Le rapport 2021 du Groupe de travail sur la protection figure à la section 5.3 du présent document.

Groupe de travail sur le Plan mondial

Un groupe de travail interne, composé de membres du Conseil, a été créé pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030. Il servira de comité de pilotage du projet. Il supervisera et contribuera au processus d'élaboration du Plan mondial.

Liste des membres du Conseil composant le Groupe de travail sur le Plan mondial :

- Willie BANKS (USA), Président
- Antti PIHLAKOSKI (FIN)
- Hélio Marinho GESTA DE MELO (BRA)
- Beatrice AYIKORU (UGA)
- Nan WANG (CHN)
- Adille SUMARIWALLA (IND)
- Robin SAPONG-EUGENIO (NMI)

Après un appel à propositions et un processus d'appel d'offres et au terme d'une évaluation rigoureuse, Deloitte LLP a été sélectionnée en tant qu'agence chargée de fournir des services de conseil pour la mise en œuvre du projet de Plan mondial.

Le rapport 2021 du Groupe de travail sur le Plan mondial figure à la section 5.4 du présent document.

Lors de sa réunion de décembre 2021, le

Conseil a décidé qu'un groupe de travail sur la mise en œuvre du Plan mondial devait être établi, dans le cadre d'un nouveau cahier des charges, pour une durée d'un an, dont le rôle serait de suivre les progrès réalisés au regard du Plan mondial.

PANELS

Panel d'examen chargé des aides mécaniques

Des démarches ont été entreprises au début de l'année 2021 pour constituer un panel d'experts ayant les compétences nécessaires pour examiner les cas individuels et décider si les aides mécaniques que l'on propose d'utiliser procurent ou non un avantage compétitif. Le Conseil a recommandé que le panel soit composé de quatre personnes spécialisées dans les domaines suivants : un expert en règlements juridiques, un expert en compétitions, un expert en para-athlétisme/handicap et éventuellement un expert en sciences et médecine du sport. La liste des membres composant ce panel est indiquée dans le tableau ci-dessus. Le rôle du panel est d'examiner chaque dossier sur le fond et de déterminer quelle procédure serait nécessaire pour aborder toutes les questions de chaque cas individuel afin de donner ou non son approbation.

Panel d'évaluation des candidatures à l'organisation des compétitions WAS

En vertu de la règle 4 des Règles de candidature à l'organisation d'un événement, un Panel d'évaluation des candidatures a été nommé par le Conseil. Le rôle de ce panel est de superviser les processus de candidature, d'évaluer les candidatures et de recommander au Conseil une ville hôte pour chaque compétition de la Série mondiale d'athlétisme. Le Conseil a approuvé la nomination de trois membres du Conseil pour siéger au Panel, pour un mandat de trois ans. La composition du Panel est indiquée dans le tableau ci-dessus.

Les responsabilités, les pouvoirs et les devoirs du Panel d'évaluation des candidatures sont décrits à l'annexe 1 des [Règles de candidature à l'organisation d'un événement](#) (tome C, section 6.1 du Livre des réglementations).

Les recommandations approuvées par ce Panel sont présentées dans le présent document.

Panel de nomination

Le Panel de nomination est composé des membres suivants :

- Gordon ORLIKOW (CAN), Responsable
- Vijay MAKHAN (MRI), Membre
- Chantal BRUNNER (NZL), Membre
- Catherine THYRA FORDE (TTO), Membre
- Sebastian COE (GBR), Président

Le panel, qui a été créé en 2019, a pour principale mission d'examiner et de proposer des candidatures au Conseil en vue de la nomination des membres siégeant au sein des instances de World Athletics. De plus amples renseignements sur les responsabilités, les pouvoirs et les devoirs du Panel de nomination sont décrits dans la règle 6 des [Règles de gouvernance](#) (tome B, section 3.1 du Livre des réglementations).

Après introduction des nouvelles Règles relatives aux membres honoraires et aux récompenses pour services rendus, le Panel de nomination a procédé à l'examen des propositions de récipiendaires de récompenses pour services rendus.

La liste des propositions de récipiendaires de l'Épingle de vétérans, de la Plaque du mérite, de l'Ordre du mérite d'argent a été communiquée aux Fédérations membres dans le cadre des Documents de travail du Congrès 2021.

Panel d'examen des questions de nationalité

Le Panel d'examen des questions de nationalité a été créé par le Conseil, en 2018, en vertu de l'alinéa 5.1 du Règlement sur l'admissibilité à représenter une Fédération membre dans les compétitions à représentation nationale.

Composition du Panel d'examen des questions de nationalité en 2021 :

- Hiroshi YOKOKAWA (JPN), Président
- Geoff GARDNER (NFI), Membre du Conseil
- Márton GYULAI (HUN), Membre
- Catherine JORDAN (BAR), Membre
- Jinaro KIBET (KEN), Membre
- Rožle PREZELJ (SLO), Membre
- Miguel CARRIZOSA GALIANO (PAR), Membre
- Brian ROE (AUS), Membre
- M'Hammed RHAZLANE (MAR), Membre

Le rôle du Panel d'examen des questions de nationalité est de déterminer si un athlète peut représenter une Fédération membre, en vertu des critères énoncés dans les règles et le règlement portant respectivement sur l'admission aux compétitions et sur l'admissibilité à représenter une Fédération membre (désormais les Règles sur les conditions d'admission aux compétitions). En 2021, le Panel d'examen des questions de nationalité, en collaboration avec l'UIA, a procédé à l'examen des règles et des règlements mentionnés ci-dessus, ainsi que de la procédure d'application associée, suite à l'application des règles depuis leur introduction en 2018.

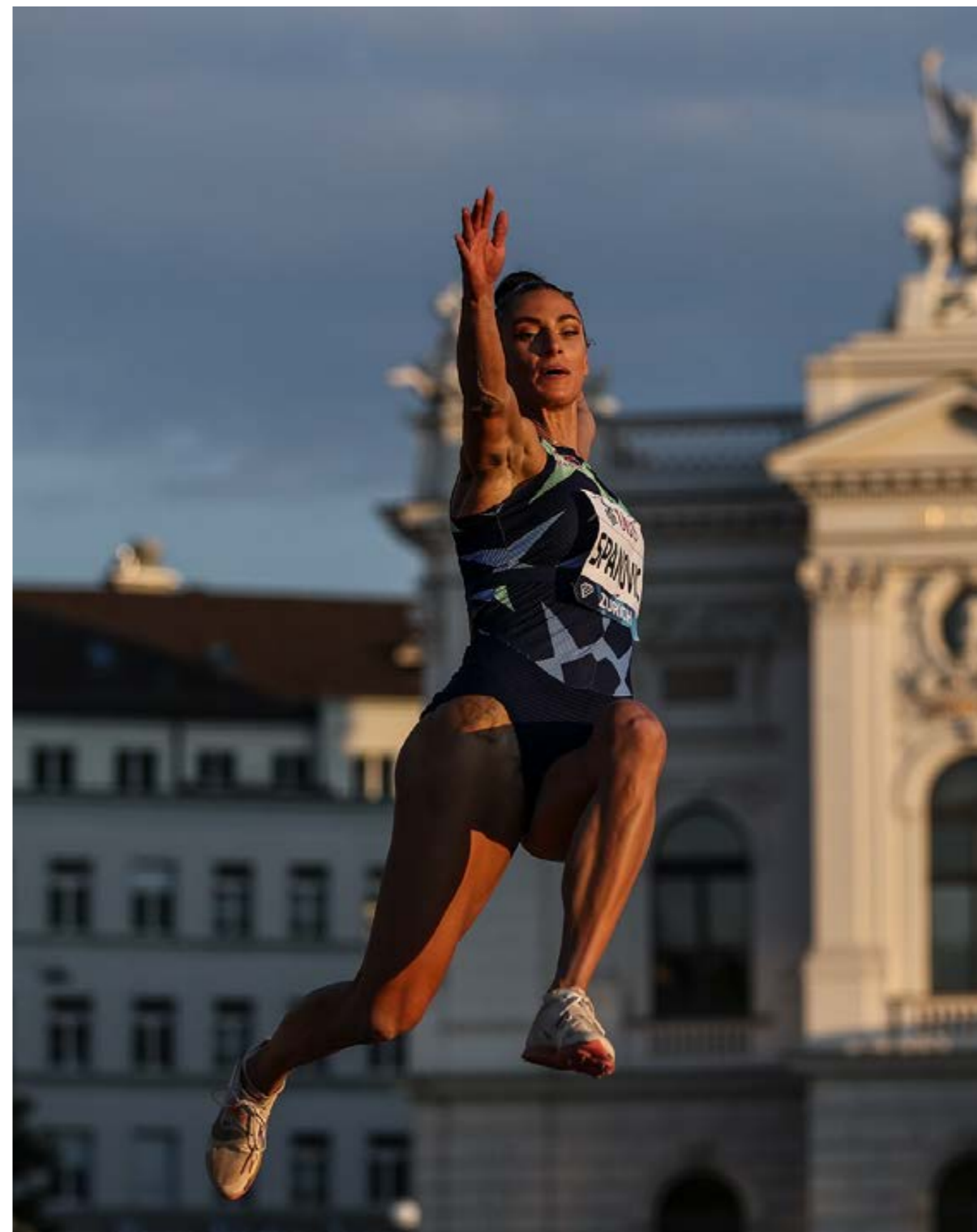
Au terme de cet examen, le Panel d'examen des questions de nationalité a recommandé au Conseil des améliorations des règles et règlements parmi lesquelles, le fait de pouvoir demander aux athlètes à tout moment de fournir des documents prouvant leur admissibilité; le fait que la décision du Panel puisse être assortie de conditions et que le Panel puisse refuser une demande si les conditions préalables ne sont pas respectées; et le fait qu'un examen plus approfondi des documents soumis dans le cadre d'une demande soit possible. En outre, pour compléter les améliorations proposées aux règles et règlements, le Panel a également

recommandé que la procédure de demande soit améliorée pour inclure les éléments suivants : des contrôles de documents effectués par l'UIA, le fait de rendre obligatoire la notification préalable de la première Fédération membre et la question spécifique du respect des droits et privilèges de l'athlète dans son nouveau pays ou territoire. Le Panel a également discuté et accepté que des frais de dossier tels qu'envisagés dans le règlement soient mis en place. Le Conseil a approuvé les principes recommandés pour que le Panel puisse aller de l'avant et rédiger les amendements à apporter aux règles et règlements.

En 2021, ce Panel a pris 27 décisions dont le résumé est disponible sur notre site Internet, en cliquant [ici](#), à la rubrique « Athlete Transfer of Allegiance ».

RAPPORT ANNUEL 2020 DU CONSEIL

Le 5 septembre 2021, le Conseil a validé le Rapport annuel 2020 du Conseil, y compris les audits 2020. Ce rapport a ensuite été distribué à l'ensemble des Fédérations membres et publié sur notre site Internet (veuillez cliquer [ici](#)).



3.2 COMPÉTITION ET ÉVÉNEMENTS

COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE D'ATHLÉTISME (WAS) ET JEUX OLYMPIQUES

L'un des principaux objectifs en 2021 était de fournir un programme aussi complet que possible de compétitions et d'événements pour les athlètes, malgré la pandémie actuelle de COVID-19. Ce programme incluait deux compétitions de la Série mondiale d'athlétisme ainsi que les Jeux olympiques.

Date (2021)	Compétition	Lieu
1 et 2 mai	Relais mondiaux de World Athletics	Chorzów, Silésie, Pologne
du 30 juillet au 8 août	Jeux olympiques de Tokyo 2020	Tokyo, Japon
du 18 au 22 août	Championnats du monde U20 de World Athletics	Nairobi, Kenya

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des principales statistiques et des faits marquants de ces événements :

RELAIS MONDIAUX DE WORLD ATHLETICS, SILÉSIE (POL)

- Au total, 384 athlètes ont participé (181 femmes et 203 hommes)
- 31 Fédérations membres ont participé
- Les équipes d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Cuba, d'Italie, des Pays-Bas et de la Pologne (pays hôte) se sont qualifiées pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020
- Pour ces Relais mondiaux de World Athletics en Silésie, les chiffres d'audience dans le monde ont atteint 13,4 millions de spectateurs, soit une légère baisse par rapport aux éditions précédentes. Durant les deux jours de compétition, c'est aux États-Unis, en Chine et en Italie que les chiffres d'audience ont été les plus élevés. L'événement a été vu 310 000 fois sur la chaîne YouTube de World Athletics et plus de 215 000 fois sur Facebook.



JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2020

Tokyo 2020 a été l'édition des Jeux la plus réussie au niveau mondial pour l'athlétisme. Prévus en 2020, les Jeux olympiques de Tokyo ont été reportés en raison de la pandémie mondiale. Le programme d'athlétisme s'est déroulé du 30 juillet au 8 août 2021.

- Au total, 1 913 athlètes ont participé (901 femmes et 1 012 hommes).
- 197 Fédérations membres (y compris l'Équipe des athlètes réfugiés et les Athlètes neutres autorisés [ANA]) étaient représentées à Tokyo.
- Un nombre record de 83 équipes sont parvenues en finale, soulignant la portée mondiale de notre sport; 43 sont montées sur le podium et 23 d'entre elles ont décroché l'or.
- Au cours des 10 jours de compétition, trois records du monde, 12 records olympiques, 28 records continentaux et 145 records nationaux ont été établis.
- Le nombre de 43 pays au classement des médailles est le plus important en athlétisme depuis plus de 20 ans, soulignant ainsi la diversité et la richesse des talents dans notre sport. Parmi tous les sports olympiques des Jeux de Tokyo, 93 équipes ont obtenu des médailles, ce qui signifie que près de 50 % des participants ont réalisé cet exploit en athlétisme.

- Grâce à l'athlétisme, 12 pays (Bahamas, Bahreïn, Botswana, Burkina Faso, Éthiopie, Grenade, Jamaïque, Kenya, Maroc, Namibie, Porto Rico et Ouganda) ont gravi les marches du podium olympique.
- Plus de 100 pays ont désormais décroché au moins une fois une médaille olympique en athlétisme.
- Au total, pendant les Jeux, les athlètes ont couvert au total une distance combinée de 2 045 750 mètres dans les épreuves sur piste et de 10 737 km dans les épreuves sur route. Les athlètes des épreuves de concours ont réalisé une distance combinée de 1 508 mètres dans les lancers et une distance combinée de 2 490 mètres dans les sauts.
- D'autre part, les Jeux olympiques de Tokyo furent l'événement majeur le plus réussi de l'histoire en termes de qualité, comme l'indique le classement des compétitions basé sur le score de performance :

Score	Événement
197,115	Jeux olympiques Tokyo 2020
196,457	Championnats du monde de World Athletics Doha 2019
195,953	Jeux olympiques Rio 2016
194,547	Championnats du monde de World Athletics Beijing 2015
193,426	Championnats du monde de World Athletics London 2017

CHAMPIONNATS DU MONDE U20 DE WORLD ATHLETICS, NAIROBI (KEN)

Initialement prévus du 17 au 22 août, les Championnats du monde d'athlétisme U20 ont débuté un jour plus tard, le 18 août, en raison de l'impact de la pandémie sur les déplacements des équipes et la logistique liée au transport des équipements indispensables à la compétition.

- Au total, 849 athlètes ont participé (389 femmes et 460 hommes).
- 114 Fédérations membres (y compris l'Équipe des athlètes réfugiés et l'Équipe ANA) étaient représentées.
- Quatre records du monde U20, 11 records continentaux U20, 14 records des championnats, 69 records nationaux U20 et 10 records nationaux seniors ont été établis pendant les championnats.
- 18 équipes ont remporté des médailles d'or, 35 ont décroché au moins une médaille et 63 se sont classées parmi les huit premières.
- Le Botswana, la Finlande, le Nigeria et le Kenya (pays hôte) font partie des pays qui ont connu leurs meilleurs Championnats du monde U20 de World Athletics. La Namibie et Israël ont remporté leurs premières médailles d'or et Chypre a remporté sa première médaille.
- Les championnats ont été diffusés dans plus de 70 pays dans le monde et tous les autres

pays ont eu accès à une retransmission en direct sur la chaîne YouTube de World Athletics. Au Kenya, environ un million de téléspectateurs ont suivi les championnats chaque jour sur la chaîne de télévision locale gratuite NTV.

- Les Championnats ont enregistré un total de 19,2 millions de téléspectateurs à travers le monde, un chiffre sensiblement comparable aux éditions précédentes. La chaîne KBC a enregistré des chiffres d'audience record dans tout le Kenya. Les Championnats ont également été vus 1,74 million de fois sur la chaîne YouTube de World Athletics et 340 000 fois sur Facebook.

Les statistiques et faits marquants des Championnats du monde d'athlétisme U20 sont accessibles [ici](#).

FUTURES COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE D'ATHLÉTISME

Les compétitions de la Série mondiale d'athlétisme énumérées ci-dessous ont été reportées en 2021 en raison du maintien des mesures de santé et de sécurité, ainsi que des restrictions de voyage instaurées par les gouvernements locaux pour empêcher la propagation de la COVID-19.

Championnats du monde de cross-country de World Athletics Bathurst23

Initialement prévus le 20 mars 2021, ces championnats ont été reportés au 19 février 2022, et sont désormais programmés pour le 18 février 2023.

Championnats du monde en salle de World Athletics Nankin23

Les Championnats du monde d'athlétisme en salle qui se dérouleront à Nankin (CHN) sont prévus du 17 au 19 mars 2023. Ces championnats attribués à Nankin devaient initialement avoir lieu en mars 2020; ils ont été reportés à mars 2021, puis à mars 2023.

Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics Yangzhou 22

D'autre part, les Championnats du monde d'athlétisme de semi-marathon de Yangzhou, initialement prévus pour le 27 mars 2022, ont été reportés au 13 novembre 2022.

Calendrier des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme

En 2021, le Conseil a attribué l'organisation des cinq compétitions suivantes de la Série mondiale d'athlétisme (WAS) :

Date	Compétition WAS	Lieu / Ville organisatrice
4 et 5 mars 2022	Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics*	Mascate, Oman
du 30 septembre au 1er octobre 2023	Championnats du monde de course sur route de World Athletics	Riga, Lettonie
13 et 14 mai 2023	Relais mondiaux de World Athletics	Guangzhou, Chine
du 1er au 3 mars 2024	Championnats du monde en salle de World Athletics	Glasgow, Grande-Bretagne
du 20 au 25 août 2024	Championnats du monde U20 de World Athletics	Lima, Pérou

* La ville de Minsk au Bélarus avait été initialement choisie pour organiser cette compétition. Toutefois, le Conseil a décidé de relocaliser l'événement en raison de l'incertitude concernant les relations diplomatiques et les restrictions en matière de voyages internationaux et de leur impact sur l'organisation des championnats à Minsk.

Le Conseil a reporté à 2022 la décision de l'attribution de l'organisation des éditions 2024 et 2026 des Championnats du monde d'athlétisme de cross-country.

Au cours des trois précédents cycles de candidature à l'organisation de compétitions WAS (soit 21 compétitions), 23 villes se sont portées candidates.

Les enjeux inhérents à l'organisation d'événements ont pris de l'ampleur pendant la pandémie de COVID-19. Dans un contexte géopolitique des plus incertains depuis les années 1940, World Athletics a fait des candidatures à l'organisation d'événements WAS une grande priorité. Après des changements opérés en termes de stratégie et de philosophie, un nombre record de dossiers de candidatures ont été déposés par des villes candidates en 2021.

En 2021, le nombre des candidatures a augmenté de 250 % par rapport aux trois précédents cycles d'appel à candidatures : 19 villes candidates ont déposé un dossier de candidature pour sept événements WAS et un total de 45 manifestations d'intérêt ont été recensées. La diversité des villes candidates a également augmenté de 300 %, avec des dossiers de candidature présentés par 15 Fédérations membres.

En 2021, le Conseil a attribué l'organisation de cinq compétitions WAS. Trois d'entre elles ont été confiées à trois nouveaux pays n'ayant jamais organisé ce type d'événement auparavant : la Lettonie, Oman et le Pérou, ce qui démontre un nouvel élan en matière de portée mondiale, de visibilité et d'intérêt en faveur de l'organisation d'événements WAS.

Vous trouverez [ici](#) l'échéancier des candidatures avec les dernières dates limites de dépôt des dossiers pour l'organisation de futures compétitions WAS.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS DE LA SÉRIE MONDIALE D'ATHLÉTISME (WAS)

Date	Compétition WAS	Lieu/Ville organisatrice
1er et 2 mai 2021	Relais mondiaux de World Athletics	Silésie, Pologne
du 18 au 22 août 2021	Championnats du monde U20 de World Athletics	Nairobi, Kenya
4 et 5 mars 2022	Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics	Mascate, Oman
du 18 au 20 mars 2022	Championnats du monde en salle de World Athletics	Belgrade, Serbie
du 15 au 24 juillet 2022	Championnats du monde de World Athletics	Oregon, États-Unis
du 1er au 6 août 2022	Championnats du monde U20 de World Athletics	Cali, Colombie
13 novembre 2022	Championnats du monde de semi-marathon de World Athletics	Yangzhou, Chine
18 février 2023	Championnats du monde de cross-country de World Athletics	Bathurst, Australie
du 17 au 19 mars 2023	Championnats du monde en salle de World Athletics	Nankin, Chine
13 et 14 mai 2023	Relais mondiaux de World Athletics	Guangzhou, Chine
du 19 au 27 août 2023	Championnats du monde de World Athletics	Budapest, Hongrie
du 30 septembre au 1er octobre 2023	Championnats du monde de course sur route de World Athletics	Riga, Lettonie
du 1er au 3 mars 2024	Championnats du monde en salle de World Athletics	Glasgow, Grande-Bretagne
du 20 au 25 août 2024	Championnats du monde U20 de World Athletics	Lima, Pérou

PROCÉDURES DE QUALIFICATION ET HORAIRES DE COMPÉTITION

En 2021, le Conseil a approuvé les procédures de qualification et/ou les horaires des compétitions de la Série mondiale d'athlétisme énumérées ci-dessous. Des informations détaillées ont ensuite été communiquées aux Fédérations membres et publiées sur le site Internet :

- [Championnats du monde de marche par équipes de World Athletics Mascate 22](#)
- [Championnats du monde U20 de World Athletics Cali 22](#)
- [Championnats du monde en salle de World Athletics Belgrade 22](#)
- [Championnats du monde de World Athletics Oregon 22](#)
- [Championnats du monde de cross-country de World Athletics Bathurst 23](#)

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME OREGON22 – MISE À JOUR CONCERNANT LE DÉBUT DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION

Le début de la période de qualification en vue des Championnats du monde d'athlétisme Oregon22 a été reporté au 28 juin 2021, toutes les autres échéances restant inchangées. Cette mesure visait toutes les disciplines, sauf les marathons, la marche athlétique, le 10 000m, les

épreuves combinées et les relais pour lesquels la période de qualification commençait plus tôt, ce qui fait que ces compétitions n'ont pas été affectées. L'objectif était d'éviter d'avantager injustement les Fédérations membres qui organisaient des compétitions pendant la deuxième période réservée aux championnats nationaux et, plus précisément, le 27 juin 2021.

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME OREGON22 – RELAIS MIXTES

Comme les séries préliminaires et la finale du relais 4x400m mixte sont prévues le premier jour des Championnats du monde Oregon22, le Conseil a approuvé de limiter à un seul athlète le nombre de remplaçants dans les relais mixtes 4x400m pour veiller à ce que l'horaire de compétition ne favorise pas de manière excessive les Fédérations membres ayant un nombre important d'athlètes au 400m si quatre remplaçants étaient autorisés.

RÉVISION DU SYSTÈME DES PRIMES POUR LES COMPÉTITIONS WAS

Il a été procédé à une révision de la répartition des primes octroyées aux compétitions de la Série mondiale de World Athletics. Le Conseil a approuvé la nouvelle structure selon les principes suivants :

- Révision des primes pour les Relais mondiaux de World Athletics aux fins d'aligner les primes attribuées aux Relais mondiaux de World Athletics sur celles des autres compétitions WAS et de garantir un modèle financier viable pour les futurs comités d'organisation locaux, l'objectif étant d'attirer davantage de villes hôtes pour l'organisation de l'événement.
- Augmentation de l'enveloppe des primes des Championnats du monde d'athlétisme (WCH) de 968 000 USD et réduction de l'enveloppe des primes des Championnats du monde d'athlétisme de marche par équipes (WRW) de 280 000 USD. Cette réduction résulte de la suppression des primes pour les compétitions individuelles, étant donné que les marcheurs peuvent percevoir des primes lors des Championnats du monde d'athlétisme bisannuels. D'autre part, les Championnats du monde de marche par équipes étant de fait une compétition par équipes, la priorité devait donc être donnée à la compétition par équipes. La somme supplémentaire attribuée pour les Championnats du monde d'athlétisme sera répartie entre les huit premiers athlètes de chaque épreuve.

MARCHE ATHLÉTIQUE ET PROGRAMME OLYMPIQUE 2024

Pour faire suite à la décision du CIO de ne pas inclure le cross-country ni une épreuve supplémentaire de marche athlétique au programme olympique 2024, et pour faire suite à la demande que l'épreuve longue masculine de marche athlétique soit une épreuve mixte pour garantir la parité femmes-hommes, World Athletics a élaboré une épreuve de marche dans laquelle femmes et hommes peuvent concourir. Après consultation des différentes parties prenantes, y compris la Commission des athlètes, la Commission des compétitions et la communauté de la marche athlétique, une proposition a été élaborée pour une épreuve mixte de marche athlétique, proposition en cours de discussion avec le CIO et en attente de son approbation.

NOMINATIONS DES DÉLÉGUÉS AUX COMPÉTITIONS

En 2021, le Conseil a validé la liste des délégués désignés pour les compétitions suivantes :

- Championnats du monde en salle de World Athletics Belgrade22
- Championnats du monde U20 de World Athletics Cali22

Une feuille de route, assortie d'objectifs clairs et d'un calendrier, a été établie pour définir comment aborder à l'avenir les questions relatives à la représentativité des Régions continentales et l'égalité femmes-hommes parmi les officiels techniques internationaux. Ce travail est piloté par la Commission du développement et la Commission des compétitions.

Comme indiqué ci-dessous, le Conseil a également approuvé la modification des mandats actuels des Officiels techniques internationaux, des Starters internationaux, des Juges internationaux de photographie d'arrivée et des Juges de marche internationaux. Il a également approuvé la révision de l'échéancier relatif au processus d'évaluation et de nomination.

Panels	Mandat actuel	Proposition
Officiels techniques internationaux (OTI)	de 2018 à 2021	de 2018 à 2022
Starters internationaux*	de 2017 à 2021	de 2017 à 2022
Juges internationaux de photographie d'arrivée*	de 2017 à 2021	de 2017 à 2022
Juges internationaux de marche	de 2019 à 2022	de 2019 à 2023

* Le mandat de ces deux panels a été prolongé d'un an en 2019 afin qu'il corresponde à celui des OTI.

La prolongation de ces mandats est motivée par le fait que, compte tenu de la pandémie et de la situation qui prévaut dans le monde en 2021, il n'a pas été possible de former des conférenciers de niveau II dans le cadre du Système de formation et certification des officiels techniques (TOECS) et, par conséquent, de permettre aux Régions d'organiser leurs cours de niveau II du TOECS pour nommer les OTI; et ainsi, de permettre aux officiels sélectionnés de participer à l'évaluation des OTI de World Athletics qui s'effectue en présentiel. Le report des Jeux olympiques de 2020 et de certaines compétitions de la Série mondiale d'athlétisme a également pour conséquence que les membres des panels actuellement en exercice sont désignés pour des compétitions prévues en 2022, soit après l'expiration de leur mandat.



MEETINGS D'UNE JOURNÉE

Ligue de diamant Wanda

Malgré les difficultés liées à la pandémie, la Ligue de diamant Wanda a réussi à organiser une saison 2021 presque complète; seules les deux étapes chinoises du circuit ont été annulées (pour information, seuls huit meetings de la Ligue de diamant avaient été organisés en 2020). Au total, 12 meetings de la Ligue de diamant ont donc eu lieu, avec en point d'orgue à Zurich la première finale ayant lieu sur deux jours, qui incluait l'ensemble des 32 disciplines de la Ligue de diamant, selon un format de type championnat. Les athlètes ont marqué des points lors des meetings du circuit pour se qualifier pour la finale dans leur discipline.

Le format « tour final à 3 », qui a été expérimenté tout au long de la saison 2021 dans les sauts horizontaux et dans les lancers, n'a pas été adopté lors de la finale. Le vainqueur de chaque discipline de la Ligue de diamant a perçu une prime de 30 000 USD et reçu une invitation privilégiée (wild card) pour les Championnats du monde d'athlétisme Oregon22.

Au total, 427 femmes et 466 hommes ont participé aux meetings de la Ligue de diamant Wanda en 2021. Un record du monde a été battu lors d'un meeting de la Ligue de diamant

Wanda, ainsi que 13 records continentaux et 53 records nationaux.

Les résultats détaillés sont disponibles sur le site Internet (veuillez cliquer [ici](#)).

Circuit continental de World Athletics

Lancé en 2020, le Circuit continental de World Athletics a pour objectif d'instaurer un circuit international homogène et cohérent réunissant les meilleurs meetings internationaux d'une journée (hors Ligue de diamant Wanda) et couvrant toutes les régions continentales. Le Circuit est structuré en trois niveaux : Or, Argent et Bronze. Le Circuit continental 2021 niveau Or a rassemblé certains des meetings jouissant d'une longue tradition en athlétisme aux côtés de meetings plus récents qui ont commencé à faire leurs preuves et instauré leur propre tradition dans différentes régions du monde.

Malgré quelques annulations dues à la pandémie, 69 meetings du Circuit continental de World Athletics ont été organisés en 2021 (12 de niveau Or, 16 de niveau Argent et 41 de niveau Bronze), alors que seulement 28 meetings ont eu lieu en 2020. Au total, 2 441 athlètes femmes et 2 912 athlètes hommes ont concouru lors de la saison 2021 du Circuit continental. Deux records du monde, 12 records

continentaux et 100 records nationaux y ont été établis.

Le calendrier détaillé des meetings, y compris les résultats complets, est disponible sur le site Internet [ici](#).

Circuit mondial en salle de World Athletics

Le Circuit mondial en salle d'athlétisme a proposé davantage d'occasions de compétition en 2021 grâce à son calendrier, le plus étoffé à ce jour, qui comprenait 24 meetings répartis en Europe et en Amérique du Nord. Six meetings de niveau Or ont été organisés, 10 meetings de niveau Argent et huit meetings de niveau Bronze.

Au total, 645 athlètes femmes et 711 athlètes hommes ont concouru lors du Circuit mondial en salle en 2021. Trois records du monde, 11 records continentaux et 66 records nationaux y ont été établis.

Le calendrier détaillé ainsi que les résultats complets sont disponibles sur le site Internet [ici](#).



Challenge de marche, Challenge des épreuves combinées et Challenge de cross-country

Les Challenges de cross-country, de marche et des épreuves combinées ont été durement touchés par la pandémie en 2021. Seuls trois meetings de cross-country, un de marche et quatre d'épreuves combinées ont été organisés au titre des anciens Challenges.

Les circuits des meilleurs meetings mondiaux d'une journée de cross-country, d'épreuves combinées et de marche passeront tous à une structure à trois niveaux, à partir de la fin novembre 2021. Pour compléter le tableau de la restructuration des compétitions internationales d'athlétisme, le Circuit de cross-country, le Circuit des épreuves combinées et le Circuit de marche de World Athletics remplaceront les actuels Challenge et Circuits de meetings à permis, en proposant une répartition plus large des compétitions dans le monde.

UNITÉ CHARGÉE DU CALENDRIER MONDIAL

En 2021, l'Unité chargée du Calendrier mondial a poursuivi sa collaboration aux côtés des Associations continentales, des Fédérations membres, des Directeurs de meeting et de la Commission des athlètes afin d'identifier les

périodes réservées aux championnats nationaux pour les saisons en salle et en plein air.

Les périodes réservées ont été confirmées pour la période 2021-2023, comme indiqué ci-dessous :

2021	En salle	En plein air
Période réservée 1	20 et 21 février	5 et 6 juin
Période réservée 2	-	26 et 27 juin

2022	En salle	En plein air
Période réservée 1	26 et 27 février	25 et 26 juin
Période réservée 2	-	-

2023	En salle	En plein air
Période réservée 1	18 et 19 février	8 et 9 juillet
Période réservée 2	-	29 et 30 juillet

COURSES SUR ROUTE À LABEL DE WORLD ATHLETICS

En 2021, 191 courses sur route ont obtenu un label World Athletics au début de l'année. Seulement 84 courses ont eu lieu. Ces courses ont eu lieu dans 50 pays couvrant l'ensemble des six Régions continentales.

La pandémie a donc pesé lourdement sur la saison 2021, puisque la moitié des courses prévues n'ont pas eu lieu. Pour celles qui ont pu se dérouler, seuls des athlètes locaux ont participé, et dans certains cas sans athlètes d'élite, en raison des restrictions applicables aux voyages. Par conséquent, l'industrie de la course sur route a été durement touchée par la pandémie. En effet, l'organisation d'événements est beaucoup plus coûteuse qu'auparavant et c'est surtout dans les pays ayant une politique de « zéro covid » que notre sport est confronté aux plus grandes difficultés.

Des informations sur les courses sur route à label World Athletics, y compris le calendrier et les résultats des compétitions, sont disponibles sur le site Internet [ici](#).

Le programme antidopage (fondé sur le modèle de contrôles antidopage hors compétition et le cadre de financement) pour les Courses



sur route à label a été instauré en 2020. Il a été réduit en 2021 pour tenir compte de la baisse des occasions de compétition pour les athlètes, et pour éviter de faire peser une charge financière excessive sur les courses compte tenu des difficultés inhérentes au contexte économique. La somme de 950 000 USD a toutefois été obtenue par la contribution antidopage provenant du volet du programme consacré aux courses sur route. En 2021, un total de 1 766 échantillons a été collecté dans le cadre du programme dédié aux contrôles hors compétition (contre 1 434 en 2019 et 1 151 en 2020). 302 athlètes faisaient partie du groupe-cible d'athlètes soumis à des contrôles. Le nombre moyen de contrôles réalisés par an sur un athlète du groupe-cible était de 7,10 pour les athlètes du Top 40, et de 3,43 pour les autres. Un total de 674 145 USD a été investi uniquement pour les contrôles. Vingt affaires judiciaires spécifiques à la course sur route ont été ouvertes en 2021 pour violation des règles antidopage. En matière d'éducation, un « Groupe-cible Éducation » a été créé, ciblant 316 athlètes participant à des courses à label. Dix séances de formation ont été organisées à l'intention des athlètes et quatre à l'intention de leur personnel d'encadrement. Le taux de participation était de 70 % et le pourcentage de décrochage n'a pas dépassé 2 %.

RECORDS DU MONDE ÉTABLIS EN 2021

Les records du monde suivants ont été établis et homologués en 2021 :

Catégorie	Catégorie	Hommes	Femmes	Mixte	Total
En plein air	En plein air	6	13	0	19
En salle	En salle	3	1	0	4
U20	U20	6	3	0	9
U20 en salle	U20 en salle	1	3	0	3
Total	Total	16	20	0	36

La liste des records du monde est consultable sur le site Internet de World Athletics en cliquant [ici](#).

CLASSEMENT MONDIAL

Le Classement mondial peut être consulté sur le site Internet de World Athletics en cliquant [ici](#).

L'outil en ligne « Road to Tokyo » a permis de suivre le processus de qualification olympique. Il est possible d'effectuer une recherche par discipline, par pays et par mode de qualification. L'outil a permis de suivre chaque discipline en temps réel pendant la période de qualification pour les JO de Tokyo 2020, laquelle se terminait le 29 juin 2021.

COMPÉTITIONS COMPTANT POUR LE CLASSEMENT MONDIAL (PROJET)

En 2021, World Athletics a réalisé un travail de révision de la définition formelle de « Compétition internationale », celle-ci étant la formulation usuelle qui fait le lien avec les règles et règlements de World Athletics relatifs à la compétition. La définition est pertinente pour les compétitions approuvées par World Athletics ou les Associations continentales. En revanche, la plupart des compétitions organisées au niveau national ne relève pas nécessairement de cette définition formelle, bien que les résultats soient actuellement toujours gérés par World Athletics.

En conséquence, le Conseil a approuvé l'introduction de la notion de « compétitions comptant pour le classement mondial » ; il s'agit d'une catégorie globale qui inclura toutes les compétitions à travers le monde, à tous les niveaux, en parfaite conformité avec les règles et règlements de World Athletics. Le projet de Compétitions comptant pour le classement mondial sera mis en œuvre en tant que projet pilote en 2022 et sera régulièrement évalué et révisé avant de proposer sa complète mise en œuvre prévue en 2023.

En outre, le Conseil a approuvé les amendements suivants qui portent sur les modalités du Classement mondial, en vigueur au 1er janvier 2022, qui sont présentés ci-dessous :

- Les épreuves de marche athlétique sur piste sont considérées comme des épreuves principales (au même titre que celles organisées sur route). Désormais, pour le calcul des points de Classement mondial, ces épreuves appartiendront à la même catégorie que leur équivalent sur route.
- Les épreuves du 5km et 10km sur route seront incluses comme des épreuves similaires dans les groupes d'épreuves du 5000m et 10 000m respectivement, avec les ajustements suivants :

- Le 5000m (ou 5km) n'est plus une épreuve similaire au 10 000m
- Les Championnats de cross-country de World Athletics ne sont plus une épreuve similaire au 10 000m
- En conséquence, les performances ne seront prises en compte que si elles sont réalisées sur des parcours dûment mesurés pour lesquels un certificat de mesurage international a été délivré.
- Les Points de classement d'arrivée ne seront attribués que s'il y a un minimum de deux athlètes dans l'épreuve, quelle que soit la catégorie de la compétition.

Catégories de compétition

Il a été décidé d'apporter des modifications au type de catégorie de certaines compétitions existantes ou nouvelles comme suit :

- Championnats en plein air NCAA : ils permettront de remporter des points de classement mondial de catégorie B (anciennement catégorie C)
- Championnats en salle NCAA : ils permettront de remporter des points de classement mondial de catégorie C (anciennement catégorie E)
- Meetings de l'Asian Grand Prix (une compétition se déroulant sur deux jours sur deux sites différents) : ils permettront de remporter des points de classement mondial de catégorie C
- Championnats méditerranéens U23 : ils permettront de remporter des points de classement mondial comme suit :
 - En plein air : catégorie D
 - En salle : catégorie E
- Les Meetings continentaux à permis seront intégrés au Circuit continental et recevront le label de meeting de la série Challenger du Circuit continental. Ils seront toujours organisés sous l'égide de l'Association continentale concernée et continueront de permettre l'attribution de points de classement mondial de catégorie D.

CLASSEMENT MONDIAL DU CROSS-COUNTRY

En 2021, World Athletics a lancé le Circuit de cross-country et, en parallèle, a lancé le tout premier Classement mondial du cross-country, qui est désormais disponible sur le site Internet dans la section «World Rankings» (Classement mondial).

Du fait de la nature et des distances différentes des épreuves de cross-country, les points de classement mondial sont attribués sur la base des scores de performance (sur la base uniquement de la position d'arrivée) et les tables correspondantes sont disponibles dans le Règlement du Circuit de cross-country (et bientôt aussi dans la section Règles du classement mondial [World Rankings Rules]). Les athlètes peuvent obtenir des points comptant pour le Classement mondial du cross-country lors de l'une des compétitions suivantes qui sont réparties en quatre catégories :

Catégorie du Classement mondial	Compétitions
GW	Championnats du monde de cross-country de World Athletics
GL	Championnats continentaux de cross-country Meetings du Circuit de cross-country (niveau Or)
A	Meetings du Circuit de cross-country (niveau Argent)
B	Championnats du monde de cross-country de World Athletics – courses U20 Meetings du Circuit de cross-country (niveau Bronze) Championnats nationaux de cross-country Autres compétitions internationales de cross-country (Championnats panaméricains de cross-country, Championnats du monde universitaires de cross-country [FISU], Championnats de cross-country des Balkans, etc.)

Seules les courses senior comptent pour le classement mondial, à l'exception des courses U20 des Championnats du monde de cross-country de World Athletics.

TRAIL, COURSE EN MONTAGNE, ULTRAFOND ET ATHLÉTISME VÉTÉRAN

Les tout premiers Championnats du monde de course en montagne et de trail, initialement prévus en novembre 2021 à Chiang Mai, en Thaïlande, ont été reportés au 3-6 novembre 2022. Les préparatifs sont toujours en cours.

La Coupe du monde de course en montagne de l'Association de course en montagne (World Mountain Running Association [WMRA]) s'est déroulée avec succès en 2021. Sur les 16 épreuves prévues, une seule n'a pas eu lieu. La WMRA a également organisé la 20e édition des Championnats du monde vétérans de course de montagne, ainsi qu'une « Coupe des nations » (un format réduit de la Coupe du monde).

Les Championnats du monde en plein air de l'Association mondiale des vétérans (World Masters Association [WMA]), prévus en 2021 à Tampere, en Finlande, ont été reportés à 2022 en raison de la pandémie.

En ce qui concerne l'ultrafond, tous les événements majeurs qui avaient été programmés pour 2021 ont malheureusement été annulés : les Championnats du monde des 24 h de l'Association internationale d'ultrafond (International Association of Ultrarunners [IAU]) devaient avoir lieu les 2 et 3 octobre 2021 en Roumanie (avec également un championnat pour vétérans); les Championnats du monde de 50km devaient avoir lieu le 31 octobre 2021 au Taipei chinois.





3.3 DÉVELOPPEMENT

World Athletics soutient les Fédérations membres et les Associations continentales dans la croissance et le développement de l'athlétisme à l'échelle mondiale par le biais de subventions, d'initiatives éducatives, de services techniques et de conseils.

Le budget approuvé par le Bureau exécutif pour les subventions aux Fédérations membres et aux Associations continentales en 2021 est présenté ci-dessous. Les dépenses réelles effectuées dans le cadre des subventions en 2021 ont été inférieures au budget prévu en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'organisation des compétitions et des actions éducatives et de développement par les Fédérations membres et les Associations continentales.

De plus amples renseignements sur les dépenses réelles sont fournis dans les États financiers vérifiés de 2021 figurant à l'annexe A du présent rapport.

ASSOCIATIONS CONTINENTALES

Région continentale	Subventions aux Associations continentales en 2021 (USD)			
	Administration	Compétition	Développement	Total
Afrique	300,000	634,500	800,000	1,734,500
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	250 000	475 000	210 000	935 000
Amérique du Sud	200 000	430 000	180 000	810 000
Asie	250 000	395 000	380 000	1 025 000
Europe	250 000	531 500	250 000	1 031 500
Océanie	200 000	375 000	216 000	791 000
Total	1,450,000	2,841,000	2,036,000	6,327,000

Un budget total de 6 327 000 USD a été initialement alloué aux six Associations continentales en 2021.

Subvention pour l'administration des régions continentales

L'objectif de la Subvention pour l'administration des régions continentales est d'aider les Associations continentales à assurer leurs activités, y compris, par exemple, gérer des bureaux permanents en tant que siège social et couvrir les coûts tels que le loyer, les services, les communications, le site Internet, les salaires du personnel et les réunions officielles. En 2021, un montant total de 1 450 000 USD a été alloué aux Associations continentales à cette fin.

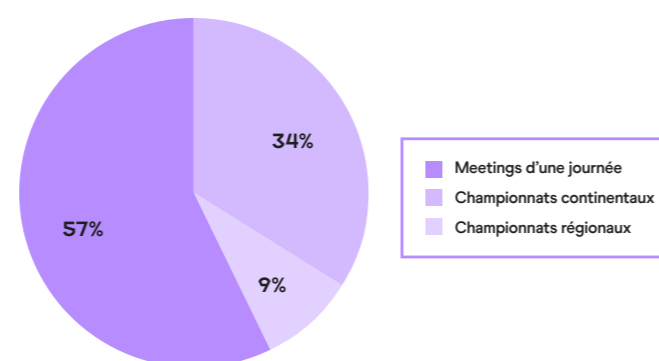
Subvention pour les compétitions continentales

L'objectif de la Subvention pour les compétitions continentales est de soutenir l'organisation et la tenue de compétitions au niveau continental, à savoir les championnats régionaux et internationaux, et les meetings d'une journée du Circuit continental.

Comme en 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, le calendrier 2021 des compétitions a été considérablement perturbé. Les compétitions prévues en Asie, en Afrique et en Océanie ont pour la plupart été annulées. Néanmoins, toutes les Associations continentales ont été en mesure de proposer un programme réduit de compétitions. En

conséquence, un montant total de 1 507 420 USD a été alloué aux Associations continentales pour les compétitions de 2021.

2021 - Répartition globale de la subvention pour les compétitions continentales par catégorie



Comme le montre le diagramme ci-dessus, en 2021, la subvention a été principalement utilisée par les Associations continentales pour aider à l'organisation de meetings d'une journée, ce qui comprend les compétitions de niveau Argent et Bronze du Circuit continental, les compétitions de la série grand prix, les compétitions du circuit de courses sur route et les meetings internationaux. Les Championnats continentaux (seniors ou autres catégories d'âge dans différentes disciplines) ont été organisés en Amérique du Sud, en Europe, en Océanie et dans la région NACAC. Quant à l'Afrique et l'Asie, ces championnats ont dû être annulés ou reportés à 2022.

Au total, la subvention pour les compétitions continentales a permis de financer 102 compétitions réparties dans les six Régions continentales, offrant ainsi à plus de 6 500 athlètes des chances de concourir. Parmi les 73 meetings d'une journée organisés, il convient de mentionner le soutien apporté à huit meetings de niveau Argent du Circuit continental de World Athletics; 25 meetings de niveau Bronze; 37 meetings continentaux à permis / grand prix et trois compétitions internationales.

En outre, 20 championnats continentaux ont été organisés en 2021 (et un montant total de 506 317 USD a été investi pour soutenir l'organisation de ces importantes compétitions), dont un championnat en plein air, un championnat senior, deux championnats U18, deux championnats U20, trois championnats U23, des championnats par catégorie d'âge (U13 et U15), deux championnats de marche athlétique, deux championnats de cross-country, une compétition d'épreuves combinées, un marathon, deux semi-marathons, une coupe des lancers et un championnat par équipes.

La subvention pour les compétitions a permis de financer l'organisation des championnats régionaux ou pan-régionaux suivants :

- Grand Prix de l'Afrique de l'Ouest, Kaduna (NGR)
- Championnats en plein air d'Asie centrale, Tachkent (UZB)
- Compétition des Petits États d'Europe, San Marino (SMR)
- Championnats d'Amérique centrale d'athlétisme (CADICA) de marche athlétique et de cross-country, Guatemala City (GUA)
- Championnats CADICA Senior, San José (CRC)
- Championnats CADICA U18 et U20, Managua (NCA)
- Championnats CADICA U13 et U15, Managua (NCA)
- Coupe panaméricaine de marche, Guayaquil (ECU)

Subvention pour le développement continental

La Subvention pour le développement continental est utilisée pour soutenir les activités en matière d'éducation et de développement dans chacune des Régions continentales, principalement par le biais des Centres continentaux de développement (CCD). Chaque Association continentale définit les activités à organiser grâce à la Subvention pour le développement continental en fonction des besoins de leurs Fédérations membres, World Athletics jouant un rôle de supervision.

Les Associations continentales sont responsables de la gestion quotidienne des CCD dans leur région et sont chargées de choisir les cours et séminaires éducatifs portant sur l'entraînement organisés par ces CCD. Chaque année, les CCD doivent obligatoirement couvrir deux thèmes d'activité : les femmes et la jeunesse.

En 2021, en raison de la pandémie, 95 % des activités se sont de nouveau déroulées à distance. En effet, comme en 2020, le nombre de réunions et de séminaires organisés en présentiel était plus limité. D'autre part, le passage à un mode en ligne a entraîné une baisse globale des dépenses, avec des budgets réduits pour la plupart des Associations continentales. En conséquence, en 2021, un montant total de 1 498 400 USD a été alloué aux Associations continentales par le biais de la subvention pour le développement continental.



Résumé de la situation des Centres continentaux de développement (CCD) en 2021

Région continentale	Informations détaillées des cours/activités des CCD en 2021
Africa	<p>Au total, sept CCD (Togo, Zambie, Nigeria, Maurice, Dakar, Nairobi et Le Caire)</p> <ul style="list-style-type: none"> Quatre des CCD (Togo, Zambie, Nigeria et Île Maurice) sont des centres dédiés à l'entraînement d'athlètes et sont financés par d'autres partenaires. Au total, 67 athlètes (principalement des athlètes locaux) s'entraînent dans ces centres (13 au Togo, 13 en Zambie, 22 au Nigeria et 19 à Maurice). Le CCD de Dakar propose des activités éducatives (onze cours ont été dispensés en 2021, dont deux en présentiel). Il assure l'entraînement de 15 athlètes. Les cours dispensés portaient sur les sciences du sport, les sauts du niveau II du CECS, l'entraînement et les officiels techniques, l'administration et le leadership féminin. Le CCD de Nairobi propose des activités éducatives (cinq cours dispensés en 2021, tous en ligne). Les formations comprenaient des cours de remise à niveau pour les conférenciers de niveau I du Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS) et du Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS), des cours sur l'administration et le leadership féminin. Le CCD du Caire propose des activités éducatives (dix cours ont été dispensés en 2021, tous en ligne) et assure l'entraînement de cinq athlètes locaux. Les cours proposés portaient sur la biomécanique, l'entraînement, les courses sur route et le leadership féminin. Le CCD du Caire est partagé entre l'Afrique et l'Asie.
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	<p>Le CCD itinérant, basé au siège de l'Association continentale aux Bahamas, a proposé des activités éducatives en ligne et au sein des Fédérations membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> Quatre activités ont été organisées entièrement en ligne, notamment sur le leadership féminin, des conférences sur l'entraînement et un programme à l'intention des officiels techniques pour les Fédérations membres hispanophones.
Amérique du Sud	<p>Un CCD à Santa Fe qui propose des activités éducatives dispensées en ligne, au CCD et dans les Fédérations membres</p> <ul style="list-style-type: none"> 11 cours ont été dispensés en 2021, tous en ligne, portant notamment sur la lutte antidopage, les courses sur route et le leadership féminin. Ces cours incluaient également des conseils et un soutien pour l'organisation de compétitions en Équateur, au Pérou et au Paraguay.
Asie	<p>Au total, trois CCD (Beijing, Jakarta et Le Caire)</p> <ul style="list-style-type: none"> Ces trois CCD ne proposent que des activités éducatives. En 2021, tous les cours ont été dispensés en ligne. Le CCD de Beijing a proposé sept activités éducatives, notamment sur l'entraînement de haut niveau, les courses sur route, les blessures et la rééducation, des cours portant sur la biomécanique et un club virtuel des entraîneurs aux Jeux olympiques de Tokyo 2020. Le CCD de Jakarta a organisé 12 activités éducatives, notamment des cours sur la médecine sportive, sur la lutte antidopage, sur l'entraînement, sur les courses sur route et sur le leadership féminin. Les activités dispensées au CCD du Caire sont détaillées ci-dessus (le CCD du Caire est partagé avec l'Afrique). Le programme d'activités éducatives comprend également des projets éducatifs dans le cadre du CECS et du TOECS au sein des Fédérations membres ainsi que des activités pour les Fédérations membres russophones en Asie.
Europe	<p>Le CCD itinérant, basé au siège de l'Association à Lausanne, a proposé des activités éducatives en ligne et au sein des Fédérations membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> 14 cours et forums ont été dispensés (tous en ligne) en 2021, y compris une série de séminaires sur l'entraînement, une série de webinaires sur l'athlétisme de haut niveau, une série de webinaires sur la course à pied et la participation de masse et un programme sur le leadership. L'Association européenne d'athlétisme complète cette subvention de développement en vue de l'organisation d'activités.
Océanie	<p>Un CCD basé au siège de l'Association continentale sur la Gold Coast qui propose des activités éducatives en ligne, au CCD et dans les Fédérations membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> Neuf cours ont été dispensés en 2021 (deux en présentiel), notamment sur le thème de la gouvernance, la gestion des compétitions, l'entraînement et les officiels techniques, la nutrition, le programme Kids' Athletics et le leadership féminin. Ce CCD soutient également l'entraînement de cinq athlètes.

Synthèse des points clés sur les activités menées par les CCD, grâce à la subvention 2021 pour le développement continental :

- Comme la plupart des activités se sont déroulées en ligne, les CCD ont dispensé peu de cours du CECS et du TOECS.
- Les Associations continentales ont proposé des cours en ligne sur un large éventail de sujets, portant notamment sur l'entraînement, les officiels techniques, la biomécanique, les courses sur route, le leadership féminin, la gestion des compétitions, l'administration, la médecine sportive, la lutte antidopage et la nutrition.
- En 2021, 83 cours ont été dispensés dans l'ensemble des CCD.
- Le passage au mode en ligne a permis à davantage de personnes de participer. En effet, le nombre total de participants aux cours des CCD a légèrement augmenté (de 4 %), passant de 9 256 personnes en 2020 à 9 621 personnes en 2021.
- L'année 2021 a également vu une augmentation du pourcentage de femmes participant aux cours (de 39 % en 2020 à 47 % en 2021).
- Au total, le nombre de Fédérations membres impliquées dans les cours et les activités organisés par le biais des CCD en 2021 s'élevait à 208, soit 97 % des fédérations affiliées à World Athletics.



FÉDÉRATIONS MEMBRES

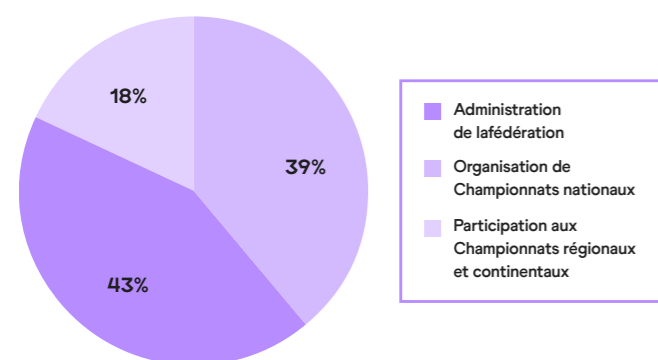
Subvention aux Fédérations membres

La Subvention aux Fédérations membres aide les fédérations à faire face à leurs activités et fonctions administratives fondamentales et à remplir leurs obligations en tant qu'affiliés. En 2021, au total, 119 Fédérations membres étaient éligibles à la Subvention aux Fédérations membres d'un montant de 15 000 USD ; 115 FM en ont bénéficié, comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Région continentale	Subvention aux Fédérations membres 2021			
	Nombre de FM éligibles	Total (USD)	Nombre de FM qui ont perçu la subvention	Montant total (alloué) (USD)
Afrique	46	690 000	45	641 500*
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	19	285 000	19	231 500*
Amérique du Sud	9	135 000	9	122 600*
Asie	16	240 000	15	220 000*
Europe	11	165 000	11	165 000
Océanie	18	270 000	16	210 000*
Total	119	1 785 000	115	1 590 600

* Il convient de noter que certaines Fédérations membres n'ont pas perçu la totalité de la subvention car elles n'avaient pas utilisé la totalité des fonds qui avaient été alloués en 2020. D'autre part, quatre Fédérations membres éligibles n'ont pas fait de demande de subvention en 2021.

Répartition globale de la Subvention aux Fédérations membres en 2021 par catégorie



Comme en 2020, la subvention a été principalement utilisée par les Fédérations membres pour financer l'organisation de championnats nationaux et faire face à leurs obligations administratives et, dans une moindre mesure (en raison de l'annulation / du report de compétitions) pour financer la participation aux championnats régionaux et continentaux.

Dividende olympique pour l'athlétisme

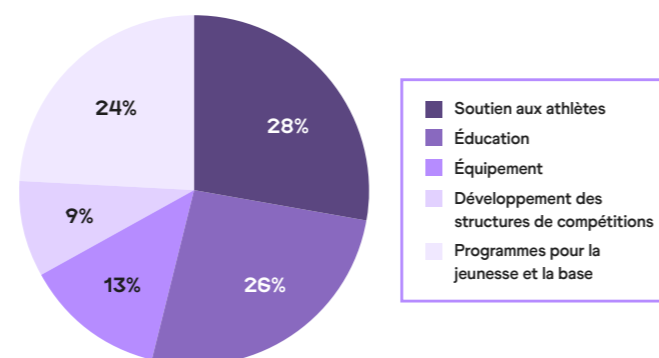
Le Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA) est une subvention basée sur un projet qui est accordée aux Fédérations membres éligibles pour financer la mise en œuvre de leurs priorités en termes de croissance stratégique individuelle. Du fait de la pandémie de COVID-19 en 2020, qui a empêché de nombreuses Fédérations membres éligibles de solliciter la subvention DOA 2020-2021 en raison des contraintes imposées localement, la procédure de demande

a été rouverte et prorogée pour permettre aux Fédérations membres de soumettre une demande pour un projet d'un an en 2021, qui peut aller jusqu'à la mi-2022.

Au total, 37 demandes (onze en Afrique, cinq en Asie, deux en Europe, six dans la Région NACAC, 11 en Océanie et deux en Amérique du Sud) ont été déposées par des Fédérations membres. Jusqu'à 20 000 USD ont été accordés par projet. Au total, 100 FM ont bénéficié de la subvention DOA en 2021, ce qui se traduit par un financement DOA d'un total de 1 573 536 USD.

Comme l'indique le diagramme ci-dessous, de manière générale, la majorité des projets DOA étaient axés sur le soutien aux athlètes (28 %), l'éducation (26 %) et les programmes pour la jeunesse et la base (24 %).

Répartition globale de la subvention DOA 2020-2021



ÉTUDES DE PROJETS MENÉS GRÂCE AU DOA

Voici des exemples de projets réussis grâce à l'utilisation du DOA 2020-2021.

Fédération burkinabé d'athlétisme :

Préparation et participation aux compétitions des athlètes d'élite nationaux (catégorie « soutien aux athlètes »)

Le projet avait pour but de mettre en place un programme de préparation renforcé pour les athlètes d'élite aux fins de leur permettre d'améliorer leurs performances lors des compétitions nationales, régionales, continentales et internationales. Des camps d'entraînement ont été organisés et des possibilités offertes aux athlètes de participer à des compétitions nationales et régionales pour leur permettre d'atteindre les minima de qualification en vue des Championnats d'Afrique seniors et des Championnats du monde d'athlétisme U20.

La subvention DOA a permis à la Fédération d'organiser quatre camps d'entraînement et aux athlètes de participer à des compétitions nationales et régionales au cours desquelles les performances suivantes ont été réalisées :

- 26 records personnels
- cinq records nationaux
- huit performances de qualification en vue des Championnats d'Afrique seniors (qui ont malheureusement été annulés en 2021)
- deuxième place au tableau des médailles lors des Championnats d'athlétisme d'Afrique de l'Ouest juniors et seniors, avec un total de 28 médailles (15 médailles d'or, 6 d'argent et 7 de bronze), soit le plus grand nombre de médailles jamais obtenu
- deux athlètes se sont qualifiés pour les Championnats du monde d'athlétisme U20 à Nairobi : Nemata Nikiema au 100m féminin et Madina Toure au 100m haies féminin.

Fédération d'athlétisme de Malaisie :

Développement pour la jeunesse et la base (catégories « éducation » et « programmes pour la jeunesse et la base »)

L'objectif du projet était de mettre en place une structure solide destinée au développement pour la jeunesse et à la base en organisant des cours pour les animateurs de Kids' Athletics, et ce, dans le but d'améliorer la qualité de l'encadrement et de l'enseignement pour le programme Kids' Athletics. Le but était également d'organiser une compétition à la base pour rassembler des adolescents de tout le pays.

Les fonds issus de la subvention DOA ont permis de financer l'organisation de neuf cours pour animateurs Kids' Athletics qui ont abouti à la formation de plus de 400 animateurs (30 % de femmes), la plupart étant des enseignants d'écoles primaires et secondaires. Ces animateurs sont désormais en mesure de dispenser le programme Kids' Athletics aux enfants dans tout le pays, ce qui permet de renforcer le lien entre les écoles et les clubs et de proposer une initiation de qualité à l'athlétisme. En outre, grâce à la mise en place du programme Kids' Athletics dans les écoles, une compétition de deux jours a été organisée pour les athlètes de 14 et 15 ans, sélectionnés par les écoles et les clubs. 88 athlètes ont concouru avec une participation égale des deux sexes.



Federación Paraguaya de Atletismo (Fédération d'athlétisme du Paraguay) :

Championnats d'athlétisme scolaires et championnats d'athlétisme pour la jeunesse (catégories « développement des structures des compétitions » et « programmes pour la jeunesse et la base »)

L'objectif du projet DOA était de mettre en place une structure de compétition d'athlétisme dans les écoles afin d'offrir aux enfants la possibilité de participer à des compétitions dans le cadre de l'école. Il s'agissait de leur offrir une passerelle vers les clubs pour leur permettre de poursuivre leur progression en athlétisme. Enfin, l'objectif était également d'augmenter le nombre d'athlètes inscrits au Paraguay.



Grâce aux fonds DOA, la Fédération a organisé, chaque week-end, de nouvelles compétitions appelées « Festivals de Atletismo » (Festivals d'athlétisme), en se concentrant chaque fois sur une discipline différente (lancers et sauts, sprint et haies, demi-fond et steeple). Ces événements ont permis de faire revenir vers l'athlétisme des athlètes qui avaient cessé de s'entraîner et de concourir, en raison de la pandémie de COVID-19, avec en outre, l'adhésion de 50 nouveaux athlètes.

Le projet a également contribué à détecter des athlètes talentueux et à constituer les équipes en vue des Jeux sud-américains et des Jeux sud-américains de la jeunesse (U18) en 2022.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Fédération n'a pas pu organiser les championnats d'athlétisme scolaires comme prévu. À la place, des « Journées découverte de l'athlétisme » ont été organisées à destination des jeunes de 13 à 17 ans ainsi que des « Journées Kids' Athletics » à destination des enfants de 6 à 12 ans. Le but de ces journées était de proposer à nouveau une initiation à l'athlétisme et d'encourager davantage de jeunes et d'enfants à se lancer dans la pratique de ce sport.



Fédération d'athlétisme de Bosnie-Herzégovine :

Améliorer la pratique de l'athlétisme par le biais de camps de préparation (catégorie « soutien aux athlètes »)

L'objectif du projet était d'organiser des camps d'entraînement pour permettre à la Fédération de former et de sélectionner ses meilleurs athlètes pour participer aux grandes compétitions de 2021 et 2022.

Dans un premier temps, la Fédération s'est concentrée sur le développement et le soutien à la préparation des athlètes en vue des Championnats d'Europe par équipes (troisième ligue), l'un des événements les plus importants pour la Fédération en 2021. Grâce aux camps d'entraînement spécifiques, un total de 29 athlètes ont participé, et la Fédération s'est hissée à la cinquième place du classement par équipe, remportant la médaille d'or au 400m haies

masculin. Les athlètes ont réalisé neuf records personnels, quatre records de la saison et deux records nationaux. L'objectif a été atteint.

Ensuite, le projet s'est poursuivi avec l'organisation de camps d'entraînement pour préparer les athlètes aux Championnats du monde en salle de World Athletics et aux Championnats en salle des Balkans qui ont eu lieu au début de l'année 2022. Les résultats suivants ont été obtenus :

- Championnats du monde en salle de World Athletics, à Belgrade : un athlète a participé à la finale du lancer de poids masculin; il a terminé à la huitième place avec un jet à 20,94 m face à 18 concurrents en lice.
- Championnats seniors en salle des Balkans, en Turquie : trois athlètes y ont participé (deux hommes et une femme); la Fédération a terminé 11e au classement général avec une médaille d'or décrochée au 800m masculin.



Athletics Cook Islands Inc. (Fédération d'athlétisme des Îles Cook) :

Tupuanga – « Grass to track » (catégories « éducation » et « programmes pour la jeunesse et à la base »)

L'objectif du projet était de diversifier les activités de développement à la base en introduisant le programme Kids' Athletics dans le cursus scolaire, en associant les entreprises locales à l'athlétisme, en mobilisant et en formant les enseignants et les parents pour accroître le nombre de personnes qualifiées pour organiser des séances Kids' Athletics et des séances d'entraînement de base en athlétisme.

La Fédération a collaboré avec le ministère de l'Éducation pour inscrire le programme Kids' Athletics au cursus de huit écoles primaires qui ont accueilli 707 enfants et de trois écoles secondaires qui ont accueilli 320 adolescents de deux îles (Rarotonga et Aitutaki). Au total, 140 enfants âgés de 5 à 13 ans ont participé à la nouvelle compétition Kids' Athletics qui, compte tenu de son succès, sera désormais organisée chaque année. Quatre nouveaux parrainages ont été conclus avec des entreprises locales, ce qui contribuera à maintenir l'organisation du programme Kids' Athletics. La Fédération a également formé 36 animateurs Kids' Athletics,

à savoir des enseignants, des entraîneurs et des parents. Elle a aussi organisé une formation CECS de niveau I à l'issue de laquelle six nouveaux entraîneurs ont été diplômés.

Federación Nicaragüense de Atletismo (Fédération d'athlétisme du Nicaragua) :

Détection et perfectionnement des talents sur la côte caribéenne du Nicaragua (catégorie « soutien aux athlètes »)

L'objectif du projet était de repérer et d'aider des athlètes talentueux de la côte caribéenne du Nicaragua, une région qui est confrontée à de multiples difficultés sociales, économiques, politiques, culturelles ainsi qu'en matière d'infrastructures et d'environnement. Le projet visait à détecter des athlètes des catégories d'âge U18 et U20 et à leur apporter le soutien nécessaire pour renforcer les niveaux de participation et de performance de l'équipe nationale dans les compétitions seniors.

Lors des Championnats seniors d'Amérique centrale, 20 % des athlètes participants étaient issus du programme de détection des talents et de la côte caribéenne; 60 % étaient des athlètes U18 et U20. En plus de contribuer à l'accroissement de la participation et de la mobilisation des athlètes U18 et U20 de la

côte caribéenne, ce projet a également permis de contribuer à l'amélioration des performances des athlètes grâce à la mise en place de programmes d'entraînement et de formation spécialisés.

- Des records nationaux ont été établis dans les épreuves suivantes : 100m hommes, 200m hommes, 400m hommes (U20), 400m haies femmes (U20), 10 000m, marche athlétique hommes (U18) et saut à la perche hommes (U18).
- Un athlète a réussi les minima de qualification en vue des Championnats du monde d'athlétisme U20 à Nairobi et est parvenu en demi-finale.
- Le Nicaragua a terminé à la deuxième place du tableau des médailles des Championnats d'Amérique centrale U18 et U20 en décrochant 71 médailles (24 médailles d'or, 26 d'argent et 21 de bronze), contre une cinquième place lors de l'édition précédente en 2019, avec seulement 16 médailles (quatre d'or, cinq d'argent et sept de bronze).
- Le Nicaragua a terminé à la sixième place du tableau des médailles des Championnats seniors d'Amérique centrale en remportant sept médailles (une médaille d'or, deux d'argent et quatre de bronze), contre une septième place lors de l'édition précédente en 2020 avec seulement une médaille d'argent.

Le Prix du Défi FM

Lors de la Séance d'information à l'intention des Fédérations membres, qui s'est déroulée en ligne le 27 janvier 2021, le Président a souligné l'importance pour les Fédérations membres d'être prêtes à tirer le meilleur parti des cinq années exceptionnelles qui se profilaient pour notre sport. Il a également souligné le rôle que toutes les Fédérations membres peuvent jouer pour faire croître l'ensemble de notre sport dans la mise en œuvre des quatre piliers du Plan stratégique de World Athletics : « Plus de participation », « Plus de personnes », « Plus de fans » et « Plus de partenariats ».

Le Président a encouragé chaque Fédération membre à se concentrer sur la réalisation des cinq objectifs suivants en 2021 :

1. Plus de participation

- Chaque Fédération membre doit accroître progressivement la participation au niveau de la base ou de l'élite, ou les deux.

2. Plus de personnes

- Chaque Fédération membre doit doubler le nombre de personnes qui suivent des formations pour devenir entraîneur ou officiel (sur la base des chiffres de l'année 2019 plutôt que ceux de l'année 2020).

3. Plus de fans

- Chaque Fédération membre doit participer à deux des campagnes créées en 2021.

4. Plus de partenariats

- Chaque Fédération membre doit nouer un partenariat constructif en 2021.

5. Plus d'inspiration

- Chaque Fédération membre doit faire intervenir dans les écoles ses athlètes ayant participé aux Jeux olympiques de Tokyo (ou, à défaut, ses champions nationaux ou ses athlètes de haut niveau)

En signe de reconnaissance pour la mobilisation des Fédérations membres en vue de réaliser ces objectifs et pour leur contribution à la mise en œuvre de la Stratégie pour la croissance, la somme de 50 000 USD a été répartie entre les trois Fédérations membres (pour tenir compte de la diversité des FM) qui ont le mieux satisfait à ces demandes. Les fédérations lauréates étaient la Fédération togolaise d'athlétisme, la Fédération suisse d'athlétisme (Schweizerischer Leichtathletik-Verband) et la Fédération d'athlétisme du Royaume-Uni (UK Athletics). Toutes les fédérations ont été encouragées à poursuivre leurs actions dans ces domaines.

Soutien financier supplémentaire accordé aux Fédérations membres

Aux subventions mentionnées ci-dessus s'ajoutent les avantages habituels en matière de transport et d'hébergement accordés aux Fédérations membres dans le cadre de leur participation aux compétitions de la Série mondiale d'athlétisme, en 2021.

- Relais mondiaux de World Athletics Pour tous les athlètes faisant partie du quota :
 - Voyage : les billets d'avion en classe économique depuis le siège de la Fédération membre jusqu'aux aéroports officiels ont été pris en charge à 100 %
 - Hébergement : en pension complète, pris en charge de quatre nuitées pendant la période officielle

- Championnats du monde U20 de World Athletics Pour tous les athlètes faisant partie du quota :
 - Voyage : les billets d'avion en classe économique depuis le siège de la Fédération membre jusqu'aux aéroports officiels ont été pris en charge à 100 %
 - Hébergement : en pension complète, pris en charge de huit nuitées pendant la période officielle

Étant donné que le Congrès de World Athletics s'est déroulé à distance en 2021, il n'y avait pas lieu de prendre en charge le voyage et l'hébergement habituellement accordés pour la participation d'un représentant par Fédération membre.



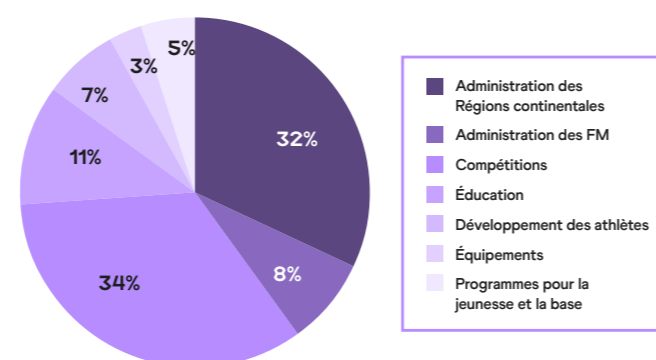
Répartition globale des subventions aux Associations continentales et aux Fédérations membres

En 2021, des fonds d'un montant total de 7 669 906 USD ont été alloués aux Associations continentales et aux Fédérations membres (à savoir, la subvention pour l'administration des régions continentales, la subvention pour les compétitions continentales, la subvention pour le développement continental, la subvention pour les Fédérations membres et le Dividende olympique pour l'athlétisme). La répartition de ces fonds dans le cadre des sept catégories principales d'activités est illustrée ci-dessous.

Comme en 2020, le montant total des subventions allouées en 2021 est inférieur à celui prévu au budget en raison de l'impact de la pandémie sur l'organisation des compétitions et des activités de développement. Les programmes d'éducation ont pour la plupart encore été dispensés en ligne et la majorité des réunions en présentiel ont été reportées ou annulées. Par conséquent, la distribution des fonds pour l'éducation en 2021 est encore inférieure à ce qu'elle serait pour une année normale. Cependant, à la différence de l'année 2020, et malgré la pandémie, davantage de compétitions ont été organisées. Cela se reflète dans le montant des fonds

destinés aux compétitions, ce qui constitue un tiers de la totalité des fonds alloués en 2021. Le pourcentage du montant des subventions destinées à l'administration reste élevé au regard de la répartition globale des subventions. En effet, ces subventions ont été versées intégralement aux Associations continentales afin qu'elles puissent maintenir pleinement leurs activités et limiter ainsi les effets de la pandémie.

Répartition globale des subventions 2021



SÉANCES D'INFORMATION À L'INTENTION DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

World Athletics a maintenu les mesures adoptées en 2020 pour renforcer le lien avec les Fédérations membres et faciliter le partage d'informations et le transfert de connaissances, par le biais des séances d'information à l'intention des Fédérations membres, au moins une fois par mois. En 2021, 17 séances d'information à l'intention des FM ont été organisées en ligne.

Les séances d'information à l'intention des FM ont porté sur des sujets tels que l'égalité entre les sexes, le programme Kids' Athletics, les mises à jour du Conseil, les mises à jour sur les compétitions, la lutte antidopage, le Plan mondial et la campagne intitulée Le Grand débat (Global Conversation). Une répétition technique a également été organisée à l'intention des délégués votants et des participants au Congrès afin de leur présenter et tester la plateforme en ligne utilisée pendant le Congrès et la Convention. Les séances d'information à l'intention des FM ont rassemblé près de 1 000 participants et plus de 74 % des Fédérations membres ont pris part à au moins une séance en 2021.

En plus des séances d'information à l'intention des FM, sept webinaires sur la course sur route ont été organisés en 2021. Plus de 500 participants les ont suivis; en moyenne, 300 inscriptions ont été enregistrées pour chaque webinaire. Tous les webinaires étaient ouverts au public et comptaient des organisateurs de course et des officiels techniques.

APPRENTISSAGE EN LIGNE (ELEARNING)

La vision de World Athletics en matière d'éducation est d'établir une source unique d'informations pour la communauté mondiale de l'athlétisme par le biais du Pôle éducation (Education Hub), la plateforme d'apprentissage en ligne de World Athletics. L'objectif principal de la plateforme est de proposer une expérience d'apprentissage plus riche et grâce à laquelle il est possible de nouer un réel échange avec la communauté de l'athlétisme. Le Pôle éducation offre à tous les acteurs de l'athlétisme la possibilité d'accéder à un contenu homogène, attrayant et convivial, à leur propre rythme, en proposant une méthode d'apprentissage souple. D'autre part, les Fédérations membres et les Associations continentales peuvent y accéder facilement.

Les contenus publiés en 2021 sur la plateforme eLearning :

- Formation TOECS niveau I : 13 modules en ligne destinés aux Fédérations membres, mais ouverts à tous. Ce cours offre aux participants la formation théorique et pratique nécessaire pour leur permettre d'assumer les fonctions d'officiels lors de compétitions de niveau national et lors de compétitions internationales organisées dans leur pays.
- Formation CECS niveau I : 31 modules en ligne destinés aux Fédérations membres, mais ouverts à tous. Cette formation constitue le trait d'union entre le programme Kids' Athletics de World Athletics et le « véritable » athlétisme. Au terme de cette formation, les entraîneurs d'athlétisme auront acquis les compétences nécessaires pour passer de l'entraînement des enfants à l'entraînement des adolescents.
- Formation sur la médecine d'urgence pour les courses : conjuguant la théorie en ligne (cinq modules) et la pratique, l'objectif de cette formation est de permettre aux participants de savoir gérer divers événements liés à la santé lors de compétitions d'endurance de masse. Des ateliers sont organisés à l'occasion de grandes courses sur route et de

compétitions de World Athletics, afin de donner aux participants la possibilité de visiter les installations médicales et d'observer le travail effectué par le personnel médical pendant la course.

- Formation sur le leadership féminin : composée de sept modules et d'un module de préparation au cours. L'objectif de cette formation est de doter les femmes de la confiance, des compétences et de l'expertise nécessaires pour leur permettre d'assumer des rôles de direction au sein du sport.

Au cours de l'année 2021, la plateforme a également été améliorée pour que les utilisateurs puissent accéder plus facilement aux contenus, notamment par l'ajout de la bibliothèque de webinaires, qui accueille l'ensemble des conférences et webinaires organisés par le passé, y compris notre série « Gender Equity » et « Coaching Matters ».

Contenu en cours d'élaboration et en préparation pour être publié en 2022 :

- Formation sur la Protection : cette formation en ligne appuiera la mise en œuvre du programme Kids' Athletics. Elle se compose de cinq courts modules interactifs disponibles à ce stade en quatre langues (anglais, français, chinois simplifié et espagnol).
- Formation sur la Conformité éthique : cette formation en six modules donne une vue d'ensemble des règles de conformité éthique de World Athletics; elle aborde notamment la question des pots-de-vin, la corruption, les conflits d'intérêts, les cadeaux et les bonnes pratiques en matière d'élections.
- Les cours destinés aux officiels techniques en herbe, TOECS de niveau I et CECS de niveau I, qui sont actuellement tous disponibles en anglais sur la plateforme. Une traduction en français et en espagnol est prévue ultérieurement.
- Cours sur l'administration : ce cours en ligne permettra aux Fédérations membres d'acquérir des compétences clés en matière d'administration et de mieux comprendre les pratiques de World Athletics.

Conformément à la stratégie relative au contenu eLearning, qui a été élaborée en collaboration avec la Commission du développement, la plateforme sera régulièrement mise à jour avec des contenus à la demande innovants et attrayants.



KIDS' ATHLETICS

L'une des priorités de la Stratégie pour la croissance de World Athletics est de « veiller à ce que les enfants du monde entier en âge d'être à l'école aient la possibilité de s'essayer à notre sport en proposant un programme d'athlétisme pour enfants (Kids' Athletics) qui soit le meilleur de sa catégorie ». L'un des principaux objectifs en 2021 était de procéder à un examen complet et de rafraîchir et mettre au point le nouveau programme Kids' Athletics qui a été lancé en novembre 2021.

Le nouveau programme Kids' Athletics entend utiliser le pouvoir de l'athlétisme pour inciter les enfants et les jeunes, où qu'ils soient, à être plus actifs, à acquérir des compétences, à gagner en confiance et à tisser un lien pérenne avec notre sport.

La phase de conception a débuté en avril 2021. Elle comprenait la conception numérique/web, l'élaboration du contenu et les films promotionnels. Le nouveau programme Kids' Athletics se devait d'être flexible et facilement adaptable à différents environnements, ce qui signifie qu'il peut être mis en œuvre sans avoir recours à des équipements spécialisés et proposer des alternatives écoresponsables.

Le nouveau programme doit également être pertinent pour un plus grand nombre d'enfants et de jeunes dans le monde. Par conséquent, le contenu a été décliné en trois niveaux, pour cibler différents groupes d'âge et niveaux d'aptitude :

- Niveau 1 : pour les 4-7 ans
- Niveau 2 : pour les 8-11 ans
- Niveau 3 : pour les 12-14 ans

Le contenu du niveau 2 a été élaboré en premier, car le public ciblé (les enfants âgés de huit à onze ans) enregistrait le plus grand nombre de participants connus dans les écoles.

Le nouveau contenu a été testé auprès d'une sélection de FM. À la lumière des observations, les ressources suivantes ont pu être finalisées :

- Introduction aux ressources de l'athlétisme : Premiers mouvements et passeport Kids' Athletics
- Contenu de base du niveau 2 : fiches d'activités Mouvements fondamentaux et Aptitudes athlétiques
- Guide de l'instructeur et Guide à destination des Fédérations membres
- Vidéos promotionnelles

Ces ressources ont toutes été présentées sur le nouveau [site Internet de Kids' Athletics](#) en novembre 2021. Elles ont été mises en ligne en

quatre langues : anglais, français, espagnol et chinois. Le contenu a également été présenté lors d'une Séance d'information pour les FM en novembre et lors de la Convention organisée en marge du Congrès 2021.

La protection est un élément clé du programme Kids' Athletics, le but étant de garantir sa mise en œuvre en toute sécurité et efficacité, dans le respect de la Politique de protection de World Athletics. En outre, les bonnes pratiques en matière de protection ont été entièrement intégrées au programme Kids' Athletics.

Le contenu des niveaux 1 et 3 sera créé en 2022, ainsi que des documents de référence et des ressources vidéo supplémentaires. L'intention est également de traduire tout le contenu des cours dans plusieurs autres langues pour promouvoir la mobilisation autour du programme et sa diffusion. Conformément au Plan mondial, l'objectif est de déployer le programme Kids' Athletics dans 70 Fédérations membres d'ici la fin de l'année 2022.

FORMATIONS

Webinaire sur le leadership féminin

L'objectif de la série de webinaires sur le leadership féminin est de permettre aux femmes de se doter des compétences et

de l'expertise nécessaires pour assumer des rôles de direction au sein de leur Fédération membre ainsi qu'au niveau continental et international. La documentation pédagogique sur le leadership féminin a été diffusée en ligne avec succès par le biais des Associations continentales. Le format webinaire est devenu le support privilégié, notamment en raison de la pandémie qui perdure ; il permet aussi d'atteindre un plus grand nombre de femmes. Le format en ligne a permis à davantage de femmes de participer, soit un total de 456 participantes en 2021, contre 380 en 2020.

CECS et TOECS

En ce qui concerne le Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) et le Système de formation et de certification des officiels techniques (TOECS), les chiffres des formations dispensées en 2021 (voir détails ci-dessous) montrent une augmentation par rapport à l'année 2020 ; cela s'explique par l'assouplissement des mesures de restrictions liées à la pandémie et par le fait que les cours ont été organisés à distance et en présentiel. Sur les 47 cours CECS, 16 ont été dispensés à distance.

Toutefois, 30 des 31 cours TOECS ont eu lieu en présentiel et un seul à distance. Cela tient principalement au fait qu'il y a un nombre plus élevé d'intervenants TOECS au niveau national, ce qui permet aux Fédérations membres d'organiser des cours localement sans devoir faire appel à un intervenant de l'étranger.

En 2021, les formations suivantes ont été dispensées par World Athletics.

Nombre de cours CECS par Région continentale :

Région continentale	Niveau I	Niveau II	Niveau II Demi-fond/ fond et marche
Afrique	20	1	1
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	0	-	-
Amérique du Sud	4	-	-
Asie	23	-	-
Europe	0	-	-
Océanie	0	-	-
Total	47	1	1



Nombre de participants et d'intervenants pour le CECS :

Type	Cours	Hommes	%	Femmes	%	Total	Reçus
Cours CECS niveau I	47	814	78	234	22	1 048	1 005
Cours CECS niveau II	1	12	80	3	20	15	10
Intervenant CECS niveau I / séminaire de remise à niveau	1	21	92	2	8	23	-
Séminaire pour intervenants CECS de niveau I	0	-	-	-	-	-	-
Séminaire pour intervenants CECS de niveau II	0	-	-	-	-	-	-
Séminaire pour intervenants CECS de niveau II et III	0	-	-	-	-	-	-
Total	49	847	78	239	22	1,086	1,015

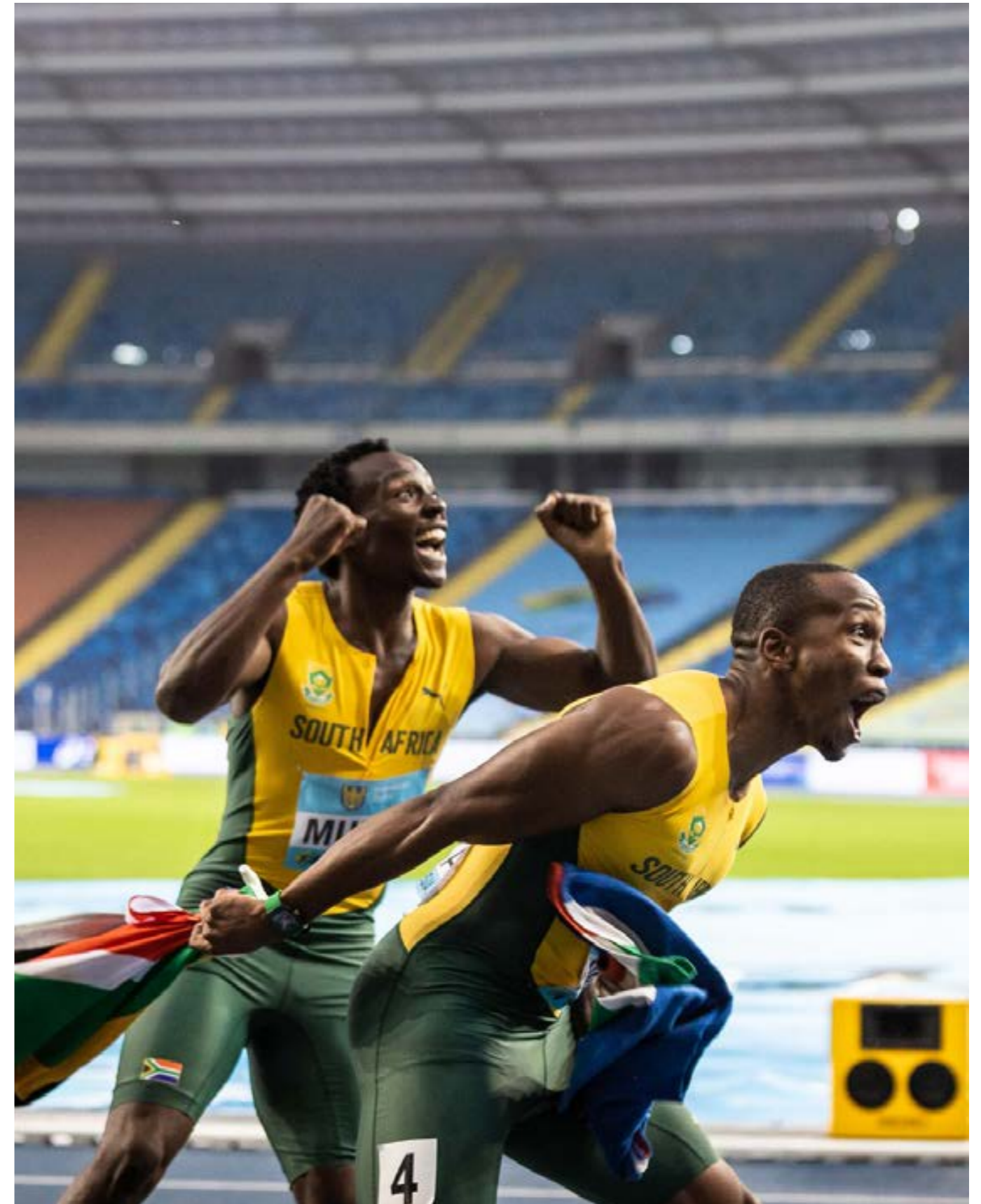


Nombre de cours TOECS par Région continentale :

Région continentale	TOECS Niveau I	TOECS Niveau II
Afrique	13	-
Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes	3	-
Amérique du Sud	4	-
Asie	7	-
Europe	4	-
Océanie	0	-
Total	31	0

Nombre de participants et d'intervenants TOECS :

Type	Cours	Hommes	%	Femmes	%	Total	Reçus
Cours TOECS Niveau I	31	410	69	188	31	598	427
Séminaire pour intervenants TOECS de niveau I	-	-	-	-	-	-	-
Séminaire pour intervenants TOECS de niveau I / Séminaire de remise à niveau	1	16	76	5	24	21	-
Total	32	426		193		619	427



ACADÉMIE MONDIALE DES ENTRAÎNEURS D'ATHLÉTISME (GACA)

L'Académie mondiale des entraîneurs d'athlétisme (GACA) est une instance consultative indépendante et constitue un réseau d'entraîneurs. Elle travaille avec la Commission du développement et le siège de WA pour aborder et faire progresser les questions relatives à l'entraînement dans le domaine de l'athlétisme. Il existe également une concertation et un travail d'adaptation dans le domaine de l'éducation, des activités et des initiatives qui soutiennent le développement de l'entraînement et le travail pour s'assurer que la voix des entraîneurs est prise en compte.

Principaux axes de travail de la GACA qui ont progressé en 2021 en coopération avec la Commission du développement et le siège de WA :

- Recenser la communauté des entraîneurs en activité
- Rassembler la communauté des entraîneurs par le biais de deux clubs virtuels d'entraîneurs, l'un pendant les Jeux olympiques de Tokyo 2020 et l'autre pendant les Championnats du monde d'athlétisme U20 de Nairobi 21
- Éducation et développement en matière

d'entraînement par le biais de la série trimestrielle de webinaires intitulée « Coaching Matters ». Les principaux thèmes abordés en 2021 portent sur l'intégrité de l'entraîneur, la protection, la diversité et le bien-être

- Identifier les besoins des entraîneurs en matière de développement en réalisant des enquêtes en ligne ; près de 1300 réponses ont pu ainsi être recueillies
- Préparer et constituer une force de travail pour le développement de l'entraînement au niveau des Régions continentales et des Fédérations membres
- Définir des normes professionnelles pour la pratique de l'entraînement
- Récompenser les réalisations des entraîneurs en soutenant le processus de nomination et de sélection pour la remise du Prix d'excellence pour les entraîneurs de World Athletics 2021



3.4 COMMUNICATION

La communication de World Athletics en 2021 en chiffres

Worldathletics.org 30 NOV. 2020 - 28 NOV. 2021



Couverture de World Athletics dans les médias grand public et sociaux (14, 306 articles / 6,4 milliards de personnes touchées)

1ER JANV. 2021 - 31 OCT. 2021

Les 5 principaux événements sportifs	Articles	Top 5 des sujets d'article sur l'athlétisme	Articles	Couverture par pays
Jeux olympiques 2020/2021	7 488	Effets de la pandémie	2 018	Grande-Bretagne 19 %
Ligue de diamant Wanda	929	Questions relatives au dopage	1 545	États-Unis 13 %
Championnats de WA	789	Réintégration de la RusAF	562	Inde 8 %
Circuit continental de WA	407	Records du monde	449	Russie 7 %
Circuit mondial en salle de WA	211	Technologie des chaussures	410	Chine 7 %

World Athletics sur les médias sociaux 30 NOV. 2020 - 28 NOV. 2021



Nombre total de fans sur les médias sociaux : **7,1m**

Conférences de presse



Communiqués de presse



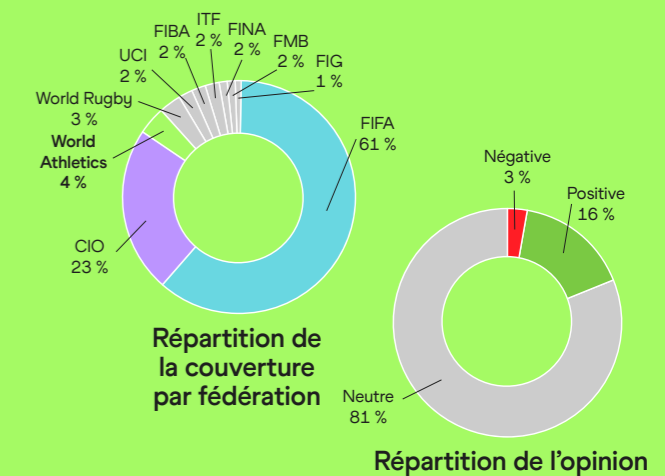
Interviews du président

du 1er janv. 2021
au 31 oct. 2021



Dans
29
pays différents

Répartition de la couverture médiatique et de l'opinion



Opérations médias et autres

Programme de développement pour les médias pendant les WU20 Nairobi avec 10 participants
Médias accrédités : WU20 Nairobi : 91 (54 nationaux) / WRE Silésie : 89 (58 nationaux)
Zone mixte à distance pour les WRE Silésie, les WU20 Nairobi,
11 meetings de la Ligue de diamant et 11 meetings du Circuit continental Or

Médias accrédités pour les 13 meetings du Circuit continental Or : 405 journalistes et 299 photographes
8 257 followers sur la page LinkedIn de World Athletics contre 6 599 en 2020 (+25 %)
+100 000 vues pour la vidéo dans laquelle interviennent nos athlètes sur le changement climatique en marge de la COP26

En 2021, notre stratégie de communication visait à contribuer à la croissance de notre sport en suscitant l'intérêt de nouveaux publics et en créant des liens plus forts avec les fans habituels par la diffusion d'informations, de récits et de reportages de qualité. La couverture médiatique produite pendant l'année a permis de toucher 6,4 milliards de personnes. D'autre part, les chaînes de médias sociaux de World Athletics ont toutes connu une croissance notable pendant l'année et ont atteint un total de 7,1 millions de fans. Instagram et TikTok ont connu une croissance particulièrement impressionnante, le compte TikTok de World Athletics atteignant les 3 millions de followers, ce qui en fait le compte TikTok le plus suivi dans le domaine du sport.

La stratégie de communication reposait sur deux piliers clés. Le premier pilier était de tirer parti des Jeux olympiques de Tokyo pour asseoir la place de l'athlétisme au rang de sport olympique numéro un. Le second pilier était de créer une solide structure dédiée aux relations avec les parties prenantes, qui serait respectée, appréciée et en mesure de mobiliser et de soutenir les parties prenantes, en particulier nos Associations continentales, nos Fédérations membres ainsi que les meetings d'une journée, et ce, dans le but de concrétiser notre stratégie de croissance.

SPORT OLYMPIQUE NUMÉRO UN

L'athlétisme a pu consolider sa place de sport olympique numéro un grâce aux dispositifs suivants : l'établissement d'un plan de communication proactif, couvrant les médias traditionnels et les médias sociaux; la conception d'éléments graphiques clairs et accrocheurs; l'accent mis sur le soutien aux Associations continentales et aux Fédérations membres au moyen de ressources et de financement. Une étude indépendante menée par le Comité international olympique à propos des Jeux olympiques de Tokyo a révélé que :

- l'athlétisme a enregistré le plus grand nombre d'heures de diffusion (2,2 millions) parmi tous les sports représentés aux JO de Tokyo;
- le plus grand nombre d'articles de presse écrite a été consacré à l'athlétisme (10 000);
- l'athlétisme a également comptabilisé le plus grand nombre d'articles partagés sur les médias sociaux (700 millions), soit plus de 62 millions de discussions sur les médias sociaux; et
- le plus grand nombre de visionnages de vidéos sur les sites Internet et l'application du CIO et des Jeux olympiques de Tokyo (plus d'un demi-million).

CAMPAGNES

Deux campagnes menées au début de l'année ont contribué à maintenir l'athlétisme au centre de l'attention du public et des fans en amont des Jeux olympiques de Tokyo.

Le Grand débat (Global Conversation) pour contribuer à la mise en œuvre du Plan mondial. Cette enquête menée auprès des consommateurs a été élaborée pour recueillir les impressions du public sur notre sport. Une boîte à outils détaillée a été déployée pour aider les Fédérations membres à relayer l'enquête dans leur pays. De plus, une vaste campagne médiatique et sur les réseaux sociaux a été mise en œuvre pour faire connaître l'enquête et encourager le plus grand nombre de personnes à y participer. Un accompagnement spécifique en matière de relations publiques a été dispensé directement à 20 Fédérations membres dans le but d'amorcer la campagne dans chaque région continentale. Plus de 25 000 réponses ont été obtenues, provenant de 178 pays, ce qui a permis de dégager des orientations claires pour l'élaboration du Plan mondial.

À l'occasion de la **Journée internationale des femmes**, nous avons lancé une nouvelle campagne intitulée #WeGrowAthletics. Elle visait à tirer parti des avancées réalisées par notre sport en matière d'égalité des sexes.

Dans le cadre de cette campagne, World Athletics a pris un certain nombre d'engagements pour renforcer le rôle des filles et des femmes dans l'athlétisme, sur trois aspects fondamentaux : donner aux femmes les moyens d'occuper des postes de direction, s'affranchir des traditions et mettre en valeur les témoignages de femmes sur toutes les plateformes de World Athletics. La campagne a été soutenue par Twitter qui a créé un emoji spécifique à l'événement et utilisé des médias sociaux payants. Un grand nombre de Fédérations membres et d'Associations continentales ont participé à la campagne et les membres de notre Conseil ont donné des interviews dans les médias. Plus de 200 articles ont été rédigés, avec une diffusion sur tous les continents.

GROS PLAN SUR LA PRESSE



Étude sur les pratiques abusives en ligne

L'un des engagements pris par World Athletics à l'occasion de la Journée internationale des femmes était de commander une étude visant à identifier les abus dont nos athlètes sont victimes en ligne. Cette étude a été menée pendant les Jeux olympiques de Tokyo auprès de 163 athlètes et a révélé divers comportements abusifs à l'égard des athlètes, notamment des messages sexistes, racistes, transphobes, homophobes, ainsi que des accusations de dopage infondées. En outre, l'étude a clairement fait ressortir que les femmes athlètes sont davantage victimes de ces pratiques abusives que leurs homologues masculins.

- 132 publications discriminatoires ciblées émanant de 119 auteurs; 23 des 161 athlètes suivis ont été la cible de ces attaques.
- Sur les 23 athlètes ciblés, 16 étaient des femmes; 115 des 132 publications offensantes identifiées étaient adressées à des athlètes femmes.
- Au total, 87 % des publications offensantes visaient des femmes athlètes.

63 % des attaques identifiées visaient deux athlètes seulement, deux femmes noires. Les deux catégories d'attaques les plus courantes étaient à caractère sexiste (29 %) et/ou raciste (26 %), soit 55 % de la totalité des abus identifiés.

Innovation dans les opérations médias

Au-delà du soutien apporté dans le cadre de nos compétitions WAS et des meetings d'une journée, par le biais de stratégies et de contenus de communication, l'équipe Opérations médias a expérimenté avec succès un concept de zone mixte à distance lors des Championnats du monde U20 de World Athletics Nairobi21, qui a permis de recueillir du contenu sur mesure et de le relayer aux médias et aux Fédérations membres. Ce concept a permis d'accroître la couverture et la mobilisation pendant l'événement.



L'ATHLÉTISME AU SERVICE D'UN MONDE MEILLEUR - 2021



LEADERSHIP

- Visibilité accrue dans le domaine du développement durable en participant à des conférences et à des panels, y compris à la COP26
- Publication de modules d'apprentissage en ligne sur le développement durable
- Signature du Cadre « le sport au service de l'action climatique » de l'ONU. Athletics Kenya est devenue la première FM à rejoindre le mouvement et Belgrade 22 le premier COL
- Réunion du Groupe de travail sur le développement durable dans les régions continentales en janvier 2022



COMPÉTITION ET SENSIBILISATION

- Développement d'un Système de gestion écoresponsable des événements qui sera testé en 2022 dans le cadre de notre norme de certification d'événements dont le lancement est prévu en 2023. Près de 100 meetings participeront à des ateliers d'initiation qui commencent cette semaine.
- Poursuite du développement de la section « Better World » sur le site Internet pour en faire un pôle d'information sur le développement durable dans le sport



SANTÉ ET SCIENCES

- Collaboration plus étroite avec notre équipe Santé et Sciences en développant un plan de communication plus fort et plus proactif pour mieux mettre en valeur son travail autour de la qualité de l'air et de la sécurité des athlètes
- Parution prévue en 2022 de 4 articles sur les recherches autour de la qualité de l'air
- Soutien au projet pilote « Run Smarter City Challenge ».



ATHLÈTES

- Création d'un groupe d'athlètes Ambassadeurs du développement durable pour une mobilisation dans le cadre des événements WAS et des meetings d'une journée
- Plus de 100 000 vues sur nos plateformes pour la vidéo des athlètes pour la COP26, large diffusion pendant la conférence et reportage sur la BBC.
- Sondage auprès de nos athlètes sur leur sentiment à l'égard du changement climatique et du développement durable en amont de la COP26; seul sport à avoir fait cette démarche



SIÈGE SOCIAL

- Poursuite de l'intégration de notre stratégie de développement durable dans l'ensemble de notre organisation afin d'inclure chaque membre et d'inclure chaque membre du personnel de chaque département
- Introduction du recyclage au sein du siège
- Parution à la fin de l'année du rapport sur le développement durable couvrant les 2 premières années



ÉQUIPE DES ATHLÈTES RÉFUGIÉS

- Rationalisation de l'organisation et du fonctionnement du programme
- Participation d'athlètes réfugiés aux Jeux olympiques et, pour la première fois, à des événements d'athlétisme européens : les Championnats d'Europe en salle, la Coupe d'Europe du 10 000m et les Championnats d'Europe de cross-country

1390

1460

7.11

RAPPORTS DES COMMISSIONS





4. RAPPORTS DES COMMISSIONS

La présente section contient le rapport de chacune des quatre Commissions de World Athletics :

- Commission des athlètes
- Commission des compétitions
- Commission du développement
- Commission de la gouvernance

En 2021, les quatre commissions, soutenues par les travaux de leur sous-groupe de travail respectif, ont connu leur première année de complète activité. Le mandat et le plan quadriennal de chacune des commissions ont été approuvés par le Conseil en juillet 2020 et sont disponibles sur le site Internet [en cliquant ici](#) (en anglais uniquement).

En 2021, toutes les réunions des commissions se sont déroulées à distance.

4.1 COMMISSION DES ATHLÈTES

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES

Les membres élus et nommés qui composent la Commission des athlètes sont les suivants :

Prénom et nom	Fédération membre	Fonction
Renaud LAVILLENIE	FRA	Président
Valerie ADAMS	NZL	Vice-présidente
Kevin BORLÉE	BEL	Membre
Milcah CHEMOS CHEYWA	KEN	Membre
Kim COLLINS	SKN	Membre
Iñaki GÓMEZ	CAN	Membre
Majd Eddin GHAZAL	SYR	Membre
Adam KSZCZOT	POL	Membre
Bernard LAGAT	USA	Membre
Aisha PRAUGHT-LEER	JAM	Membre
Thomas RÖHLER	GER	Membre
Olga RYPAKOVA	KAZ	Membre
Akani SIMBINE	RSA	Membre
Ivana SPANOVIC	SRB	Membre
Katerina STEFANIDI	GRE	Membre
Bingtian SU	CHN	Membre
Marie Josée TA LOU	CIV	Membre
Benita WILLIS	AUS	Membre

INTRODUCTION

La mission de la Commission des athlètes est de formuler des recommandations au Conseil sur des questions qui relèvent de sa compétence afin de servir les objectifs suivants :

- Prendre en compte le point de vue des athlètes dans les processus de prise de décision au sein de World Athletics; et,
- Assurer un lien et un dialogue régulier entre la communauté des athlètes et World Athletics pour relayer le point de vue des athlètes à World Athletics et vice versa.

En 2021, la Commission a poursuivi son engagement sans faille en contribuant aux projets et initiatives clés de World Athletics et en veillant à ce que la voix des athlètes et leur point de vue soient pris en compte dans les processus décisionnels au plus haut niveau du sport, le président et le vice-président de la Commission étant des membres votants à part entière du Conseil. Grâce aux réformes de la gouvernance et de l'intégrité approuvées en 2016, World Athletics a souligné l'importance du rôle des athlètes dans le processus décisionnel. À cet égard, elle a considérablement renforcé son soutien aux athlètes. Depuis 2019, le président et un autre membre de la Commission (une femme et un homme) siègent à part entière au

Conseil de World Athletics et disposent du droit de vote.

« En tant qu'athlètes, nous savons que pour réussir, il faut s'engager à cent pour cent. Aux côtés de World Athletics, nous entendons continuer à œuvrer pour que la voix et le point de vue des athlètes soient pris en compte dans les processus décisionnels et à travailler collectivement pour le bien de l'athlétisme. »

La Commission des athlètes représente les athlètes en activité et ceux ayant récemment pris leur retraite sportive. Elle est composée de 18 membres : 12 sont élus par les athlètes participant aux Championnats du monde d'athlétisme et 6 sont nommés par le Conseil. Cette Commission bénéficie d'une bonne représentativité femmes-hommes, sur le plan géographique et en termes de disciplines d'athlétisme. Le mandat de chaque membre est d'environ quatre ans. La prochaine élection pour pourvoir les six postes au sein de la Commission aura lieu lors des prochains Championnats du monde d'athlétisme dont la tenue en Oregon a été reportée à juillet 2022.

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

En 2021, la Commission des athlètes s'est réunie à deux reprises pour discuter des projets en cours et à venir, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Date de la réunion	Principaux thèmes des réunions
31 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une séance d'informations à l'intention des athlètes (tenue le 14 avril) • Question relative à la technologie en matière de chaussures • Système de qualification pour les Jeux olympiques • Conséquences de la pandémie de COVID-19 sur le programme des compétitions
25 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Questions concernant l'UIA (système ADAMS, mises à jour relatives aux informations sur la localisation, protection) • Règles et règlements relatifs à l'athlétisme handisport • Le format « Final 3 » (Ligue de diamant) • Enquête relative à la situation financière des athlètes

Outre ces deux réunions, la Commission des athlètes s'est attachée à aider et accompagner les athlètes sur les questions relatives à leur discipline sportive grâce aux moyens suivants :

- des bulletins d'information trimestriels adressés par courrier électronique à la communauté mondiale des athlètes;
- des forums d'athlètes organisés à l'occasion de compétitions comme celui qui a eu lieu à Zurich lors du meeting de la Ligue de diamant, lequel forum portait sur le format « tour final à 3 »;
- des Séances d'information virtuelles ouvertes à tous les athlètes;
- des sondages;
- le renforcement de la collaboration avec différents organismes d'athlètes (par ex. The Athletics Association, les commissions d'athlètes des Associations continentales, etc.);
- des tribunes dans le magazine Spikes.

La Commission des athlètes a œuvré activement à la concrétisation des priorités établies dans les différents domaines relevant de sa responsabilité, en fonction de ses connaissances, de son expérience et des besoins de la Commission et du Conseil, ainsi qu'à la concrétisation des missions définies par les autres Commissions de World Athletics par l'intermédiaire de son ou ses représentants respectifs (Katerina Stefanidi et Akani Simbine pour la Commission des compétitions, Kim Collins pour la Commission du développement et Iñaki Gómez pour la Commission de la gouvernance).

PRINCIPAUX TRAVAUX MENÉS EN 2021 ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Principaux travaux	Résultats (le cas échéant)
<p>Mise en œuvre de la stratégie de communication de la Commission des athlètes (établie en novembre 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bulletins d'informations pour les athlètes • Séances d'information en ligne à l'intention des athlètes • Articles dans la revue Spikes 	Sans objet
<p>Faire part de ses remarques et formuler des suggestions à World Athletics sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision du Règlement relatif aux meetings de la Ligue de diamant 2021 • Révision du Règlement relatif au Circuit continental 2021 • Ébauches des horaires de compétitions de la Série mondiale d'athlétisme • Procédures concernant la qualification pour les compétitions de la Série mondiale d'athlétisme • Règle concernant les chaussures d'athlétisme • Format « tour final à 3 » (Ligue de diamant) 	Approuvé par le Conseil
<p>Collaboration avec l'UIA et les départements Santé et Sciences, Gouvernance et Affaires juridiques sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bulletin d'information de l'UIA • Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme • Groupe de travail sur les droits de l'Homme • Groupe de travail sur la protection 	Sans objet
<p>Accompagner les Associations continentales et les Fédérations membres dans la mise en place de leur propre commission des athlètes et</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration et participation à la séance d'information de la Commission des athlètes de la NACAC • Poursuite des efforts pour établir des liens avec d'autres groupements et associations d'athlètes • Augmentation du nombre de partenariats et intensification du travail de collaboration (par ex. la Ligue de diamant 2021 et au-delà) 	Sans objet





CONCLUSION

La Commission des athlètes bénéficie du soutien apporté par le Conseil et la direction du siège de WA pour se consacrer à sa mission dans le but de garantir et promouvoir l'implication des athlètes dans la prise de décision dans l'ensemble du sport.

Les objectifs de la Commission sont de faire valoir les avantages et la plus-value qui découlent de la contribution des athlètes, et de relayer le point de vue des athlètes auprès des parties prenantes de World Athletics. Son objectif est également de renforcer la coopération avec l'UIA et d'autres acteurs afin de protéger les athlètes intègres et de garantir un terrain de compétition équitable.

La prochaine élection pour pourvoir les six postes au sein de la Commission aura lieu lors des prochains Championnats du monde d'athlétisme dont la tenue en Oregon a été reportée à juillet 2022.

En 2022, la Commission des athlètes poursuivra ses efforts pour servir les athlètes et comprendre au mieux leurs difficultés et apporter des solutions, tout en s'attachant à améliorer sa propre visibilité en communiquant sur son rôle et ses accomplissements.

4.2 COMMISSION DES COMPÉTITIONS

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS

La Commission des compétitions est composée des membres suivants :

Prénom et nom	Fédération membre	Fonction
Raul CHAPADO	ESP	Président
Julio GAITAN	COL	Membre
Siddig IBRAHIM	SUD	Membre
David KATZ	USA	Membre
Cydonie MOTHERSILL	CAY	Membre
Antti PIHLAKOSKI	FIN	Membre
Anna RICCARDI	ITA	Membre
Akani SIMBINE*	RSA	Membre
Trevor SPITTLE	NZL	Membre
Katerina STEFANIDI*	GRE	Membre
Ellen VAN LANGEN	NED	Membre
Mariko YAMADA	JPN	Membre

*Membres de la Commission des athlètes



INTRODUCTION

La Commission des compétitions entend jouer un rôle clé en fournissant au Conseil des conseils et une expertise pour que l'athlétisme reste pertinent et attrayant à tous les niveaux, conformément à la mission décrite dans le Plan stratégique de World Athletics. La Commission se concentre sur la création de compétitions, d'événements et d'activités à la fois accessibles et attrayants partout dans le monde.

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

En 2021, la Commission des compétitions s'est réunie à trois reprises. Un résumé des principaux thèmes abordés est présenté ci-dessous :

Date de la réunion	Thèmes principaux des réunions
24 février	<ul style="list-style-type: none"> Horaires des compétitions WAS et procédures de qualification Dates des compétitions WAS Projet relatif aux Officiels techniques internationaux Épreuve de marche par équipes mixtes aux Jeux olympiques Compétitions comptant pour le classement mondial (discussion introductive)
10 juin	<ul style="list-style-type: none"> Système de qualification pour les épreuves de relais aux Championnats du monde Oregon Réglementation autour de compétitions hors stade (Circuit de cross-country, Circuit de marche et Courses sur route à label) Règlement du circuit des épreuves combinées Règle sur les sorties irrégulières de couloir Record du monde du 50km sur route Record du monde du 35km marche
25 octobre	<ul style="list-style-type: none"> L'avenir des Relais mondiaux de World Athletics Examen de la pyramide des primes pour les compétitions WAS Systèmes de qualification et dates des compétitions WAS Politique de remplacement lors des compétitions WAS Manipulation des résultats Revue annuelle du classement mondial Compétitions comptant pour le classement mondial (établissement d'un cadre)

Les sous-groupes de travail de la Commission des compétitions (voir tableau ci-dessous) se sont réunis lorsque nécessaire par le biais de conférences téléphoniques pour contribuer aux travaux de la Commission et ont consulté la Commission des athlètes le cas échéant.

Sous-groupe de travail	Responsable	Membres (membre de la Commission des compétitions et experts externes)
Aspects techniques	David KATZ	Trevor Spittle, Julio Gomez, Akani Simbine, Brian Roe, Jorge Salcedo, Krisztina Horvath
Règlement des compétitions WAS	Anna RICCARDI	Ellen Van Langen, Mariko Yamada, Chris Cohen, Luca Verrascina, Inaki Gomez
Stratégie relative aux compétitions WAS	Antti PIHLAKOSKI	Katerina Stefanidi, Mariko Yamada, Anna Riccardi, Marton Gyulai
Classement mondial	Ellen VAN LANGEN	Cydonie Mothersill, Willie Banks, Renaud Lavillenie
Stratégie relative aux compétitions en stade	Katerina STEFANIDI	Akani Simbine, Paul Doyle, Michelle James
Stratégie relative aux compétitions hors stade	Jakob LARSEN	Siddig Ibrahim, David Katz, Inaki Gomez, Marko Vasic

Les grands axes de réflexion de la Commission des compétitions ont été les suivants :

- Améliorer l'attractivité de nos compétitions et de l'athlétisme en général, en stimulant l'intérêt des fans et des médias
- Accroître la visibilité de l'athlétisme et offrir des expériences de compétition exceptionnelles
- Faire en sorte que concourir en athlétisme ait du sens pour les athlètes et qu'organiser une compétition constitue une véritable valeur ajoutée
- Trouver le bon équilibre entre notre offre et l'intérêt du marché
- Anticiper l'ensemble des impacts en matière de coûts, opérationnels et organisationnels
- Contribuer à la progression du mouvement World Athletics.

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Entre janvier et décembre 2021, la Commission des compétitions a soumis 36 recommandations à l'attention du Conseil. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ces recommandations et des autres travaux importants qui ont été menés.

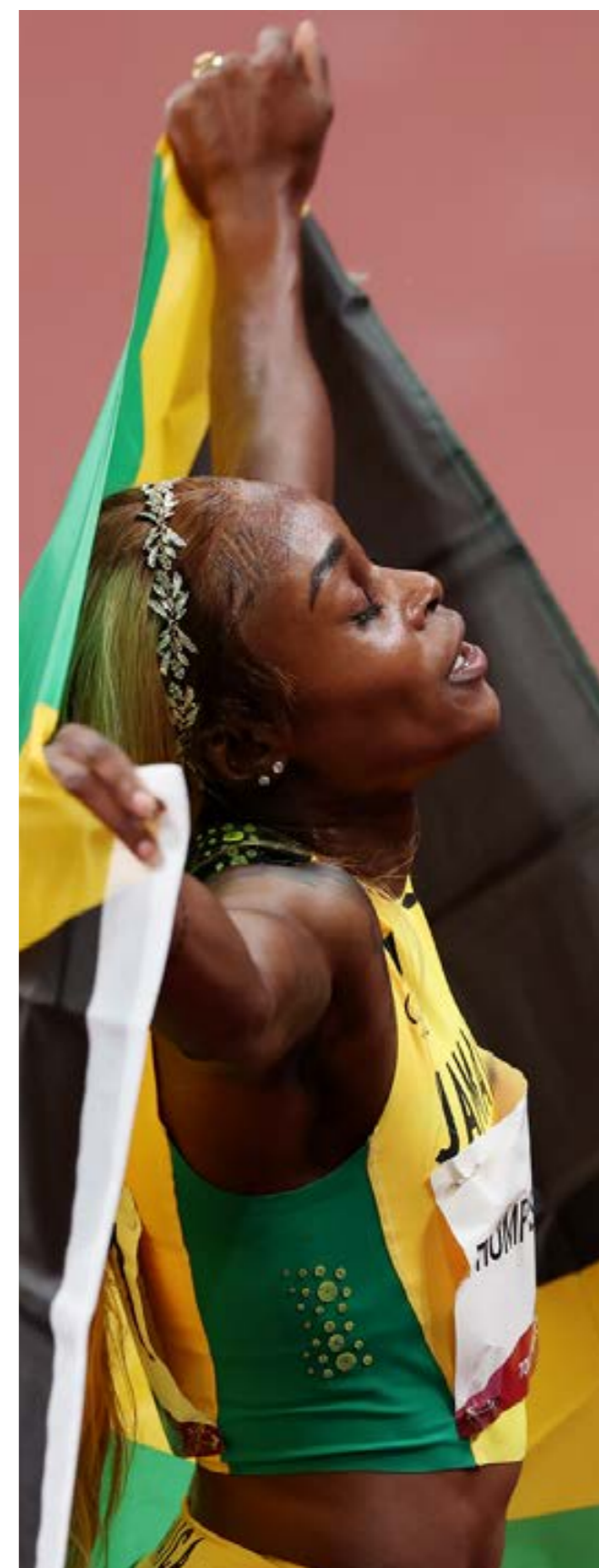
Principaux travaux	Recommandations	Résultats
Futures compétitions WAS	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de qualification et minima (WIC22 et WCH22) • Nombre cible d'athlètes et d'équipes par événement • Horaires des compétitions (WIC22 et WXC23) • Dates (WIC23) • Délégués à la compétition (WIC22 et WU2022) • Invitation privilégiée pour l'épreuve de marche Oregon22 (le champion du 50km marche reçoit une invitation privilégiée pour le 35km marche) • Limiter à un seul athlète le nombre de remplaçants dans les relais mixtes aux WCH Oregon22 • Engagement de 16 équipes dans toutes les épreuves de relais aux WCH Oregon22 • Retour à un format top 8 pour les finales du saut en longueur, du triple saut et du lancer du poids dans le WIC 	Approuvé par le Conseil
Projet des Officiels techniques internationaux (OTI) (parité hommes-femmes et égalité dans la représentation géographique)	L'objectif est de redéfinir les OTI en tant que «Juges-arbitres de World Athletics» à partir de 2022 et d'atteindre une stricte parité d'ici 2028. De nouveaux programmes de mentorat seront proposés aux Fédérations membres en développement afin de leur offrir des parcours d'apprentissage plus rapides.	Concept et principes appuyés par le Conseil
Compétitions en stade	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la création du Circuit et du Règlement des épreuves combinées 	Approuvé par le Conseil
Compétitions hors stade	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la création des Circuits et Règlements de marche athlétique et de cross-country • Approbation du programme de courses sur route à label 2022 	Approuvé par le Conseil
Amendements aux Règles de compétition et Règles techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Record du monde du 50km sur route • Record du monde du 35km marche • Sortie irrégulière de couloir • Note de la RT 17.2.2 au sujet des obstructions/bousculades 	Approuvé par le Conseil
Primes	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément au Plan stratégique, l'enveloppe de primes pour les Championnats du monde sera augmentée d'un million de dollars US • Un examen de la répartition des primes dans les autres compétitions de World Athletics pour aider à atteindre cet objectif a été effectué et soutenu par la Commission. 	Approuvé par le Conseil
Compétitions comptant pour le classement mondial	La Commission a demandé l'appui du Conseil pour la mise en œuvre en 2022 (année pilote) du cadre des compétitions comptant pour le classement mondial. Ce concept consiste en une catégorie (initialement appelée «Elite Athletics») qui englobe toutes les compétitions internationales à tous les niveaux, dont les événements sont pleinement conformes aux Règles de World Athletics.	Concept et principes appuyés par le Conseil

CONCLUSION

La Commission des compétitions continuera d'axer son travail sur la croissance et la progression de l'athlétisme en accord avec le Plan stratégique de World Athletics et le Plan mondial pour l'athlétisme.

Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux projets en cours :

- Championnats du monde de World Athletics 2023 :
 - Système de qualification et minima
 - Horaire de compétition
- Jeux olympiques 2024 :
 - Système de qualification et minima
 - Épreuve mixte de marche par équipes : format à approuver par le CIO
 - Séries de repêchage : déroulement et épreuves
- Liste de surveillance de la manipulation des résultats
- Procédure pour les remplacements lors des événements WAS
- Projet Juges-arbitres internationaux (en collaboration avec la Commission du développement)
- Compétitions comptant pour le classement mondial



4.3 COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT

COMPOSITION DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT

La Commission du développement est composée des membres suivants :

Prénom et nom	Fédération membre	Fonction
Geoff GARDNER	NFI	Président
Beatrice AYIKORU	UGA	Membre
Sergey BUBKA	UKR	Membre
Adille SUMARIWALLA	IND	Membre
Nick BITEL	GBR	Membre
Carlos CAVALHEIRO	BRA	Membre
Kim COLLINS*	SKN	Membre
Annette PURVIS	NZL	Membre
Donna RAYNOR	BER	Membre
Edith SKIPPINGS	TKS	Membre
Tendai TAGARA	ZIM	Membre

* Membre de la Commission des athlètes



INTRODUCTION

Le rôle de la Commission du développement est de fournir au Conseil un savoir-faire et des conseils sur des questions essentielles pour contribuer à la croissance, au développement et à la gestion de l'athlétisme au niveau mondial, continental et national. D'autre part, elle a pour mission de nouer des partenariats et de faire valoir le rôle et la place du sport dans le domaine de la responsabilité sociale.

L'objectif principal de la Commission est d'examiner et de soutenir les projets liés à la croissance et au développement de l'athlétisme dans le monde, de renforcer les compétences et les capacités, d'augmenter les niveaux de participation de la base à l'élite.

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

En 2021, la Commission du développement a tenu trois réunions qui se sont déroulées en visioconférence :

- 16 février
- 15 juin
- 19 octobre

Les six sous-groupes de travail ont été largement consultés et ont contribué à atteindre les objectifs et tenir les délais fixés dans les domaines de travail inscrits dans le plan quadriennal de la Commission. Ledit plan ainsi que le mandat (cahier des charges) de la Commission sont disponibles [ici](#) (en anglais).

Sous-groupe de travail	Responsable
Kids' Athletics	Adille SUMARIWALLA
Apprentissage en ligne (eLearning) et Système de formation et de certification des entraîneurs (CECS) et des officiels techniques (TOECS)	Geoff GARDNER
Soutien aux Fédérations membres et aux Associations continentales	Donna RAYNOR
Décentralisation	Annette PURVIS
Éducation	Beatrice AYIKORU
Biomécanique et recherche	Nick BITEL



PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Forte de l'apport de ses différents sous-groupes de travail, la Commission du développement a principalement axé son action et conseillé le Conseil sur le développement d'initiatives actuelles et nouvelles comme le nouveau programme Kids' Athletics et le contenu éducatif en ligne dont l'objectif est de contribuer à accroître et préserver les niveaux de participation dans tous les groupes d'âge et dans l'ensemble de l'athlétisme sous toutes ses formes. Veuillez trouver ci-dessous un résumé des actions.

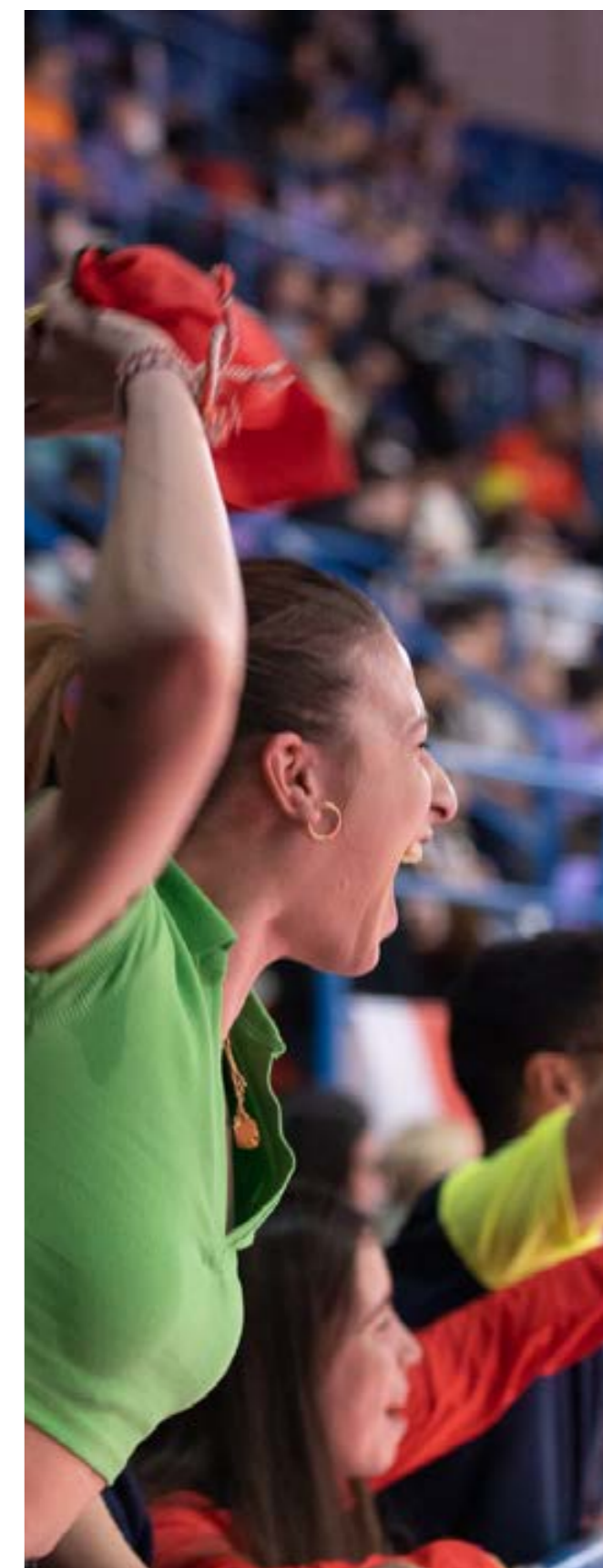
Thème	Résumé des actions clés de la Commission
Plateforme d'apprentissage en ligne et élaboration de contenu	Conseils sur l'élaboration, la réalisation et le suivi concernant les : <ul style="list-style-type: none"> modules TOECS et CECS niveau 1 et approche mixte d'apprentissage et d'évaluation pratique pour valider la certification modules pour le leadership féminin en vue de l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes
Nouveau programme Kids' Athletics	Contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des différents contenus qui ont été intégrés au site Internet du nouveau programme Kids' Athletics, notamment : <ul style="list-style-type: none"> les cartes d'activité niveau 1 (pour les 7 à 11 ans) le Guide des Fédérations membres le Guide de l'instructeur la Politique de protection
Projet de réforme du système relatif aux Officiels techniques internationaux (OTI)	Évaluer et proposer des changements à apporter en ce qui concerne les durées actuelles des mandats des Officiels techniques internationaux, des Starters internationaux, des Juges internationaux de photographie d'arrivée et des Juges de marche internationaux. Convenir des ajustements nécessaires à effectuer en ce qui concerne le calendrier du processus d'évaluation et de nomination
Nouvelle stratégie de développement en matière de soutien et de services aux Fédérations membres	Examiner et évaluer le nouveau modèle de développement et la nouvelle approche en matière de soutien et de financement aux fins de préciser clairement les rôles et les responsabilités de World Athletics, des Associations continentales et des Fédérations membres, en définissant la ligne de conduite et le cadre pour développer le sport et atteindre les objectifs inscrits dans le Plan stratégique et dans le Plan mondial pour l'athlétisme
Décentralisation	Establish and identify measurable outcomes for and with Area Associations aligned to the World Athletics Strategic Plan and input on the proposed roles and responsibilities under the new development model (as detailed above)
Éducation	Élaborer et évaluer le concept relatif aux programmes portant sur la carrière des athlètes; soutenir et établir des programmes sur le leadership et l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes ainsi que l'élaboration de contenus pour l'organisation de séminaires sur l'équité entre les sexes (quatre ont eu lieu en 2021)
Académie mondiale des entraîneurs d'athlétisme (GACA, de l'anglais Global Athletics Coaches Academy)	Contribuer et se concerter sur les différents projets proposés par la GACA : <ul style="list-style-type: none"> webinaires sur les questions relatives à l'entraînement (trimestriels) club virtuel des entraîneurs (aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 et Championnats du monde d'athlétisme U20 Nairobi 2021) Procédure de sélection et nomination en vue de l'attribution du « Prix d'excellence pour les entraîneurs 2021 » décerné dans le cadre des Trophées de World Athletics

En 2021, la Commission a formulé plusieurs recommandations au Conseil, comme suit :

- Recommandations approuvées le 18 mars 2021 :
 - 1) modification des mandats actuels des Officiels techniques internationaux, des Starters internationaux, des Juges internationaux de photographie d'arrivée et des Juges de marche internationaux;
 - 2) révision des échéanciers relatifs aux évaluations et aux nominations.
- Recommandation approuvée le 21 juillet 2021 : approbation du concept relatif au nouveau programme Kids' Athletics et du calendrier de déploiement.

CONCLUSION

En 2022, la Commission du développement poursuivra son travail dans le respect du Plan stratégique de World Athletics et du Plan mondial, en mettant l'accent sur les piliers stratégiques « Plus de participation » et « Plus de personnes ». Par le biais de ses différents sous-groupes de travail, la Commission peut examiner les progrès accomplis dans le cadre des projets clés qui portent sur l'éducation au niveau mondial.



4.4 COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

La Commission de la gouvernance est composée des membres suivants :

Prénom et nom	Fédération membre	Fonction
Francis DODOO	GHA	Président
Sylvia BARLAG	NED	Membre
Carlota CASTREJANA	ESP	Membre
Dagmar FREITAG	GER	Membre
Helio Marinho GESTA DE MELO	BRA	Membre
Iñaki GÓMEZ*	CAN	Membre
David GRACE	AUS	Membre
Leung (Alex) HONG SHUN	HKG	Membre
Jinano KIBET	KEN	Membre
Sirje LIPPE	EST	Membre
Ronald RUSSELL	ISV	Membre
Norman WAIN	USA	Membre

* Membre de la Commission des athlètes

INTRODUCTION

La mission de la Commission de la gouvernance est de formuler des recommandations au Conseil sur des questions qui relèvent de sa compétence afin de servir les objectifs suivants :

- Garantir des pratiques de bonne gouvernance au sein de World Athletics, de ses Associations continentales et de ses Fédérations membres; et
- Respecter les normes d'intégrité les plus élevées, notamment en s'assurant que les pratiques de bonne gouvernance et de conformité à l'éthique sont intégrées et respectées au sein de World Athletics, de ses Associations continentales et de ses Fédérations membres. Ceci inclut la révision de l'ensemble des Règles et Règlements.

La Commission de la gouvernance a été nommée par le Conseil en 2020 pour un mandat d'environ quatre ans. De plus amples renseignements sur la Commission, notamment son plan quadriennal et son mandat (cahier des charges), sont disponibles en cliquant [ici](#).



RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

En 2021, la Commission de la gouvernance s'est réunie à trois reprises, en visioconférence, les 31 mai, 16 juin et 27 octobre. Les quatre sous-groupes de travail de la Commission (indiqués ci-dessous) ont poursuivi leurs travaux en 2021 et se sont concentrés sur les différents thèmes inscrits dans le plan quadriennal de la Commission :

- Règles et Règlements, sous la direction de M. David Grace QC
- Examen des structures de gouvernance et des audits, sous la direction de Mme Sylvia Barlag
- Alignement, sous la direction de M. Alex Leung
- Éducation et formation, sous la direction de Mme Sirje Lippe

En 2021, les quatre sous-groupes de travail se sont réunis et ont été sollicités plusieurs fois, par courrier électronique, avant chaque réunion plénière de la Commission aux fins de débattre des actions clés et les mener plus avant.

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Voici ci-dessous, une synthèse des principaux dossiers sur lesquels la Commission a axé son travail en 2021.

La Commission a examiné les propositions

d'amendement des Statuts et des propositions d'amendement de règles et règlements, à savoir :

- Statuts
- Règles du Congrès
- Règles de candidature à une fonction au sein de World Athletics
- Règles de gouvernance
- Règles de candidature à l'organisation d'un événement
- Règlement relatif aux meetings de la Ligue de diamant
- Règlement relatif au Circuit continental
- Règlement des Courses sur route à label 2022
- Règlement régissant la qualification dans la catégorie féminine (pour les athlètes présentant des différences du développement sexuel)

Certaines propositions d'amendement de ces Règles et Règlements étaient des modifications de fond pour tenir compte des changements de politique ou améliorer la gouvernance. D'autres propositions portaient sur des modifications mineures ou étaient de nature rédactionnelle principalement pour clarifier les textes ou pour faciliter leur mise en œuvre, la finalité étant de permettre un fonctionnement plus performant de World Athletics. Toutes les recommandations de modification des Règles et des Règlements ont

été approuvées par le Conseil. Un récapitulatif de ces amendements figure à la section 3.1 du présent Rapport annuel. La Commission a également recommandé des propositions de modification des Statuts que le Conseil a examinées et soumises au Congrès pour approbation en novembre 2021.

En outre, après avoir procédé à l'examen des nouvelles Règles relatives aux membres honoraires et aux récompenses décernées pour services rendus, la Commission a recommandé au Conseil de les approuver. Ces règles fixent les modalités de nomination des candidats qui seront recommandés au Conseil en vue de l'attribution des distinctions pour services rendus, et ce, aux fins de les soumettre à l'approbation du Congrès 2021 de World Athletics.

D'autre part, la Commission a examiné les textes suivants et formulé des observations à leur sujet :

- Politique et orientations en matière de protection (avant-projets)
- Règles relatives à la protection (avant-projet)
- Règles relatives aux Fédérations membres (avant-projet)
- Règles relatives aux Associations continentales (avant-projet)
- Stratégie et programme d'apprentissage en ligne sur la conformité à l'éthique

- Principes applicables aux athlètes présentant un handicap participant aux compétitions de World Athletics (aides mécaniques et assistance).

La Commission a examiné les progrès réalisés au regard de son plan quadriennal. Elle a également approuvé le plan actualisé. À cet égard, le Conseil a été tenu informé de l'état d'avancement des objectifs énoncés dans ledit plan.

CONCLUSION

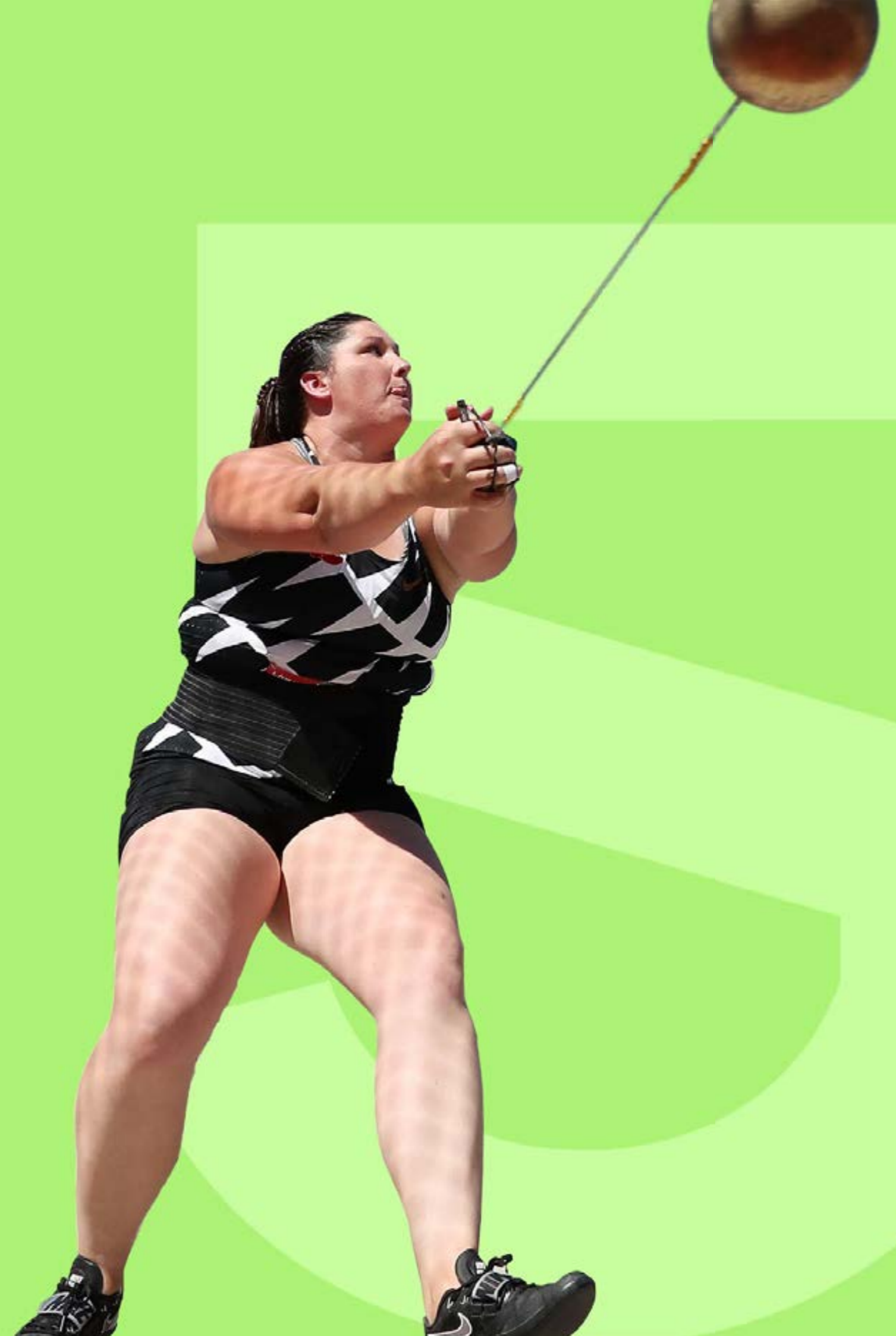
En 2022, outre les autres initiatives relatives à la gouvernance et le travail de suivi planifié, les travaux de la Commission de la gouvernance resteront axés sur l'assistance aux Associations continentales et aux Fédérations membres afin de mettre en place des principes de bonne gouvernance par le biais des règles y afférentes, ainsi que par l'élaboration de documents types et de conseils personnalisés.

1255

16.30

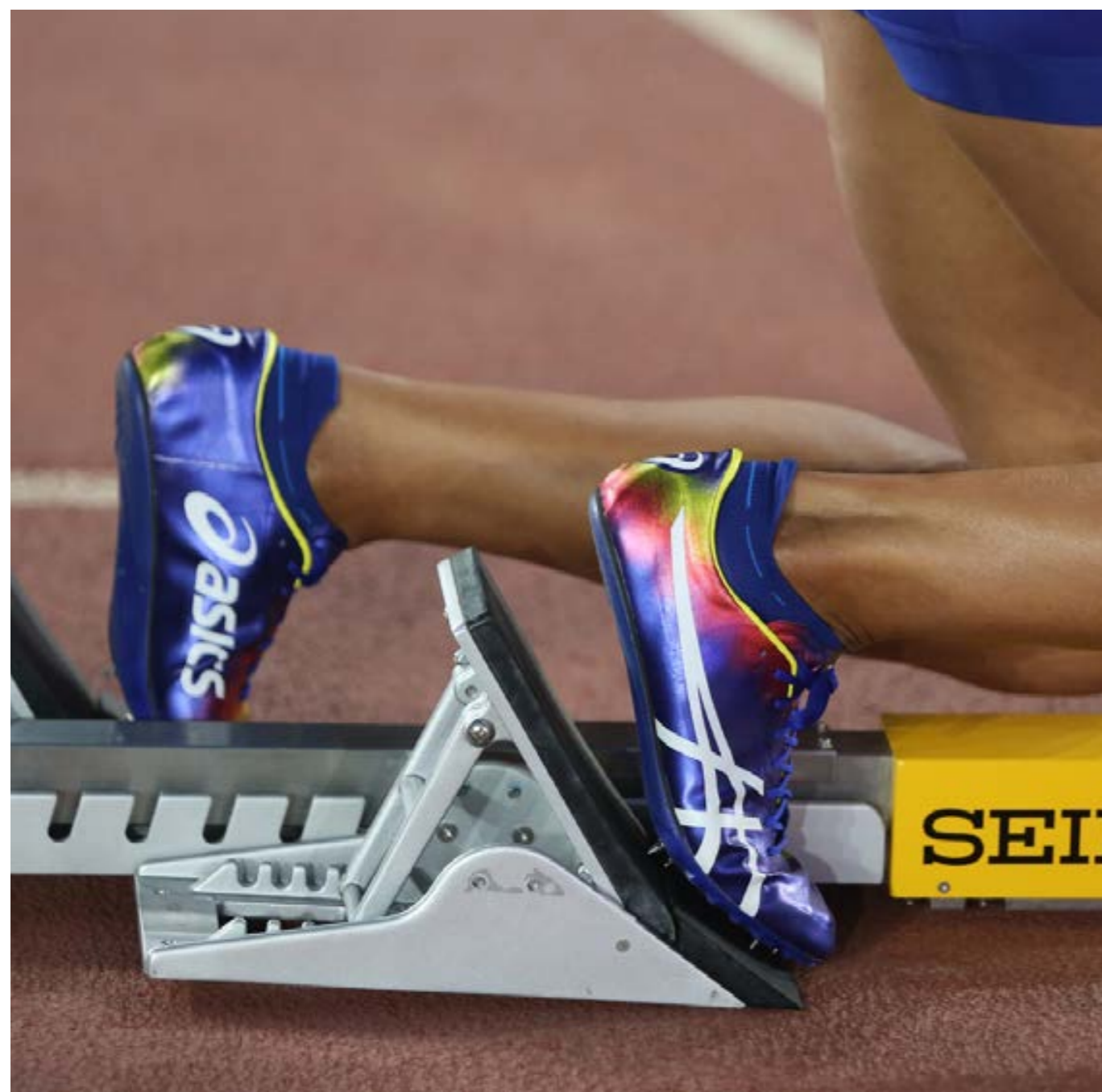
1255

RAPPORTS DES GROUPEES DE TRAVAIL ET DES ÉQUIPES SPÉCIALES



5. RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES ÉQUIPES SPÉCIALES

Quatre groupes de travail étaient en activité en 2021. Les travaux de chacun d'entre eux sont résumés ci-dessous.



5.1 GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CHAUSSURES D'ATHLÉTISME

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail sur les chaussures d'athlétisme était composé des membres suivants :

Prénom et nom	Fonction	Fonction
Robbert DE KOCK	Représentant de la WFSGI	Co-président
Sylvia BARLAG	Membre du Conseil	Co-présidente
Spencer NEL	Représentant d'adidas	Membre
Ryan MONTGOMERY	Représentant d'Asics	Membre
Carson CAPRARA SR	Représentant de Brooks	Membre
Tom CARLEO	Représentant de New Balance	Membre
Chris COOK	Représentant de Nike	Membre
Johan ADAMSSON	Représentant de Puma	Membre
Iñaki GÓMEZ	Représentant de la Commission des athlètes	Membre
Anna RICCARDI	Représentante du sous-groupe en charge de la certification et des contrôles	Membre
Professor Toni ARNDT	Représentant du sous-groupe en charge des questions de science et de médecine	Membre
Brian ROE	Représentant du sous-groupe en charge du développement et de la fabrication	Membre
Jon RIDGEON	Directeur général de World Athletics	Responsable, membre de droit

INTRODUCTION

Le Groupe de travail a été initialement créé par le Conseil le 6 juin 2020 pour un mandat de 12 mois. Or, en raison de la nature de sa mission, le Conseil a accepté, en juillet 2021, de reconduire le mandat du Groupe de travail jusqu'au 31 décembre 2021.

La mission du Groupe de travail était de formuler des recommandations au Conseil sur l'orientation à donner aux règles et règlements concernant les chaussures des athlètes de haut niveau via la Commission des compétitions. Le Groupe de travail a été assisté par le personnel du siège de World Athletics des départements Compétition, Santé et Sciences, Communication et Affaires juridiques. Son travail a été orienté autour de trois axes :

- Développement et fabrication : Il s'est agi d'informer et de conseiller sur les impératifs, les contraintes et les informations liés aux aspects techniques et temporels de la production et des programmes de lancement (en ce compris les programmes de test et d'entraînement avec les athlètes) des nouveaux produits qui arrivent sur le marché.
- Science et médecine : Cet axe de travail avait pour but de fournir des informations et des conseils sur les développements scientifiques concernant les aspects liés à la sécurité et à l'amélioration des performances des chaussures utilisées en athlétisme. Si cela se révélait nécessaire, le Groupe de travail a conçu et/ou supervisé des études scientifiques portant sur la sécurité et l'effet d'amélioration des performances que

procurent les chaussures (ce qui comprenait la réalisation des objectifs définis dans le mandat). Le Groupe de travail avait également pour mission de veiller à ce que ces travaux soient menés conformément aux usages et pratiques habituels en matière de confidentialité et de publication.

- Certification et contrôles : Cet axe de travail visait à fournir des informations et des conseils sur les processus et dispositifs d'autorisation existants et futurs utilisés pour certifier les chaussures des athlètes de haut niveau avant, pendant et après les compétitions. Il s'agissait d'apporter des conseils sur la procédure de certification des chaussures de compétition et sur la mise en œuvre et l'application des Règles techniques.

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

Entre janvier et décembre 2021, le Groupe de travail s'est réuni à quatre reprises (mai, juin, octobre et novembre). Entre ces réunions, de nombreuses discussions et des échanges d'emails ont eu lieu. Les principales activités et discussions du Groupe de travail au cours de cette période ont porté sur les points suivants :

- i. Poursuite des efforts de clarification de la Règle technique 5 pendant la période transitoire qui a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- ii. Examen des performances aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 ;
- iii. Tests et élaboration d'une base de résultats concernant les chaussures de course sur route (sans pointes) menés par le sous-groupe Sciences et Médecine qui explorait les avantages de la régulation du retour d'énergie ;
- iv. Discussions concernant l'adaptation des règles à l'épreuve du temps pour trouver le bon équilibre entre la préservation de l'intégrité du sport et la promotion de l'innovation ;
- v. Révision des épaisseurs de semelle et simplification du tableau récapitulatif dans le règlement ;
- vi. Principes et projets ultérieurs de règles et de règlements (comprenant une proposition d'interdiction de la technologie « sensorielle ou intelligente ») ;
- vii. Procédure de validation des chaussures et des éléments ayant fait l'objet d'ajustements pour des raisons médicales et de sécurité ;
- viii. Disponibilité des chaussures d'athlète à l'achat ; et
- ix. Mécanisme de vérification avec l'introduction d'un préposé au contrôle des chaussures pour effectuer des contrôles ponctuels lors des événements.

En 2021, alors que les discussions concernant les règles et règlements à long terme se sont poursuivies, deux amendements ont été apportés à la règle 5 des Règles techniques (juin et juillet). Les deux amendements ont prolongé la période et les dispositions transitoires (qui ont précédé le Groupe de travail) jusqu'au 31 décembre 2021.



PRINCIPAUX TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Au cours du premier semestre 2021, le Groupe de travail a étudié la question majeure et centrale d'une solution durable et de long terme pour la réglementation des chaussures d'athlétisme. Le Groupe de travail a exploré différentes options à la lumière des avantages en termes de performance des technologies actuelles des chaussures d'athlétisme et des avantages de la régulation du retour d'énergie. Ce travail a été mené par le sous-groupe Sciences et Médecine et a apporté un éclairage important et utile aux discussions du Groupe de travail. Toutefois, malgré l'intérêt incontestable de ce travail et après de longues discussions, il n'a pas été jugé opportun, pour le moment, de recommander à la Commission des compétitions l'introduction du résultat de ce travail dans les règles et règlements.

Les perspectives du sous-groupe Développement et Fabrication sur la durée des délais de conception (c.-à-d., du prototype au produit fini) ont été utiles au Groupe de travail pour l'examen des délais de mise en œuvre de tout changement important aux règles et règlements.

La procédure de déclaration des chaussures avant la compétition, bien qu'utile pour sensibiliser les athlètes aux chaussures portées, représentait une charge administrative importante pour les athlètes et les organisateurs. La solution proposée par le sous-groupe en charge de la certification et des contrôles, qui consiste à effectuer des contrôles ponctuels après les épreuves et à désigner un préposé au contrôle des chaussures, a été accueillie favorablement par le Groupe de travail.

Au cours de la seconde moitié de 2021, sur la base des discussions du Groupe de travail plus tôt dans l'année, le Groupe de travail s'est concentré sur un nouveau libellé de la règle, sur la rédaction d'un nouveau règlement associé devant entrer en vigueur au 1er janvier 2022 et sur le processus de consultation. Ce travail a consisté à restructurer et toiler la règle actuelle et à rédiger un nouveau règlement, permettant ainsi des avancées essentielles à court terme. Lors des réunions du Groupe de travail d'octobre et de novembre, une version non définitive de la règle et du règlement a été présentée pour consultation. Ces documents ont ensuite été partagés avec les Commissions de la gouvernance, des compétitions et des athlètes pour recueillir leurs commentaires

avant d'être soumis au Conseil pour approbation le 22 décembre 2021. La règle amendée et le nouveau règlement ont été diffusés aux Fédérations membres le même jour.

CONCLUSION

Depuis sa création en juin 2020, le Groupe de travail a contribué à considérablement développer les connaissances de World Athletics sur les chaussures d'athlétisme, leur technologie et leurs innovations, ainsi que sur le travail de recherche et développement sous-jacent. Collectivement, le Groupe de travail a conclu qu'il existait un équilibre délicat entre, d'une part, le soutien à l'innovation et, d'autre part, l'assurance que l'innovation dans les technologies autour des chaussures ne crée pas d'injustice ou de changement de paradigme dans les performances athlétiques.

L'opportunité créée par le Groupe de travail d'un dialogue ouvert et constructif entre World

Athletics et l'industrie des chaussures sur l'évolution de la règle et des règlements a été saluée par toutes les parties.

En raison du caractère évolutif de l'innovation, d'autres ajustements aux règles et règlements pourraient s'avérer nécessaires. Par conséquent, les conclusions du Groupe de travail ne constituent en aucun cas une solution « absolue et exhaustive ». En effet, davantage de travail et de dialogue sont nécessaires avec l'industrie des chaussures. C'est pourquoi World Athletics continuera de consulter les fabricants de chaussures via la Fédération mondiale de l'industrie des articles de sport (WFSGI) sur ce sujet important.

Le Groupe de travail remercie tous ses membres ainsi que le personnel de la WFSGI et de World Athletics pour leur contribution et le travail accompli à ce jour.



5.2 GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DROITS DE L'HOMME

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail sur les droits de l'homme (HRWG) a été nommé par le Conseil le 30 juillet 2020 pour la période allant jusqu'au 31 mars 2021. Il est composé de :

- Maria CLARKE, présidente
- Stephanie HIGHTOWER, Membre
- Jinaro KIBET, Membre de la Commission de la gouvernance
- Toralf NILSSON, Membre
- Aisha PRAUGHT-LEER, Membre de la Commission des athlètes
- Ximena RESTREPO, Membre du Conseil
- Aleck SKHOSANA, Membre
- Adille SUMARIWALLA, Membre du Conseil

INTRODUCTION

Le 26 septembre 2019, lors de la réunion du 52e Congrès de World Athletics à Doha, le président de World Athletics s'est engagé devant le Congrès à créer un Groupe de travail axé sur les droits de l'homme. Cet engagement faisait suite à une proposition d'amendement

des Statuts par l'Association suédoise d'athlétisme et à la demande de la Fédération sud-africaine d'athlétisme (Athletics South Africa) de discuter lors du Congrès de l'appel des Nations unies aux fédérations sportives internationales pour protéger les droits de l'homme chez les athlètes.

Le HRWG a été nommé pour :

- a- entreprendre une évaluation des opérations, des politiques et des règles de World Athletics en matière de droits de l'homme;
- b- élaborer un cadre de protection des droits de l'homme au sein de World Athletics; et,
- c- faire rapport au Congrès de 2021, y compris, si cela est jugé nécessaire, formuler toute proposition d'amendement aux Statuts.

Deux entités internationales expertes en droits de l'homme dans le sport ont été missionnées pour soutenir le Groupe de travail dans ses activités : le Centre pour le sport et les droits de l'homme (CSHR) et le projet Shift.

À la fin de 2020, le CSHR a terminé sa phase d'évaluation initiale des risques. Au cours de cette phase, le CSHR a identifié et évalué les risques d'impacts négatifs sur les droits de l'homme ou de préjudices possibles pour les personnes provenant des opérations de

World Athletics et de la mise en œuvre de ses politiques et règles. Il s'agissait d'une évaluation initiale pour fournir un aperçu des risques. Sur les conseils du CSHR et de Shift, pour entreprendre cette évaluation, le CSHR a accepté de s'entretenir avec des parties prenantes internes et externes.

En 2021, le Groupe de travail sur les droits de l'homme s'est concentré sur l'élaboration d'un cadre de protection des droits de l'homme et sur la formulation de recommandations au Conseil.

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Le HRWG a élaboré un cadre que World Athletics pourra utiliser pour prendre des décisions visant à réduire au maximum le risque de préjudice pour les personnes affectées par ses opérations et activités. Ce cadre propose également une voie de réclamation ou de recours si un préjudice se produisait. Pour la préparation de ce cadre, il a été tenu compte des travaux menés par les autres sports. Un rapport préliminaire a été présenté au Conseil et discuté lors d'une séance d'information dédiée à l'intention du Conseil. Ce rapport initial a présenté les risques liés aux droits de l'homme que le HRWG a identifiés

lors de son évaluation; toutes les lacunes identifiées qui doivent être abordées dans les opérations, les politiques et les règles actuelles de World Athletics; une proposition de cadre de protection des droits de l'homme; et des recommandations quant aux étapes supplémentaires que World Athletics devrait entreprendre pour améliorer sa gestion des droits de l'homme.

Le rapport final du HRWG a été soumis au Conseil pour approbation lors de sa réunion de juillet 2021. Selon les conclusions de ce rapport, pour que World Athletics puisse concrétiser sa vision de « créer un monde plus sain et plus en forme » en utilisant le pouvoir et l'accessibilité de l'athlétisme et de ses athlètes, l'organisation a la possibilité de s'appuyer sur le travail important déjà accompli et de le renforcer en déployant des systèmes et des mécanismes qui se focalisent sur la prévention des dommages aux personnes.

Le Conseil a reconnu le caractère liminaire des recommandations du HRWG et a convenu qu'elles jetaient les bases pour la poursuite des travaux sur la protection des droits de l'homme. Le Conseil a également approuvé les recommandations formulées par le HRWG dans son rapport et a recommandé son approbation

au Congrès en novembre 2021. Le résumé du rapport a été inclus dans les Documents de travail du Congrès de 2021.

Le rapport du HRWG, comprenant ses conclusions et recommandations, a été approuvé par le Congrès le 17 novembre 2021. Il est possible de consulter ledit rapport du HRWG (en anglais) sur le site Internet en cliquant sur [ce lien](#).

Les recommandations approuvées par le HRWG sont présentées ci-dessous :

1. World Athletics devrait s'engager publiquement à respecter et à promouvoir les droits de l'homme internationalement reconnus.
2. World Athletics devrait disposer d'un pôle de compétence en matière de droits de l'homme intégré à l'organisation pour soutenir le développement et la mise en œuvre de toutes les recommandations énoncées dans le rapport du HRWG.
3. World Athletics devrait entreprendre une évaluation plus approfondie des risques liés aux droits de l'homme dans ses opérations et dans le sport dans son ensemble. Cela

lui permettra d'acquérir une compréhension plus profonde et plus complète de ces risques, afin d'évaluer les mécanismes et mesures à mettre en place pour prévenir et atténuer ces risques ainsi que les voies de recours pour tout préjudice qui se produirait.

4. World Athletics devrait adopter un cadre de travail sur les droits de l'homme qui serait utilisé par son équipe dirigeante afin de prendre en compte les risques liés aux droits de l'homme lors des prises de décisions.
5. World Athletics devrait développer une stratégie en matière de droits de l'homme qui définit les priorités et les mesures à prendre pour mettre en œuvre les droits de l'homme sur une période donnée. Cette stratégie devrait faire l'objet d'un suivi et d'un rapport annuel aux Fédérations membres sur les progrès réalisés.
6. Les recommandations contenues dans le rapport devraient être mises en œuvre au cours des trois à cinq prochaines années en tenant compte des ressources et des moyens dont dispose World Athletics.

CONCLUSION

Le rapport du HRWG a noté que World Athletics reconnaît l'importance des droits de l'homme depuis 1962, date à laquelle ses Statuts ont fait figurer pour la première fois le refus des discriminations dans l'athlétisme. Il a également reconnu que World Athletics agit depuis longtemps comme chef de file dans le sport mondial en termes d'égalité des sexes pour les athlètes, tant au niveau de la participation que des primes décernées. En 2016, elle a ajouté deux représentants des athlètes à son Conseil et a introduit des quotas pour chaque sexe dans ses Statuts pour assurer une représentation paritaire au Conseil d'ici 2027. En outre, World Athletics a pris des mesures en matière de protection des droits de l'homme. En particulier, elle a développé une politique de protection pour s'engager à créer

un environnement sûr et positif pour toutes les personnes impliquées dans l'athlétisme. Elle a mis au point une série d'initiatives et d'actions spécifiques destinées à elle-même, ses Fédérations membres et les Associations continentales. Elle a modifié son processus de candidature pour l'organisation d'événements. Enfin, elle a adopté une Stratégie de développement durable 2020-2030 dans laquelle deux des six domaines d'action sont, d'une part, l'égalité à l'échelle mondiale et, d'autre part, la diversité, l'accessibilité et le bien-être.

Dans toutes les décisions qu'elle prend concernant le sport et ses opérations, World Athletics continuera à encourager toutes les parties prenantes à respecter et promouvoir les droits de l'homme.



5.3 GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PROTECTION

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail sur la protection (ci-après désigné par l'acronyme SWG, de l'anglais Safeguarding Working Group) est composé des membres suivants :

- Abby HOFFMAN, présidente du SWG, membre du Conseil de World Athletics et membre du Bureau de l'UIA
- Francis DODOO, président de la Commission de la gouvernance
- Willie BANKS, membre du Conseil
- Beatrice AYIKORU, membre du Conseil et de la Commission du développement
- Bernard LAGAT, membre de la Commission des athlètes
- Brian SHAPIRO, membre
- Sebastian COE, Président de WA (membre de droit)

Les membres du SWG ont été nommés par le Conseil, le 16 juin 2021, pour un mandat d'un an maximum.

INTRODUCTION

Le SWG a été établi par le Conseil conformément à l'article 47.2 (n) des Statuts de World Athletics et à la règle 5.23 des Règles de gouvernance. Son mandat (cahier des charges) a été établi conformément à la règle 5.35 des Règles de gouvernance et approuvé par le Conseil le 16 juin 2021.

Le rôle du SWG, tel que défini dans son mandat, est de formuler des conseils d'experts et des recommandations au Conseil sur les questions relatives à la protection.

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

Le SWG s'est réuni à trois reprises en 2021 :

- 11 juin
- 2 juillet
- 20 septembre

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Trois tâches principales ont été entreprises au cours de la première année du mandat du SWG :

- Politique de protection
- Documentation sur la protection à l'intention des Fédérations membres
- Processus de consultation portant sur la documentation relative à la protection

POLITIQUE DE PROTECTION DE WORLD ATHLETICS

Pour sa première mission, le SWG s'est d'abord attelé à la révision de la Politique de protection de World Athletics, laquelle avait été initialement examinée par le Conseil en mars 2021. Une version définitive a été élaborée et approuvée par le Conseil lors de sa réunion à Tokyo en juillet 2021. Elle est maintenant publiée sur le [site Internet de World Athletics](#). La Politique sera révisée chaque année pour s'assurer qu'elle est à jour et en adéquation avec les besoins.

La Politique définit les attentes de l'organisation ainsi que les rôles et responsabilités des Associations continentales et des Fédérations membres en matière de protection. Nous avons l'espoir qu'elle donnera aux athlètes, ainsi qu'à tous les acteurs de l'athlétisme, la confiance et la certitude que des systèmes sont en place pour répondre aux préoccupations en matière de protection.

Deux aspects de la Politique la démarquent de beaucoup d'autres politiques sur la protection. Tout d'abord, elle vise à protéger contre les abus toutes les personnes impliquées dans l'athlétisme, pas seulement les enfants. Deuxièmement, elle va plus loin dans la définition de la maltraitance en incluant le harcèlement et l'exploitation.

Le SWG estime que l'utilisation du terme « exploitation » est un élément important de la politique : protéger les athlètes contre le risque sérieux d'être exploités par des individus sans scrupules, s'assurer que les athlètes comprennent que cela n'est pas acceptable et les encourager à signaler de tels comportements. L'éducation et la sensibilisation sur ce sujet constituent une priorité pour l'avenir.

DOCUMENTATION SUR LA PROTECTION À L'INTENTION DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

Cette Politique énonce l'engagement de World Athletics à protéger toutes les personnes associées à l'athlétisme contre les abus, le harcèlement et l'exploitation. La mise en œuvre de cet engagement n'est pas une démarche facile. En outre, dans le cadre de cette Politique, World Athletics s'est engagée à fournir une série de documents aux Associations continentales et aux Fédérations membres pour les aider à mettre en œuvre la Politique en matière de protection, c'est-à-dire, les aider à créer leurs propres politiques de protection pour leurs organisations, membres et régions. En conséquence, le SWG a créé une série de documents à l'intention des Associations continentales et des Fédérations membres pour leur permettre d'élaborer leurs propres politiques, codes de conduite et règles de protection.

Le SWG a approuvé les documents suivants :

- le Kit de mise en route pour les Associations continentales et les Fédérations membres qui n'ont pas encore de politique de protection en place. Il s'agit d'un document qui fournit, étape par étape, des informations sur les documents et les bénéfices de leur mise en place; et
- le Guide sur la protection, destiné aux Fédérations membres qui ont mis en place un système de protection, mais qui souhaitent savoir comment l'élaborer plus avant afin de consolider leur stratégie en matière de protection.

Outre cette documentation, des documents types sont également mis à la disposition des Fédérations membres et des clubs de leur région, y compris une politique de protection, des codes de conduite qui peuvent être adaptés à différents publics, des règles sur la protection et un formulaire de signalement. Il existe également un parcours de signalement générique qui décrit comment traiter une préoccupation une fois reçue par la Fédération membre. Tous ces éléments peuvent être utilisés pour élaborer des documents sur mesure, en tenant compte de la législation locale et du contexte culturel de la région.

CONSULTATION PORTANT SUR LA DOCUMENTATION SUR LA PROTECTION

Aux fins de soutenir et de guider les Fédérations membres dans la mise en place de leur propre politique de protection, le SWG estime qu'il est essentiel de se concerter pour veiller à ce que la palette de documents (tels que décrits ci-dessus) adopte le ton idoine et que le message soit clair. Dans le cadre du processus de consultation, le SWG souhaite trouver les réponses aux questions suivantes :

- la documentation sur la protection peut-elle aider les Associations continentales et les Fédérations membres à produire leurs propres politiques, codes de conduite, règles et autres systèmes de protection; et
- comment les Fédérations membres traitent-elles actuellement les préoccupations en matière de protection ?

Le SWG procède à une consultation auprès des acteurs suivants :

- les Fédérations membres par le biais des Associations continentales;
- la Commission des athlètes de World Athletics et la commission des athlètes des Associations continentales seront invitées à prendre part à la consultation, car il est

essentiel d'entendre la voix des athlètes;

- la Commission du développement de World Athletics;
- l'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes;
- les associations continentales et nationales d'entraîneurs par le biais de la Global Athletics Coaches Academy;
- un échantillonnage composé de petites, moyennes et grandes Fédérations membres en plus de la consultation par le biais des Associations continentales.

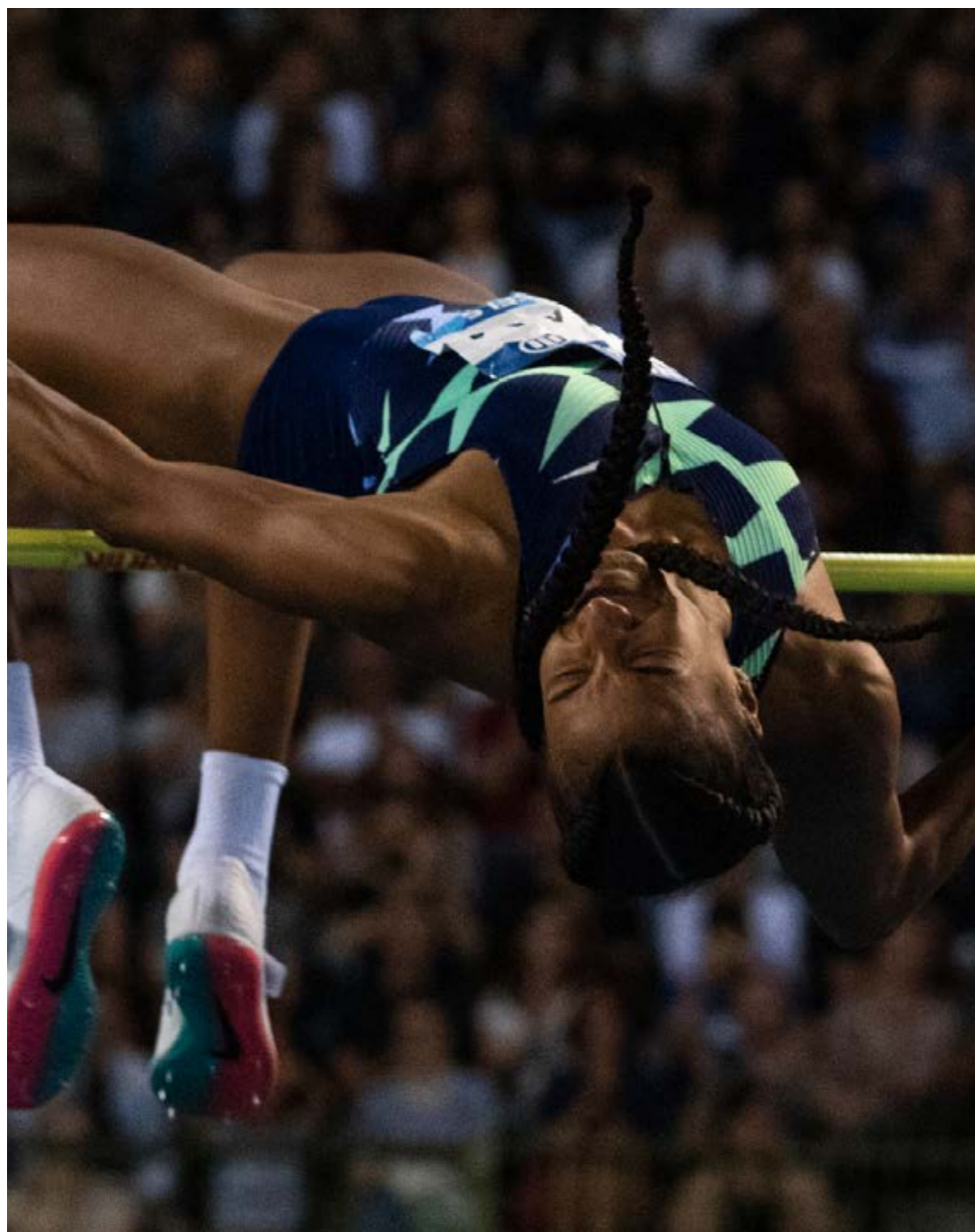
Cette consultation sera encadrée par les membres du SWG et le personnel de World Athletics. Des documents supplémentaires sont fournis par World Athletics pour aider les Fédérations membres dans le cadre du processus.

Le processus de consultation a débuté en 2022. Les retours d'information seront intégrés dans les documents définitifs à destination des Associations continentales et des Fédérations membres. Cela permettra également de contribuer à la mise au point de la formation en ligne, des documents et du soutien à destination des Fédérations membres à l'avenir.

CONCLUSION

Le SWG a entamé un volet très important du travail qui est fondamental pour le succès continu de l'athlétisme à l'avenir. La protection a connu de nombreux cas très médiatisés et la couverture médiatique de ces questions a augmenté. Il est essentiel que World Athletics et ses membres abordent cette question afin de s'assurer que toute personne impliquée dans le sport se sente en sécurité, valorisée et protégée. Il est primordial, en les sensibilisant à ce sujet, de permettre à nos athlètes de signaler, de commenter et de remettre en question les mauvaises pratiques et les comportements inappropriés, tout comme il est essentiel de s'assurer qu'ils sont écoutés par ceux qui sont en mesure de répondre correctement à leurs préoccupations.

Le SWG travaille actuellement sur un module pédagogique pour le programme Kids' Athletics ainsi que sur l'éducation des athlètes et des autres personnes impliquées dans l'athlétisme. En outre, le SWG est également dans l'attente des Règles de protection de l'UIA qui aborderont la question de la juridiction en matière de problèmes liés à la protection. Le SWG constitue un élément essentiel de la mise en œuvre de la Politique de protection.



5.4 GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PLAN MONDIAL

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Ce groupe de travail interne composé de membres du Conseil a été créé aux fins de piloter l'élaboration du Plan mondial et d'assurer une supervision et une remontée d'informations tout au long du processus. Liste des membres du Conseil composant le Groupe de travail sur le Plan mondial :

- Willie BANKS, président
- Antti PIHLAKOSKI, membre
- Helio Marinho GESTA DE MELO, membre
- Beatrice AYIKORU, membre
- Nan WANG, membre
- Adille SUMARIWALLA, membre
- Robin SAPONG-EUGENIO, membre

Deloitte LLP a été désigné pour fournir une expertise de conseil en vue de l'élaboration du plan et de la réalisation du projet.

INTRODUCTION

Le Groupe de travail sur le Plan mondial, créé en 2020, a pour mission de travailler à l'élaboration du Plan mondial pour l'athlétisme. Le Plan mondial est un document clé pour tous les acteurs de notre sport qui établit la feuille de route pour la croissance et le développement de l'athlétisme pour la période 2022-2030. Il définit la vision et les objectifs de notre sport au niveau mondial, ainsi que les actions que World Athletics, les Associations continentales et les Fédérations membres devront mener pour atteindre ces objectifs.



PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL ET RECOMMANDATIONS AU CONSEIL

Le processus du projet, couvrant cinq grandes étapes, et le calendrier correspondant sont présentés dans le schéma ci-dessous :



COLLECTE D'INFORMATIONS ET CONSULTATIONS

Au début de l'année 2021, des recherches documentaires préliminaires ont été réalisées et diverses consultations menées auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs avis, établir un état des lieux et cerner les principales difficultés, les priorités et les opportunités. L'objectif était également de recueillir des avis sur les moyens de garantir la mobilisation et l'adhésion au processus d'élaboration et à la mise en œuvre future du Plan mondial.

Au cours de cette étape initiale, une consultation a été menée auprès des représentants des différentes catégories suivantes de parties prenantes : Conseil, Bureau exécutif, Fédérations membres, Associations continentales, Commissions et membres du personnel. L'objectif était de tirer parti des constats tirés de la consultation pour façonner la phase ultérieure de consultation plus étendue.

ENQUÊTE AUPRÈS DES FÉDÉRATIONS MEMBRES ET CAMPAGNE INTITULÉE « LE GRAND DÉBAT » (GLOBAL CONVERSATION)

La période comprise entre février et juin 2021

correspond à une importante activité de consultation, d'élaboration et de révision du plan, qui a abouti à la mise au point du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030.

L'objectif de la consultation était d'obtenir l'avis des principaux acteurs de notre sport, notamment de toutes les Fédérations membres (FM) et de la communauté de l'athlétisme au sens large dans le monde. Ce fut l'occasion pour tous les acteurs du sport de s'exprimer et de contribuer à façonner la croissance et les orientations futures de l'athlétisme. La phase de consultation a comporté deux enquêtes, comme précisé ci-dessous :

Enquête auprès des FM

L'enquête a été lancée le 23 février, auprès de toutes les Fédérations membres, leur demandant de compléter un questionnaire au plus tard le 14 mars 2021. Le questionnaire comportait environ 50 questions qui couvraient les cinq rubriques clés suivantes : « Perception du sport », « Participation », « Personnes », « Fans » et « Partenaires », ainsi qu'une rubrique générale « Donnez votre avis ». La plupart des questions appelait une réponse par « oui » ou « non » ou un classement par ordre d'importance ; quelques-unes étaient des questions ouvertes. Il fallait en moyenne 30

minutes pour répondre au questionnaire et chaque Fédération membre disposait d'un lien spécifique. Le questionnaire était disponible en anglais, français et espagnol.

Avec un total de 181 réponses, 85 % des Fédérations membres ont participé.

« Le Grand débat » (Global conversation)

L'enquête intitulée Le Grand débat a été l'occasion de recueillir des retours d'information sur l'état de notre sport en sondant toutes les parties prenantes et la communauté au sens large. Il s'agissait d'une étude plus courte comportant 10 à 12 questions dont cinq questions générales ; les autres questions étaient adaptées aux différents groupes

de parties prenantes, à savoir les athlètes professionnels, les athlètes amateurs, les entraîneurs, les officiels, les administrateurs, les bénévoles, les organisateurs de meetings, les fans, les diffuseurs, les partenaires, etc.

L'objectif du Grand débat était de donner à toutes les parties prenantes de l'athlétisme, quels que soient leur parcours, leur rôle ou leur lieu de résidence, l'occasion de s'exprimer et faire entendre leur voix et ainsi mieux cerner les enjeux et les possibilités de développement du sport.

Il a été demandé aux Fédérations membres de diffuser le questionnaire à leurs membres, leurs athlètes, leurs entraîneurs, leurs officiels,



leurs fans, leurs partenaires (gouvernementaux et commerciaux) ainsi que d'encourager leurs différentes parties prenantes à participer à l'enquête. Pour soutenir cette démarche, une boîte à outils de communication a été mise au point; elle proposait une panoplie d'idées et de directives pour aider les Fédérations membres à promouvoir le Plan mondial et à mobiliser les groupes de parties prenantes. La boîte à outils proposait également des éléments graphiques, notamment un logo dédié, des modèles pour les médias sociaux, des modèles de communiqués de presse et des modèles d'affiches pour mieux cibler la communication.

Le département Communication a aidé les Fédérations membres à mettre en œuvre les idées énoncées dans la boîte à outils et a spécifiquement travaillé aux côtés d'une vingtaine de Fédérations membres pour les aider à assurer une couverture médiatique et à encourager le débat autour de l'athlétisme.

Plus de 25 000 réponses sont parvenues de parties prenantes individuelles issues de 178 pays répartis dans les six Régions continentales.

Le Plan mondial est le fruit de l'un des plus importants processus de consultation jamais mené et d'une étude approfondie de l'athlétisme. Les deux enquêtes ont permis de recueillir les points de vue d'une multitude de parties prenantes clés, à la fois celles qui sont directement impliquées dans le sport (FM, athlètes, entraîneurs professionnels, officiels techniques) et celles qui participent aux compétitions ou qui les regardent (athlètes amateurs et fans).

Les principales conclusions tirées des enquêtes sous les intitulés « perception », « participation », « personnes », « fans » et « partenariats » sont résumées dans le document du Plan mondial à la rubrique « messages clés de la famille de l'athlétisme ».



ÉLABORATION DU PLAN

Le processus de consultation a permis de contribuer à l'élaboration du Plan mondial et d'identifier les objectifs, les sous-objectifs et les actions visant à développer le sport.

Les conclusions de la consultation ont été analysées afin de déterminer les objectifs, les sous-objectifs et les actions spécifiques à inclure dans le Plan mondial. Ces éléments définissent la manière dont World Athletics, les Associations continentales et les Fédérations membres, ainsi que d'autres parties prenantes, peuvent œuvrer ensemble pour développer et faire croître le sport à travers le monde.

Ce travail a été mené par le groupe de travail avec la contribution d'une équipe au siège de WA. Il convenait de s'assurer que les sous-objectifs soient pertinents et que les actions identifiées soient pratiques à mettre en œuvre et produisent un réel impact.

La diversité des membres affiliés et la notion selon laquelle « il n'y a pas de modèle unique » ont également constitué un principe de base pour le groupe de travail. Il s'agissait pour le Plan mondial d'inclure des actions qui peuvent être réalisées de différentes manières et selon des échéanciers différents par les Fédérations

membres et les Associations continentales, avec le soutien de World Athletics, en fonction de leurs priorités, de leurs ressources et de leurs capacités.

ANALYSE ET FINALISATION

Les constats issus de la consultation, l'analyse et les propositions d'objectifs, de sous-objectifs et d'actions ont été portés à la connaissance des Fédérations membres et des Associations continentales afin qu'elles puissent apporter leur contribution et leurs commentaires par le biais des tribunes suivantes :

Séances d'information à l'intention des FM :

- 9 juin (séance axée sur les conclusions, l'analyse et les objectifs/sous-objectifs proposés)
- 30 juin (séance axée sur les actions proposées)

Réunions des Présidents continentaux :

- 25 mai (réunion axée sur les conclusions, l'analyse et les objectifs/sous-objectifs proposés)
- 6 juillet (réunion axée sur les actions proposées)

Le plan et les actions proposés ont été spécifiquement examinés sous l'angle des implications pour World Athletics en termes de finances et de ressources/personnel. Les actions prévues dans le Plan mondial soit faisaient partie ou s'appuyaient sur des plans de travail existants ou futurs, soit étaient considérées comme viables à réaliser dans le cadre existant en matière de personnel et de budget pendant la durée du plan. L'un des rôles clés de World Athletics pour tous les objectifs du Plan mondial est d'apporter aux Fédérations membres et aux Associations continentales un soutien et des outils appropriés pour permettre la réalisation et la mise en œuvre des actions.

CONCLUSION

Le document final a été approuvé par le Conseil le 5 septembre 2021 puis proposé au Congrès pour approbation en novembre 2021.



Sa version mise en page a été diffusée le 16 septembre 2021 aux Fédérations membres dans le cadre des Documents de travail du Congrès.

La Convention du 16 novembre, consacrée au Plan mondial, fut l'occasion de présenter le plan et ses implications aux Fédérations membres et d'en discuter plus en détail.

Le Plan mondial a été approuvé à l'unanimité par le Congrès les 17 et 18 novembre 2021; il prévoit la présentation au Congrès d'un rapport annuel sur les progrès réalisés.

Le document final complet ainsi qu'une synthèse sont disponibles en anglais, français et espagnol sur le [site Internet de World Athletics](https://www.worldathletics.org).

5.5 ÉQUIPE SPÉCIALE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES FONCTIONS DIRIGEANTES

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE

L'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes est composée des membres suivants :

- Stephanie HIGHTOWER, présidente
- Ximena RESTREPO, membre du Conseil
- Beatrice AYIKORU, membre
- Jaya MYLVAGANAM, membre du Conseil et de la Commission du développement
- Annette PURVIS, membre
- Kelly SOTHERTON, membre du Conseil et de la Commission du développement
- Nuala WALSH, membre

INTRODUCTION

Le rôle de l'Équipe spéciale sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes (ci-après désignée par l'acronyme GLT de l'anglais Gender Leadership Taskforce) est de superviser la stratégie relative à la promotion

de l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes aux fins d'intégrer les valeurs d'équité et de garantir l'accession durable des femmes à des postes à responsabilités.

Le présent rapport est une synthèse des activités menées par la GLT et ses réalisations au cours de l'année 2021, l'objectif principal étant de soutenir la poursuite des objectifs liés à l'égalité des sexes définis dans le Plan stratégique de World Athletics 2020-2023, à savoir :

- constituer un vivier de femmes talentueuses et autonomes dans les domaines de l'administration, de l'entraînement et chez les officiels techniques;
- mettre en place des programmes de leadership féminin pour atteindre l'objectif de 50 % de femmes d'ici à 2027.

Grâce à un processus de contrôle et de suivi régulier, le département Relations internationales et Développement joue un rôle primordial pour appuyer la GLT dans ses activités et pour veiller à la mise en œuvre des actions définies.

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

En 2021, la GLT a tenu des réunions mensuelles par vidéoconférence pour conserver une dynamique positive et permettre la réalisation des actions convenues, qui étaient les suivantes pour l'année 2021 :

- Organisation de séminaires sur le leadership féminin dans chacune des Régions
- Organisation d'une série de webinaires pédagogiques portant sur le leadership féminin à l'échelle mondiale
- Élaboration de modules d'apprentissage en ligne

- Gestion de la page Facebook Empowering Women
- Suivi et évaluation des séminaires et des progrès des personnes participantes
- progression of participants

SÉMINAIRES SUR LE LEADERSHIP FÉMININ

En 2021, onze événements sur le thème du leadership féminin ont été organisés dans les six Régions continentales à destination des femmes, avec la participation de plus de 600 personnes. En raison des restrictions liées à la COVID-19, tous ces événements ont eu lieu à distance.



WEBINAIRES ÉDUCATIFS DE WORLD ATHLETICS SUR LE LEADERSHIP FÉMININ

World Athletics a également organisé trois webinaires éducatifs sur le leadership féminin :

Inside the Discrimination Mind (21 juillet)

Ce webinaire intitulé « Inside the Discrimination Mind » (Les dessous de la discrimination) visait à mieux comprendre le pourquoi de la discrimination du point de vue scientifique, comment elle est justifiée inconsciemment et comment les pièges prévisibles peuvent être évités.

Conférence pour les Officiels techniques (28 septembre)

L'objectif de la conférence était de sensibiliser et de faire réfléchir les personnes à la question du genre dans les fonctions d'officiel technique et sur les difficultés rencontrées par les femmes. Plusieurs officielles techniques internationales et officielles techniques de renom ont parlé de leur parcours et de leurs expériences; une discussion a ensuite eu lieu avec un panel d'experts.

Leadership et autonomisation (4 novembre)

Cet atelier portait sur les moyens de surmonter les difficultés et les stéréotypes, et avait pour objectif d'enseigner aux personnes participantes

les bases de la conscience de soi en tant que dirigeants. D'autre part, des conseils portant sur la constitution de réseaux, tels que l'amélioration des profils LinkedIn, ont été formulés par la suite.

SÉANCES D'INFORMATION À L'INTENTION DES FM

Deux séances d'information, consacrées à l'égalité des sexes, ont été organisées pour les Fédérations membres portant sur les « Avantages de la prise en compte de l'égalité des sexes ».

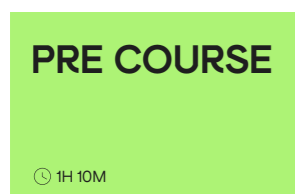
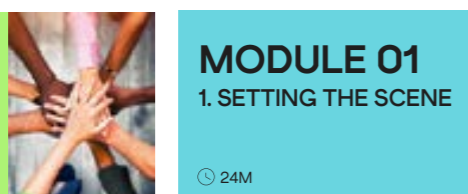
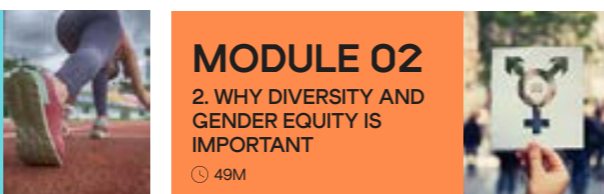
World Athletics entend être une organisation modèle et la garante de l'équité entre les sexes à tous les niveaux. Les deux séances ont été organisées pour démontrer les avantages d'être une organisation plus inclusive et pour aider toutes les FM à promouvoir la parité hommes-femmes au sein de leurs instances élues et de leur direction, un objectif qui fait partie du Plan mondial pour l'athlétisme 2022-2030. Ces séances s'adressaient aux présidents, aux secrétaires généraux et aux membres du conseil/conseil d'administration des FM. Cinquante-sept FM assistèrent à la première séance et quarante-et-une à la seconde.

MODULES D'APPRENTISSAGE EN LIGNE : COURS SUR LE LEADERSHIP FÉMININ

Les modules d'apprentissage en ligne ont été créés à partir du matériel qui avait été élaboré pour le séminaire initial qui s'était tenu en personne à la fin de l'année 2019 sur le thème du leadership féminin. L'objectif de la formation est de développer l'individu à la fois personnellement et professionnellement pour qu'il puisse assumer des fonctions de direction de haut niveau. La formation est gratuite et se compose de sept modules (soit 55 leçons et huit heures d'apprentissage) avec un plan de carrière et de développement à définir pendant le cours.

La formation a été lancée le 10 novembre 2021. À la fin de l'année 2021, plus de 70 personnes s'étaient inscrites et suivaient le cours.

MODULES:

 <p>PRE COURSE 1H 10M</p>	 <p>MODULE 01 1. SETTING THE SCENE 24M</p>	 <p>MODULE 02 2. WHY DIVERSITY AND GENDER EQUITY IS IMPORTANT 49M</p>
--	--	--

PLATEFORME DÉDIÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

page Facebook Empowering Women in Athletics (Renforcer le statut des femmes dans l'athlétisme)

Depuis mars 2021, la page Facebook est régulièrement alimentée en contenus et le nombre de membres est passé de 20 à 800.

PROCESSUS DE SUIVI : ENQUÊTE SUR LA PARITÉ DANS LES FONCTIONS DIRIGEANTES, DÉCEMBRE 2021

L'objectif était de promouvoir le suivi et l'évaluation de l'impact des activités portant sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes proposées par World Athletics et des progrès accomplis par les participantes.

Une enquête a été menée auprès des personnes qui se sont inscrites aux webinaires éducatifs. Le profil type des personnes

sondées était similaire à celui de 2020, soit une femme motivée, avec un certain niveau d'éducation, proche de sa FM, impliquée dans l'athlétisme depuis plus de 10 ans et essentiellement en tant que bénévole.

En termes de réponses, voici les différences par rapport à l'enquête 2020 :

- Moins de personnes ont déclaré être des bénévoles
- Plus de personnes ont déclaré avoir été confrontées à la discrimination
- Plus de personnes ont déclaré avoir participé à des formations sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes organisées dans les Régions continentales

CONCLUSION

En 2022, le travail de la GLT se poursuivra avec l'introduction de nouvelles initiatives, à savoir :

- Une plus grande attention accordée à une représentativité équilibrée en matière d'âge, de genre et de région continentale parmi les entraîneurs et les officiels techniques
- Une conférence organisée lors des Championnats du monde de World Athletics Oregon22
- Une page dédiée sur LinkedIn

- L'élaboration d'une « formation des formateurs » dans le cadre du Séminaire sur l'égalité des sexes dans les fonctions dirigeantes
- Un programme de mentorat



RAPPORTS FINANCIERS ET D'AUDIT

13.54

7.72

10.50

1400





6 RAPPORTS FINANCIERS ET D'AUDIT

INTRODUCTION

Les Statuts de World Athletics prévoient l'obligation de nommer des auditeurs pour effectuer un audit des états financiers annuels (article 79.2) et un audit de certaines responsabilités énoncées dans les règles et règlements de World Athletics (article 79.3).

Sur la recommandation du Bureau exécutif, le Congrès de 2021 a approuvé la nomination des auditeurs mentionnés ci-dessous, qui sont chargés d'effectuer les audits requis par les Statuts, pour la période de 2021 à 2024.

- Ernst & Young Audit Conseil & Associés à Monaco (EY), en qualité d'auditeurs pour effectuer l'audit financier;
- Ernst & Young Audit Conseil & Associés à Monaco (EY), en qualité d'auditeurs pour effectuer l'audit non financier de la gouvernance et de la conformité éthique; et
- QSA, en qualité d'auditeurs pour effectuer l'audit non financier des programmes antidopage et d'intégrité.

6.1 AUDIT FINANCIER

Le budget et le plan annuel au titre de l'année 2021 ont été approuvés par le Bureau exécutif respectivement à la fin de l'année 2020 et au début de l'année 2021.

L'audit financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2021 a été réalisé par EY, dans le respect des normes IFRS (règles de l'UE qui établissent les normes internationales d'information financière). Les états financiers vérifiés complets pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, qui ont été approuvés par le Comité d'audit et des finances, puis par le Bureau exécutif et le Conseil dans le cadre du présent Rapport annuel, sont présentés à l'annexe A. Les informations détaillées relatives à notre politique de rémunération figurent à l'annexe B.

6.2 AUDITS NON FINANCIERS

Les audits non financiers pour l'année 2021, concernant la gouvernance et la conformité éthique, ont également été effectués par EY. QSA a réalisé de manière indépendante l'audit 2021 de la conformité du programme sur l'intégrité et l'antidopage, y compris l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).

Des résumés des audits non financiers de l'année 2021 (gouvernance et conformité à l'éthique, et programme d'intégrité et antidopage) sont fournis ci-dessous. Ces audits ont été approuvés par le Bureau exécutif et le Conseil dans le cadre du présent rapport.

Audit sur la gouvernance et la conformité éthique

EY a effectué certaines « procédures d'audit » convenues pour aider World Athletics à se conformer aux dispositions énoncées dans ses Statuts et ses Règles, et pour publier un rapport final.

Le rapport a pour objet de présenter les résultats des contrôles effectués par EY à la demande de World Athletics, spécifiquement

en relation avec l'article 79.3(a), appelé audit non financier sur la gouvernance et l'adhésion aux principes éthiques.

L'audit non financier du programme d'intégrité et de lutte antidopage prévu à l'article 79.3(b) est réalisé par une autre société, QSA.

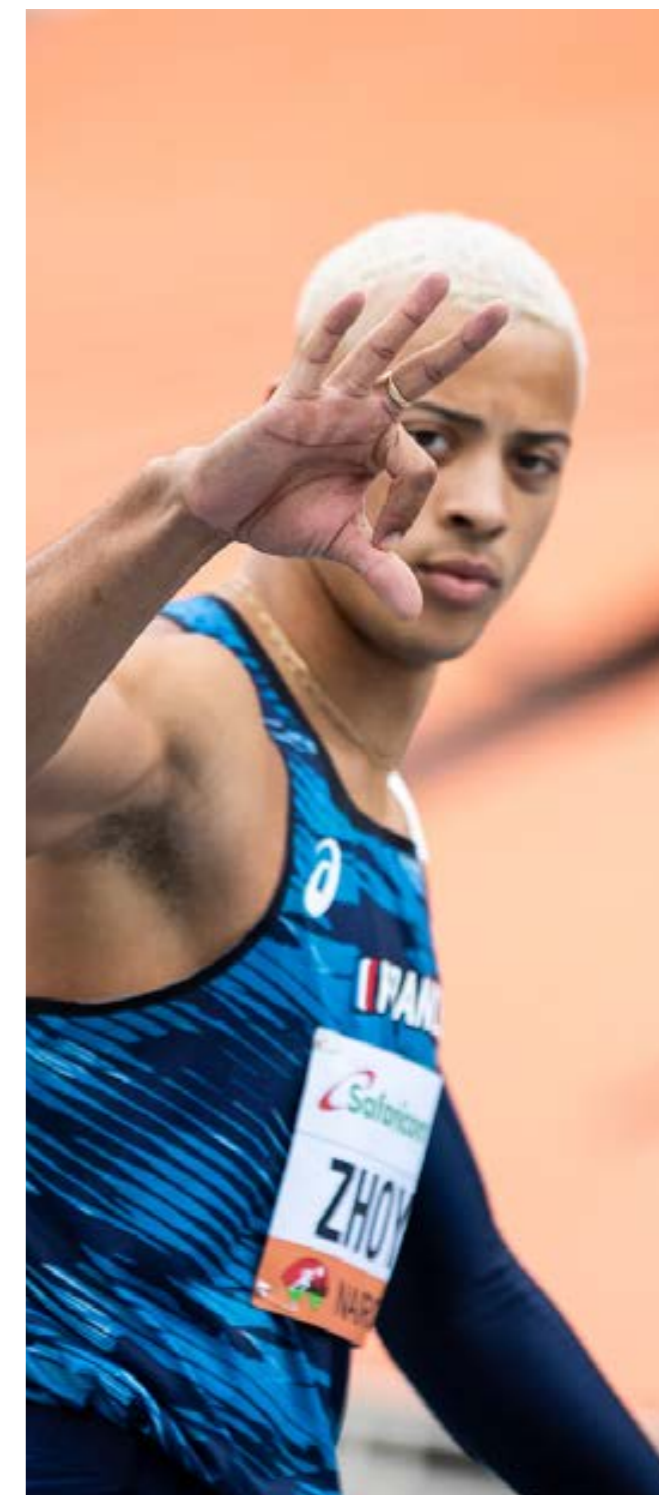
L'audit non-financier 2021 n'a pas été effectué en fonction de normes externes ou dans le but de faire des recommandations qui vont au-delà des obligations énoncées dans les Statuts et les Règles. Les procédures effectuées comparent les dispositions pertinentes des Statuts et des Règles et établissent si World Athletics s'est conformée à ses obligations en matière de gouvernance et de conformité éthique.

La raison pour laquelle nous avons effectué des « procédures d'audit convenues » par opposition à un « audit classique » tient au caractère spécifique des dispositions contenues dans les Statuts et les Règles. Les procédures mises en œuvre sont déterminées par World Athletics et comprennent l'examen

des preuves de conformité au regard de certaines dispositions des Statuts et des Règles et couvrent l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Dans le cadre des procédures d'audit convenues, EY a rencontré un certain nombre d'employés de World Athletics afin de comprendre les activités entreprises au cours de l'exercice et d'obtenir des preuves de conformité aux dispositions énoncées dans les Statuts et les Règles. EY a ensuite présenté son rapport comprenant ses conclusions et recommandations au Comité d'audit et des finances du Bureau exécutif.

Après avoir examiné les conclusions et les recommandations formulées par EY, le Bureau exécutif considère qu'il n'y a pas eu de conclusions et/ou de recommandations suffisamment importantes pour nécessiter d'être signalées et suivra la mise en œuvre des recommandations.



Audit du programme antidopage et d'intégrité

L'audit non financier du programme antidopage et d'intégrité prévu à l'article 79.3(b) est réalisé par QSA.

L'audit de l'exercice 2021 mené par QSA avait pour but d'évaluer le respect par World Athletics de ses obligations relatives au programme antidopage et d'intégrité, telles que définies dans les Statuts et les Règles (Code de conduite en matière d'intégrité, Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme, Règles antidopage, Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme applicables aux signalements, aux enquêtes et aux poursuites [violations sans lien avec le dopage], Règles relatives à la manipulation de compétitions sportives, Règles du Tribunal disciplinaire et Règles relatives aux litiges et procédures disciplinaires) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

L'audit a porté sur la gestion par l'UIA du programme d'intégrité au nom de World Athletics en ce qui concerne la lutte contre le dopage, la manipulation des résultats de compétitions, la corruption, les paris, les manipulations liées à l'âge, les irrégularités concernant les changements d'allégeance et autres violations du Code de conduite en

matière d'intégrité. L'audit portait également sur l'évaluation des obligations du Tribunal disciplinaire dans le cadre de ses fonctions.

L'audit a été mené et géré conformément aux sections applicables de la norme ISO 19011 « Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management », en utilisant deux listes de vérification différentes. La première était une liste détaillée pour le domaine de la gouvernance, dans laquelle des preuves de conformité ont été recueillies pour chaque critère et la seconde était une liste de vérification plus générale pour les processus opérationnels liés aux activités antidopage et à la lutte contre les manquements à l'éthique dans l'athlétisme.

L'audit a mis en évidence la capacité de l'UIA à identifier les critères applicables fixés par World Athletics (ainsi que par l'AMA), et par conséquent, à développer et adapter ses processus pour satisfaire à ces critères. L'audit a également permis de constater une gestion efficace du processus relatif aux autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) ainsi que les efforts accomplis pour renforcer l'éducation et la communication auprès des parties prenantes.

Le personnel de l'UIA et de World Athletics impliqué dans l'intégrité de l'athlétisme est compétent et conscient des objectifs de l'organisation et des risques en jeu. Le personnel est également conscient des conséquences de tout manquement aux normes et aux règles.

Après examen du rapport d'audit, le Bureau exécutif et le Bureau de l'UIA ont pris note de certaines constatations soulevées lors de l'audit. Ils ont approuvé la conclusion de QSA selon laquelle ces constatations ne remettent pas en cause l'avis général qui conclut au respect des obligations auxquelles est soumise World Athletics.



B

A

RAPPORT FINANCIER
2021

ANNEXE A
RAPPORT FINANCIER 2021



RAPPORT FINANCIER 2021

6-8 Quai Antoine 1^{er}
98000 Monaco



RAPPORT FINANCIER 2021

SOMMAIRE

	Page
Membres du Conseil et conseillers professionnels	3
Membres du Bureau exécutif	4
Déclaration des responsabilités du Bureau exécutif	5
Rapport des auditeurs indépendants	6
Informations sur l'Association et les événements importants au cours de l'exercice	11
États financiers consolidés	14
Principales méthodes comptables	18
Notes sur l'état consolidé du résultat global	27
Notes sur le bilan consolidé	32
Informations complémentaires	38

MEMBRES DU CONSEIL ET CONSEILLERS PROFESSIONNELS

PRÉSIDENT

Sebastian COE (GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Sergueï BUBKA (UKRAINE)

VICE-PRÉSIDENTS

Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (ARABIE SAOUDITE)

Geoff GARDNER (ÎLE NORFOLK)

Ximena RESTREPO (COLOMBIE)

MEMBRES DU CONSEIL

Valerie ADAMS (NOUVELLE-ZÉLANDE)

Dahlan Jumaan AL HAMAD (QATAR)

Beatrice AYIKORU (OUGANDA)

Sylvia BARLAG (PAYS-BAS)

William BANKS (ÉTATS-UNIS)

Raul CHAPADO (ESPAGNE)

Nawal EL MOUTAWAKEL (MAROC)

Helio Marinho GESTA DE MELO (BRÉSIL)

Alberto JUANTORENA DANGER (CUBA)

Hamad KALKABA MALBOUM (CAMEROUN)

Abby HOFFMAN (CANADA)

Dobromir KARAMARINOV (BULGARIE)

Renaud LAVILLENIE (FRANCE)

Antti PIHLAKOSKI (FINLANDE)

Anna RICCARDI (ITALIE)

Mike SANDS (BAHAMAS)

Robin SAPONG EUGENIO (ÎLES MARIANNES DU NORD)

Adille J. SUMARIWALLA (INDE)

Nan WANG (CHINE)

Hiroshi YOKOKAWA (JAPON)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jon RIDGEON

AUDITEURS

Ernst & Young Audit Conseil & Associés

PRINCIPALES INSTITUTIONS BANCAIRES

BARCLAYS BANK
COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE

MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Sebastian COE (GRANDE BRETAGNE ET IRLANDE DU NORD)

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Sergueï BUBKA (UKRAINE)

VICE-PRÉSIDENTS

Nawaf Bin Mohammed AL SAUD (ARABIE SAOUDITE)

Geoff GARDNER (ÎLE NORFOLK)

Ximena RESTREPO (COLOMBIE)

MEMBRES DÉSIGNÉS

Abby HOFFMAN (CANADA)

Sunil SABHARWAL (ÉTATS-UNIS)

Hasan ARAT (TURQUIE)

DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU BUREAU EXÉCUTIF ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2021

En plus des dispositions de base en matière d'information financière énoncées dans les *Statuts* de World Athletics (ci-dessous « l'Association »), le Bureau exécutif s'engage à élaborer des états financiers consolidés qui donnent une image fidèle de la situation de l'Association à la fin de chaque exercice. Cela comprend les profits ou les pertes et le tableau de flux de trésorerie de l'Association pour l'exercice.

Dans le cadre de la préparation de ces états financiers consolidés, le Bureau exécutif considère que l'Association a utilisé des méthodes comptables appropriées conformément aux notes A et B des états financiers consolidés, qu'elles ont été appliquées de manière cohérente et qu'elles sont étayées par des appréciations et des estimations raisonnables, que toutes les normes comptables jugées applicables ont été suivies et que la préparation des états financiers consolidés sur une base dite « de continuité d'exploitation » est appropriée.

Le Bureau exécutif a la responsabilité de veiller à ce que l'Association tienne des registres comptables qui présentent avec une précision raisonnable la situation financière de l'Association.

Le Bureau exécutif a la responsabilité générale de prendre les mesures dont il dispose pour préserver les actifs de l'Association et pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Approuvé par le Bureau exécutif.

Et signé au nom de World Athletics
Au 12 juillet 2022



Sebastian COE
Président



Vineesh KOCHHAR
Directeur des opérations



Ce document constitue une traduction en français du rapport d'audit contractuel sur les comptes consolidés émis en langue anglaise et est fourni seulement pour faciliter la lecture des utilisateurs francophones.

World Athletics

Période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur contractuel sur les états financiers consolidés

Au Bureau Exécutif de World Athletics,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'entité World Athletics et ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidés pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, et les annexes aux états financiers consolidés qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des états financiers consolidés de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Bureau Exécutif.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) (le Code de l'IESBA) et aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers à Monaco et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

Les autres informations comprennent les informations présentées autres que les états financiers et notre rapport d'audit. La direction est responsable de l'établissement des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimons aucune opinion ni conclusion sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, il nous appartient de prendre connaissance des autres informations et, ce faisant, de vérifier si les autres informations présentent une incohérence ou anomalie significative au regard des états financiers ou des informations obtenues à l'occasion de notre audit. Il nous appartient de signaler toute anomalie significative dans les autres informations qui serait découverte à l'occasion de nos travaux. Nous n'avons pas d'observation à signaler sur les autres informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter une anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations fournies dans les états financiers consolidés à ce titre ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements les sous-tendant de manière à ce qu'ils en donnent une présentation sincère ;
- nous recueillons, concernant les informations financières des entités ou activités du groupe, des éléments suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Restriction d'utilisation de notre rapport

Ce rapport est établi à votre attention. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

Ce rapport est régi par la loi monégasque. Les juridictions monégasques ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Monaco, le 5 septembre 2022

Signé dans sa version originale en langue anglaise par
L'Auditeur Contractuel
ERNST & YOUNG



Sandrine Arcin

États financiers consolidés conformément aux normes IFRS

INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION ET LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE 11

I. GÉNÉRALITÉS	11
II. À PROPOS DE WORLD ATHLETICS.....	11
III. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS AYANT EU LIEU PENDANT L'EXERCICE	13
IV. PARTENAIRES OFFICIELS DE WORLD ATHLETICS	13

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 14

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	14
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	14
BILAN CONSOLIDÉ	15
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	16
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	17

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES 18

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	18
B. BASE DE LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS	18
C. PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	19
D. CONVERSION EN DEVISES.....	20
E. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	20
F. COMPTES DE RÉGULARISATION ET PROVISIONS.....	21
G. PRÊT DE LA PART DU CIO.....	21
H. OBLIGATIONS DE RETRAITE	22
I. CREANCES CLIENTS	22
J. PRODUITS	23
K. CHARGES OPÉRATIONNELLES.....	23
L. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	24
M. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	24
N. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES	25

NOTES SUR L'ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL.....	26
1. PRODUITS DES DROITS DE DIFFUSION ET DE SPONSORING.....	26
2. AUTRES REVENUS D'ACTIVITÉS.....	26
3. COMPÉTITION ET ÉVÉNEMENTS.....	27
4. SUBVENTIONS ET DÉVELOPPEMENT.....	28
5. AFFAIRES JURIDIQUES ET CONFORMITÉ.....	29
6. ADMINISTRATION.....	30
7. PRODUITS FINANCIERS.....	30
8. CHARGES FINANCIÈRES.....	31
NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE.....	32
9. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE.....	32
10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	33
11. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES.....	34
12. ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS.....	34
13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	35
14. CAPITAUX PROPRES.....	35
15. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET OBLIGATIONS SIMILAIRES.....	35
16. PASSIFS FINANCIERS À COURT ET À LONG TERME.....	36
17. DETTES.....	36
18. AUTRES DETTES ET CHARGES À PAYER.....	37
19. PRODUITS DIFFÉRÉS.....	37
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	38
21. ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, PASSIFS ÉVENTUELS ET ÉVÉNEMENTS HORS BILAN.....	38
22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU BILAN.....	38
23. PARTIES LIÉES.....	38

INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION ET LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE

I. GÉNÉRALITÉS

World Athletics est une association à but non lucratif, dont les membres sont des Fédérations nationales qui représentent l'athlétisme dans chaque pays du monde. Son objectif est de nouer une coopération juridique et amicale entre tous les membres au profit de l'athlétisme. En plus

des règlements régissant les compétitions internationales, World Athletics établit des règles, favorise le développement de l'athlétisme partout dans le monde et diffuse des informations techniques et d'autre nature à ses entités affiliées.

II. À PROPOS DE WORLD ATHLETICS

L'athlétisme, fondé dans l'Antiquité, n'a cessé de s'adapter au fil des siècles, offrant un sport aussi dynamique qu'enrichissant.

Le 17 juillet 1912 à Stockholm, après la cérémonie de clôture des Jeux olympiques dans la capitale suédoise, la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a été fondée en tant qu'organe régissant le sport de l'athlétisme à l'échelle mondiale. Au cours des dix décennies qui ont suivi, l'athlétisme a connu de nombreux changements qui ont été le reflet de l'évolution politique et socio-économique du monde entier. Même le nom de l'association a changé, devenant en 2001 « l'Association internationale des fédérations d'athlétisme » pour refléter l'émergence du sport professionnel qui n'existait pas en 1912. En 2019, le nom de l'association a de nouveau changé pour devenir « World Athletics ».

World Athletics a été fondée pour répondre au besoin d'une autorité mondiale en matière de gouvernance, d'un programme de compétition, d'un matériel technique standardisé et d'une liste des records du monde officiels. Autant d'exigences qui restent d'actualité.

Cependant, dans un monde en constante évolution, les fédérations sportives internationales telles que World Athletics doivent être proactives dans leurs démarches visant à toucher de nouveaux publics et à trouver de nouvelles villes hôtes pour leurs événements. Il est également fondamental que nous comprenions pleinement que l'athlétisme n'est plus seulement une question de haut niveau, de médailles d'or et de records. L'athlétisme est aussi synonyme de « sport pour toutes et tous » et il convient de faire en sorte que le plus grand nombre possible de personnes puisse le pratiquer.

Cela comprend, bien sûr, une discipline aussi passionnante que la course sur route qui constitue le principal moyen pour la majorité des gens de se connecter directement au monde de l'athlétisme. Il ne faut pas non plus oublier l'athlétisme dans les écoles du monde entier, un milieu dans lequel World Athletics tient à garantir un haut niveau de participation dès l'âge de quatre ans, mais aussi chez les adolescents, chez qui le manque de pratique sportive se ressent particulièrement. En dépit des bienfaits indéniables de l'athlétisme, World Athletics est

consciente que ce sport doit galvaniser l'attention du public dans un monde de plus en plus varié et complexe où les médias et les produits de divertissement sont omniprésents. World Athletics doit également s'intéresser à juste titre à des thématiques touchant à la responsabilité sociale, à l'environnement et à tout ce qui contribue à faire progresser l'athlétisme en tant que force permettant de créer un monde meilleur.

Les disciplines de l'athlétisme sont parmi les plus anciennes de toutes les compétitions sportives connues de l'humanité. En effet, « courir, sauter et lancer » sont les formes naturelles et universelles d'expression physique chez l'homme. Ce sport véhicule également des valeurs plus larges qui nous aident à relever les défis de la vie.

Nous adaptons également nos programmes de compétition pour refléter la diversité croissante des activités parmi lesquelles le public peut désormais choisir. Pour que l'athlétisme conserve son attrait, il est essentiel d'attirer et, surtout, de retenir les jeunes, aussi bien ceux qui pratiquent l'athlétisme que ceux du côté des spectateurs. En outre, nous sommes également étroitement liés au mouvement de l'athlétisme vétérans ainsi qu'à l'ultrafond, à la course en montagne et au trail.

Les Championnats du monde d'athlétisme, qui ont lieu tous les deux ans, sont le point culminant de notre Série mondiale d'athlétisme, qui comprend également des compétitions en salle, des compétitions pour les moins de 20 ans, des relais, du cross-country, des épreuves de marche athlétique et des courses sur route ; chacune de ces compétitions se déroulant au moins une fois au cours d'un cycle de quatre ans.

L'athlétisme est également le sport phare des Jeux olympiques. Il s'agit du principal sport en stade des Jeux, au cœur du succès de chaque édition des Jeux olympiques d'été. L'histoire de

l'athlétisme et celle des Jeux olympiques sont étroitement liées et World Athletics est extrêmement fière de ce lien.

Les Championnats du monde de World Athletics et les Jeux olympiques continuent de remplir les stades et d'attirer des milliards de téléspectateurs.

Le potentiel marketing de chaque édition des Championnats du monde de World Athletics est excellent, seuls les Jeux olympiques et la Coupe du monde de la FIFA les devançant en termes de portée et d'impact au niveau mondial. Les deux prochains Championnats du monde de World Athletics se dérouleront à Eugene, aux États-Unis (2022) et à Budapest, en Hongrie (2023).

Les autres événements de la Série mondiale d'athlétisme proposent une variété intéressante en termes de nature de compétition, de taille et de portée. Cela sous-entend différentes exigences en matière de logistique, de budget et d'installations, permettant aussi de répondre aux ambitions et aux ressources des villes, grandes et petites, de la plupart des 214 Fédérations membres pour leur permettre d'organiser des événements.

Preuve de la capacité du sport à innover et à répondre aux demandes en constante évolution, une nouvelle compétition par équipes passionnante, les Relais mondiaux de World Athletics, a été lancée en 2014 à Nassau, aux Bahamas. Elle a été organisée à quatre autres reprises, la dernière édition en date ayant eu lieu en Silésie, Pologne.

Toutefois, cette variété s'étend au-delà des championnats. En 2010, une nouvelle structure de compétition mondiale d'une journée a été dévoilée. La plus importante des compétitions de ce type est la Ligue de diamant, qui regroupe 14 meetings d'athlétisme sur invitation en Afrique, en Asie, en Europe et aux États-Unis. Le Circuit continental, composé de meetings d'une

journée labellisés or, argent et bronze organisés dans les six Régions continentales de World Athletics, ainsi que le Circuit mondial en salle et les Circuits de cross-country, de marche athlétique et d'épreuves combinées constitue le deuxième niveau de compétitions internationales d'élite. Toutes ces compétitions se déroulent dans de grands stades, devant des foules et des téléspectateurs du monde entier.

Alors que World Athletics traverse son deuxième siècle d'existence, notre objectif est de continuer à améliorer ce sport dynamique afin d'offrir de nouvelles et passionnantes perspectives aux athlètes et aux spectateurs. Nous nous efforçons de faire en sorte que chaque domaine de l'athlétisme soit examiné, testé et soutenu de manière à viser l'excellence.

III. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS AYANT EU LIEU PENDANT L'EXERCICE

JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux olympiques de 2020 qui avaient été reportés ont eu lieu à Tokyo en 2021. Les Jeux ont permis d'assister cette année à des performances exceptionnelles en athlétisme. Puisque les jeux ont eu lieu en 2021, World Athletics a reçu sa part du Dividende olympique versée par le Comité international olympique (CIO) d'un montant de 39,48 millions de dollars.

COVID-19

Conséquence des difficultés persistantes causées par la pandémie de COVID-19, un certain nombre d'événements d'athlétisme de notre calendrier ont été reportés en 2020 et 2021. En 2021, nous avons organisé deux événements de la Série mondiale d'athlétisme : les Relais mondiaux de World Athletics en Silésie, en Pologne, et les Championnats du monde U20 de World Athletics à Nairobi, au Kenya. Bien qu'aucun de nos événements de la Série mondiale prévus initialement au cours de l'année n'ait été annulé,

les Championnats du monde de cross-country de World Athletics à Bathurst, en Australie, et les Championnats du monde en salle de World Athletics à Nankin, en Chine, qui étaient initialement prévus pour 2021, ont tous deux été reportés à 2023. En outre, certaines des compétitions continentales prévues en 2021 ont été reportées ou annulées.

Au cours des sept premiers mois de 2021, nous avons continué à recourir à la mesure proposée par le gouvernement monégasque pour mettre une partie de notre personnel en Chômage total temporaire renforcé.

L'Association bénéficie toujours de garanties solides de revenus à long terme et dispose de suffisamment de liquidités et de réserves pour poursuivre ses activités quotidiennes et faire face à ses obligations futures à mesure qu'elles se présenteront.

IV. PARTENAIRES OFFICIELS DE WORLD ATHLETICS



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	Note	2021	2020
Produits			
Droits de retransmission télévisée et sponsoring	1	38 241	34 945
Autres produits	2	44 628	9 294
Total des produits		82 869	44 239
Charges			
Compétitions et événements	3	23 536	15 004
Subventions et développement	4	9 076	8 028
Affaires juridiques et conformité	5	13 138	11 922
Administration	6	6 898	6 782
Total des charges		52 648	41 736
Profits d'exploitation		30 221	2 503
Produits financiers	7	597	302
Charges financières	8	-987	-922
Résultat financier (pertes)		-390	-620
Part des profits (pertes) sur les titres mis en équivalence	9	-59	188
Profits pour l'exercice		29 772	2 071

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	Note	2021	2020
Profits pour l'exercice		29 772	2 071
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		0	
Gains (pertes) actuariels sur les indemnités de départ à la retraite	15	-5	6
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat lorsque certaines conditions spécifiques seront remplies			
Différences de change		-	-
Autres produits (charges)		-5	6
Produits (pertes) pour l'exercice		29 768	2 077

BILAN CONSOLIDÉ

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	Note	2021	2020
Actifs			
Immobilisations incorporelles		268	402
Immobilisations corporelles	10	5 324	6 135
Actifs financiers à long terme		211	210
Titres mis en équivalence	9	472	531
Actifs long terme		6 275	7 278
Créances clients	11	373	521
Paievements d'avance et créances fiscales	11	505	814
Autres créances	11	21 644	1 171
Actifs sur contrat client	12	0	5 781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	53 589	40 048
Actifs court terme		76 111	48 335
Total des actifs		82 386	55 613
Capital		10 000	10 000
Réserves		20 934	18 868
Produits/pertes pour l'exercice		29 772	2 071
Total des capitaux propres et des réserves	14	60 706	30 939
Passifs			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	4 235	3 041
Autres dettes et charges à payer	18	7 323	7 189
Passifs financiers	16	253	320
Produits différés	19	4 655	3 475
Total passifs court terme		16 466	14 025
Provisions	15	769	1 229
Passifs financiers	16	2 511	2 830
Produits différés	19	1 935	6 590
Passifs long terme		5 214	10 649
Total du passif		21 680	24 674
Total du passif et des capitaux propres		82 386	55 613

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	Note	2021	2020
Activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		29 772	2 071
Charges financières nettes	7,8	390	502
Dotations aux Amortissements et provisions	10	1 118	1 023
Profit des sociétés mises en équivalence	9	59	-188
Augmentation/(Diminution) des provisions pour indemnités de départ à la retraite	15	-461	128
(Augmentation)/Diminution des créances	11	-23 493	11 331
(Augmentation)/Diminution des actifs sur contrat client	12	5 781	3 563
Augmentation/(Diminution) des dettes	17,18	1 202	-11 493
Flux net de trésorerie généré par l'activité		14 368	6 937
Activités d'investissement			
(Achat)/vente d'immobilisations corporelles	10	-172	-588
(Achat)/vente d'immobilisations incorporelles		0	-74
Flux net de trésorerie (utilisé)/généré par les activités d'investissement		-172	-661
Produit des nouveaux prêts/emprunts		0	172
Remboursement des prêts/emprunts		-472	-412
Intérêts reçus	7	32	23
Intérêts payés	8	-215	-313
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		-655	-530
(Diminution)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		13 541	5 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	13	40 048	34 302
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		13 541	5 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre		53 589	40 048

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	Fonds de réserve	Autres réserves Transfert du produit	Transfert du compte de résultat	Total des fonds propres
Au 31 décembre 2019	10 000	18 862		28 862
Affectation du résultat net				
Pertes actuarielles sur les indemnités de départ à la retraite, nettes d'impôts		6		6
Autres éléments du résultat global de la période		6		6
Résultat net de l'exercice		2 071	-	2 071
Résultat global total pour la période		2 077		2 077
Au 31 décembre 2020	10 000	20 939		30 939
Affectation du résultat net				
Pertes actuarielles sur indemnités de départ à la retraite, nettes d'impôts		-5		-5
Autres éléments du résultat global de la période		-5		-5
Résultat net de l'exercice		29 772	-	29 772
Résultat global total pour la période		29 768		29 768
Au 31 décembre 2021	10 000	50 706		60 706

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La présente note liste les principales méthodes comptables adoptées lors de la préparation de ces états financiers consolidés. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de

manière cohérente à tous les exercices présentés. Les états financiers concernent l'Association constituée de World Athletics et de ses filiales.

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de World Athletics pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante (lien en anglais) : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements (page en anglais).

Les états financiers sont accompagnés des informations jugées significatives conformément au *Règlement n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil*, qui sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr.

B. BASE DE LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Continuité d'activité d'exploitation

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation, selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- Certains actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés), certaines catégories d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, évalués à leur juste valeur
- Les actifs détenus en vue de la vente, évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- Les régimes de retraite à prestations définies, actifs du régime évalués à leur juste valeur.

La direction a conclu que l'Association dispose de ressources adéquates pour poursuivre ses activités pendant au moins les 12 prochains mois à compter du 31 décembre 2021 et que l'application de la continuité d'exploitation reste appropriée. La pandémie de COVID-19 et les mesures adoptées par les gouvernements du monde entier pour ralentir sa propagation ont eu un impact sur l'Association en 2020. Ces mesures ont conduit à l'annulation de nombreux événements sportifs au cours de l'année 2020, et surtout à la reprogrammation des Jeux olympiques en 2021. Cela a eu un impact négatif sur la santé financière de l'Association au cours de l'année 2020 et sur sa situation en termes de trésorerie. En 2020, un accord de prêt avec le CIO d'un montant de 7,5 millions \$US a été conclu. Le remboursement du prêt a eu lieu lors du

versement en 2021 du dividende olympique par le CIO pour les Jeux olympiques de Tokyo.

Aussi, pour répondre à un scénario de fort ralentissement, dû à une autre crise mondiale, la direction peut prendre les mesures d'atténuation suivantes pour réduire les coûts, optimiser la trésorerie de l'Association et préserver les liquidités :

- La réduction des dépenses d'investissement non essentielles et le report ou l'annulation des dépenses discrétionnaires ;
- Le gel du recrutement non essentiel ;
- La réduction des dépenses de marketing.

Nouvelles normes et normes modifiées adoptées par l'Association

L'Association a appliqué les normes et amendements suivants pour la première fois pour son exercice annuel commençant le 1^{er} janvier 2021 :

C. PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'Association consolide ses filiales, c'est-à-dire les entités contrôlées directement ou indirectement par l'Association. L'Association contrôle une entité lorsque (i) elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables provenant de son implication dans l'entité, et (ii) elle a la capacité d'affecter ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité.

Les filiales sont comptabilisées selon la méthode de consolidation globale à partir de la date à laquelle l'Association obtient le contrôle et jusqu'à ce que l'Association perde le contrôle de la filiale.

Les entités sur lesquelles l'Association exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont

- Phase 2 de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt - Amendements aux normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16,
- Décision de l'IFRS IC (comité d'interprétation) concernant l'IAS 19 « Avantages du personnel » sur le calcul des obligations relatives à certains régimes de retraite à prestations définies.

L'Association a également choisi d'adopter par anticipation les amendements suivants :

- Améliorations annuelles des normes IFRS, cycle 2018-2020.

Les amendements énumérés ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur les montants comptabilisés dans les exercices précédents et en cours et ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les exercices en cours ou futurs.

Le périmètre de consolidation comprend World Athletics et World Athletics Productions Ltd, partiellement détenue par World Athletics (50 %) et comptabilisée comme une participation mise en équivalence.

World Athletics a la capacité d'exercer une influence notable sur cette entité et a conclu que cet investissement devrait être enregistré comme une participation mise en équivalence.

D. CONVERSION EN DEVISES

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars américains, la monnaie fonctionnelle de l'Association, au taux de change à la date de clôture. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans le résultat global.

Les transactions effectuées dans des devises autres que le dollar américain sont converties en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires dont la devise n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains au cours de clôture.

E. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les gains et les pertes sur la cession

d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée telle qu'indiquée ci-dessous :

Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Agencements	jusqu'à 15 ans
Véhicules automobiles	5 ans

Les contrats de location conclus par l'Association sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 (Contrats de location). L'Association comptabilise un actif relatif au droit d'utilisation et un passif de location pour tous ses contrats de location, à l'exception (i) des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur et (ii) des contrats de location à court terme (12 mois ou moins). Les paiements effectués au titre des contrats de location non comptabilisés au bilan

sont comptabilisés comme une charge d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Au début d'un contrat de location, le passif pour les paiements futurs est actualisé au taux d'emprunt marginal, qui est un taux sans risque ajusté pour refléter le profil de risque spécifique de World Athletics. Comme les paiements de location sont répartis sur la durée du bail,

l'Association applique un taux d'actualisation basé sur la durée de ces paiements.

Les paiements utilisés pour déterminer le passif des futurs paiements de location excluent les

éléments non liés à la location, mais comprennent des paiements fixes que l'Association s'attend à verser au bailleur sur la durée estimée de la location.

F. COMPTES DE RÉGULARISATION ET PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque World Athletics a une obligation légale ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de fonds ou des avantages économiques seront nécessaires pour éteindre l'obligation et lorsqu'une estimation fiable de la sortie de ressources peut être effectuée.

Les dettes ne portent pas intérêt et sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, sauf si la probabilité de sortie de ressources est réelle. Ils sont indiqués dans les notes aux états financiers, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible.

Toute charge à payer non utilisée dans les deux ans suivant la date de comptabilisation doit être reprise dans le compte de résultat consolidé, sauf si des circonstances particulières justifient le maintien du solde au bilan.

G. PRÊT DE LA PART DU CIO

Une fois tous les 4 ans, lorsque les Jeux olympiques ont lieu, le Comité international olympique (CIO) verse un dividende olympique d'environ 40 millions de dollars à World Athletics. Ce produit, tel que défini par la norme IFRS 15, est comptabilisé après la tenue effective des Jeux olympiques. En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, les Jeux olympiques de Tokyo ont été reportés à 2021. Pour faire face aux problèmes de trésorerie résultant de ce report, le CIO a conclu un accord de prêt avec World Athletics pour un montant de 7,5 millions de dollars. Sur ce montant, World Athletics a reçu 2,5 millions de dollars en 2020 et les 5 millions restants au début de l'année 2021. Ce prêt a été comptabilisé comme un produit différé à court terme au 31 décembre 2020. Le montant de 7,5 millions de dollars qui a

déjà été reçu a été réduit du montant total du Dividende olympique qui était dû à World Athletics à la fin des Jeux olympiques de Tokyo.

Les Jeux olympiques de Tokyo ont eu lieu en 2021. Comme prévu, World Athletics a reçu une part du Dividende olympique d'un montant de 39,48 millions de dollars (comprenant le prêt du CIO abordé précédemment), qui a été entièrement comptabilisé dans le compte de résultat en 2021 (se référer à la note 2 « Autres revenus d'activités »).

H. OBLIGATIONS DE RETRAITE

Les obligations en matière de prestations de retraite se rapportent aux salariés de Monaco. Selon la législation monégasque, l'Association est tenue de verser une pension de retraite sur la base de dispositions légales, ou sur la base des dispositions de la convention collective de travail si celles-ci sont plus avantageuses que les dispositions légales. Pour les salariés à Monaco, les pensions sont calculées sur la base des douze derniers mois de rémunération brute, à l'exclusion des primes et autres rémunérations complémentaires. L'obligation qui est payée une fois au moment du départ en retraite du salarié est comptabilisée au bilan au titre de ces régimes de retraite à prestations définies. Il s'agit de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période de référence. L'obligation au titre des prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle de l'obligation à prestations définies est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées en utilisant les taux d'intérêt des obligations d'entreprises de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront payées, et qui ont des termes se rapprochant des termes de l'obligation correspondante.

Le coût financier net est calculé en appliquant le taux d'actualisation au solde net de l'obligation à prestations définies. Dans le compte de résultat, ce coût est inclus dans les charges liées aux prestations versées au personnel.

Les gains et pertes de réévaluation résultant des ajustements d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils surviennent, directement dans les autres éléments du résultat global. Ils sont inclus dans les bénéfices non distribués dans l'état des variations des capitaux propres et dans le bilan.

La décision de l'IFRS IC, publiée le 24 mai 2021, conclut, dans ce cas, qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite, que les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté (« X ») et seules les X dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise lui confèrent les droits au moment du départ.

Cette décision a été adoptée par l'Association au 31 décembre 2021 pour les plans entrant dans le champ d'application de la décision du Comité d'interprétation. L'effet de cette mise en œuvre est considéré comme non significatif.

I. CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont des montants dus par les clients pour des services fournis dans le cadre de l'activité ordinaire. Elles sont toutes classées comme courantes (à court terme). Les créances clients sont comptabilisées initialement au montant de la contrepartie, à moins qu'elles ne contiennent des éléments de financement

importants, lorsqu'elles sont comptabilisées à leur juste valeur. L'Association détient les créances clients dans le but de recouvrer les flux de trésorerie contractuels et les évalue donc ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

J. PRODUITS

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'Association en tirera un avantage économique et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits liés à World Athletics se composent principalement des éléments suivants :

- droits de télévision (par exemple les droits médiatiques) ;
- droits commerciaux (par exemple, le sponsoring) ;
- apport en nature ;
- certification technique.

Le paiement de la part des partenaires de diffusion exclusifs est reçu deux fois par an et couvre les droits de diffusion de toutes les compétitions de World Athletics pour l'année. L'accord actuellement en vigueur a été signé en avril 2018 et couvre la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2023.

Les revenus du sponsoring commercial sont divisés en trois parties. La première partie correspond aux droits commerciaux et le montant annuel s'élève à 8,5 millions de dollars. La deuxième partie concerne les droits de télévision au Japon qui génèrent un revenu de 4,5 millions de dollars par an. La troisième partie concerne la commission basée sur les apports en nature dans le cadre des contrats de sponsoring. Les apports en nature sous forme de produits et de services fournis par les sponsors pour une utilisation lors des événements sont comptabilisés en tant que produit et charge dans l'état consolidé du résultat global. Les

commissions sur les apports en nature dues au partenaire commercial de l'Association sont comptabilisées sur la base de la valeur de la contribution en nature.

En 2018, un amendement à l'accord pour la période 2020-2029 a été signé. Ce nouvel accord prévoit un montant minimal de 130 millions de dollars sur la période de 10 ans. L'accord pour le sponsoring commercial comprend également une clause de partage des bénéfices.

Les obligations de performance sont identifiées comme étant le droit d'accès à la propriété intellectuelle et, à ce titre, les revenus sont comptabilisés de manière linéaire pendant la durée du contrat.

Pour la comptabilisation des revenus de la participation aux bénéfices, la direction exerce son jugement pour réaliser une estimation de la participation aux bénéfices directement attribuable à l'exercice concerné et la comptabilise dans la période où elle est perçue.

Les certifications techniques fournies par World Athletics pour les infrastructures sportives sont effectuées à un moment donné avec une durée de certification de trois ou cinq ans. Les revenus générés par les certifications techniques sont comptabilisés au moment où la certification technique est octroyée.

Les obligations de performance ont été déterminées pour chaque contrat et la méthode de reconnaissance des revenus pour chaque contrat a été déterminée conformément à la norme IFRS 15.

K. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses sont les sorties brutes de ressources qui découlent de l'activité ordinaire

d'organisation d'un événement ainsi que des activités administratives de World Athletics.

Le total des dépenses comprend principalement les éléments suivants : contributions aux Fédérations membres, Unité d'intégrité de l'athlétisme, dépenses liées aux événements (dépenses directes dans le cadre des événements, diffusion et médias, marketing, promotion, publications, hospitalité et autres dépenses liées à l'événement), service

informatique, salaires et avantages du personnel, amortissements et dépréciation des actifs à long terme.

Les dépenses relatives à un événement futur sont reportées et comptabilisées dans le compte de résultat consolidé lorsque l'événement en question a lieu.

L. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les produits et les charges financiers sont les suivants :

- Les produits financiers, qui comprennent les revenus des actifs portant intérêts, ainsi que les gains de change réalisés et non réalisés ;

- Les charges financières, comprennent les pertes de change réalisées et non réalisées ainsi que les frais bancaires et les éventuelles charges d'intérêt.

M. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le programme global de gestion des risques de l'Association se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser tout effet négatif potentiel sur les performances financières de l'Association.

Le Comité de direction fournit des principes pour la gestion globale des risques tels que le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité.

(a) Risque de change

L'Association opère au niveau international et est exposée au risque de change découlant de transactions libellées en d'autres devises que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de l'Association.

Les produits et les charges d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de l'Association sont affectés par la fluctuation des taux de change, principalement entre l'euro et le dollar américain. L'Association estime que l'impact en termes absolus d'une augmentation ou d'une

diminution de 10 % de ce taux sur son résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'aurait pas été significatif.

Au cours des périodes présentées, l'Association n'a effectué aucune opération de couverture.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle de l'Association. Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi qu'à l'exposition au crédit des clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées. Le risque de crédit sur les créances est atténué par la qualité du client.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux dépôts et aux instruments financiers courants n'est pas significatif compte tenu de la qualité des contreparties des institutions financières.

(c) Risque de liquidité

La Direction suit les prévisions des besoins de liquidités de l'Association sur une base

trimestrielle afin de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins opérationnels. L'évolution des dépenses est équilibrée par les recettes engagées afin de garantir le maintien de liquidités adéquates.

World Athletics a souscrit des contrats commerciaux et de diffusion à long terme qui offrent une certaine souplesse dans la gestion des besoins opérationnels en liquidités. En outre,

N. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations comptables qui, par définition, seront rarement alignées avec la réalité des faits. La Direction doit également exercer son jugement dans l'application des politiques comptables de l'Association.

La présente note donne un aperçu des domaines qui ont nécessité un degré plus élevé de jugement ou de complexité, et des éléments qui sont davantage susceptibles d'être ajustés de manière significative en raison d'estimations et d'hypothèses qui se révéleraient fausses. Des informations détaillées sur chacune de ces estimations et jugements sont incluses dans d'autres notes, ainsi que des informations sur la base de calcul pour chaque poste concerné des états financiers.

- Estimation des indemnités de départ à la retraite. L'Association a l'obligation de verser certaines prestations de retraite à certains employés. Le coût de ces prestations et la valeur actuelle dépendent de plusieurs facteurs, notamment des augmentations de salaire et des taux d'actualisation. La Direction apprécie ces facteurs pour déterminer les obligations nettes en matière de retraite (voir note 15).

le Dividende olympique généralement perçu tous les quatre ans permet à l'Association de lisser ses dépenses à long terme.

En raison de la COVID-19, le versement du Dividende olympique du CIO a été reporté à 2021. Les Jeux olympiques de Tokyo ayant eu lieu en 2021, ce montant du dividende a été perçu à la fin des Jeux.

- Les droits de télévision et les obligations de performance des droits commerciaux. La Direction exerce son jugement pour déterminer l'obligation de performance unique, qui est définie comme le droit d'accès à la propriété intellectuelle.

- Comptabilisation de la participation aux bénéfices attendue pour l'année relative aux contrats commerciaux. La Direction exerce son jugement pour proposer une estimation de la part des bénéfices directement attribuables à l'exercice et lorsque les critères de comptabilisation ont été remplis.

- Montant des apports en nature pour l'exercice reconnu en tant que chiffre d'affaires. La Direction est tenue d'estimer la juste valeur de tout apport en nature des biens ou services reçus au cours de l'exercice et de comptabiliser ces montants en produits et en charges. La détermination de la juste valeur oblige la Direction à exercer un jugement important. Dans le cas où la juste valeur ne peut être raisonnablement estimée, aucune valeur n'est comptabilisée.

Notes sur l'état consolidé du résultat global

1. PRODUITS DES DROITS DE DIFFUSION ET DE SPONSORING

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Droits de diffusion	14 725	14 775
Droits commerciaux	13 000	13 000
Droits commerciaux (participation aux bénéfices)	5 712	5 751
Apports en nature	3 424	1 419
Diamond League	1 380	-
Total des produits provenant des droits de diffusion et des droits commerciaux	38 241	34 945

2. AUTRES REVENUS D'ACTIVITÉS

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Dividende olympique	39 478	-
Remboursement de la Fédération russe d'athlétisme	1 532	6 815
Contribution dans le cadre du programme de développement du Comité international olympique	250	250
Système de certification World Athletics	1 416	1 439
Remboursement par le Tribunal arbitral du sport	43	21
Autres revenus	1 908	769
Total des produits provenant des autres activités	44 628	9 294

Les autres produits comprennent les sommes reçues dans le cadre de diverses activités; la plus grande partie pour 2021 concerne le remboursement des frais judiciaires et des frais liés aux travaux de l'équipe de travail découlant de la suspension de la Fédération russe d'athlétisme.

Les revenus de certification concernent les fonds provenant de régions du monde entier dans lesquelles World Athletics travaille à mesurer et évaluer la conformité des pistes et du matériel utilisés dans les compétitions d'athlétisme.

Les revenus de notre programme de Courses sur route à label et des contrôles antidopage hors compétition sont également inclus dans les autres revenus.

3. COMPÉTITION ET ÉVÉNEMENTS

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Compétitions de la Série mondiale d'athlétisme (WAS)	1 453	477
Diamond League	2 464	961
Jeux olympiques	1 390	276
Circuits et Meetings à permis World Athletics	1 286	857
Autres charges (Compétition et événements)	1 032	1 005
Charges de personnel et consultants	2 030	1 819
Compétition et événements	9 655	5 395
Commissions sur contributions en nature	3 852	1 597
Services informatiques	3 504	2 822
Réalisation médias	1 392	1 069
Marketing	762	488
Partenariats commerciaux	430	392
Communication et publications	3 190	2 628
Santé et Sciences	751	613
Total compétition et événements	23 536	15 004

Cela comprend les dépenses pour nos événements de la Série mondiale et les coûts pour les départements qui travaillent le plus étroitement avec notre cycle d'événements.

En 2020, l'impact significatif de la crise COVID sur notre cycle Compétition et Événements avait entraîné une forte réduction des dépenses. En comparaison, au cours de l'année 2021, nous avons été en mesure d'organiser davantage d'événements et nous avons constaté une amélioration du cycle des événements au sein de nos Régions continentales et de nos Fédérations membres. Les autres départements de World Athletics qui soutiennent étroitement notre cycle annuel d'événements ont également été en mesure d'exécuter plus d'activités et de projets à l'appui de ces événements. Par conséquent, les dépenses globales par département incluses ci-dessus sont plus élevées en 2021.

Nos événements de la Série mondiale sont organisés sur une base biannuelle. En 2021, nous avons organisé deux événements de la Série mondiale (Relais mondiaux en Silésie 2021 et Championnats du monde U20 à Nairobi 2021) contre un seul en 2020 (Championnats du monde de semi-marathon à Gdynia 2020). En outre, les Jeux olympiques de Tokyo qui avaient été reportés en 2020 ont eu lieu en 2021 avec un succès remarquable. Le total ci-dessus comprend également nos dépenses annuelles pour le soutien que nous apportons à la Ligue de diamant. Ce total comprend également le soutien que nous apportons au Circuit continental de World Athletics, au Circuit mondial en salle de World Athletics, au Circuit de cross-country de World Athletics, au Circuit de marche athlétique de World Athletics et au Circuit d'épreuves combinées de World Athletics.

Par ailleurs, en 2021 les coûts liés au personnel sont plus élevés dans tous nos départements. Ils doivent être considérés à la lumière de la réduction par rapport à 2020 de l'indemnité de CTTR allouée en 2021 par le gouvernement monégasque.

4. SUBVENTIONS ET DÉVELOPPEMENT

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Subvention de développement dans les Régions continentales (a)	1 418	1 306
Éducation	683	280
Publications (<i>New Studies in Athletics</i>)	0	2
Autres postes	275	519
Charges de personnel	992	792
Subvention pour l'administration des Associations continentales (b)	1 450	1 450
Subvention pour les compétitions (c)	1 041	1 280
Subvention pour les Fédérations membres (d)	1 591	1 510
Dividendes olympiques pour l'athlétisme (e)	1 574	889
Programme continental, soutien exceptionnel et pistes	54	-
Total subventions et développement	9 076	8 028

Cela inclut les dépenses de World Athletics pour le développement du sport et le soutien que nous apportons à nos Fédérations membres et à nos Associations continentales.

La diminution des effets de la crise COVID en 2021 constitue la principale raison de l'augmentation de l'activité et des dépenses proportionnellement plus élevées pour l'éducation et le Dividende olympique pour l'athlétisme (DOA). Après le cycle initial de quatre ans de 2016 à 2019 du DOA, les modalités de la subvention et les critères d'éligibilité ont été affinés pour le cycle de deux ans de 2020-21. 2021 marque la fin de ce cycle de deux ans et se conjugue à la baisse de l'activité en 2020 en conséquence, les dépenses dans le cadre du DOA sont plus élevées en 2021.

Subvention pour le développement dans les Régions continentales (a) : versée chaque année pour aider les Associations continentales à mettre en œuvre des programmes de développement et d'éducation, principalement par le biais des Centres continentaux de développement (CCD). Les Régions continentales établissent leur plan d'activité et les projets à développer en fonction des besoins de leurs Fédérations membres, World Athletics assurant un rôle de supervision. Les Régions continentales sont responsables de la gestion quotidienne des CCD sur leur territoire respectif, ainsi que de la sélection et de l'organisation de cours et de séminaires pour entraîneurs. Les CCD doivent obligatoirement couvrir deux thèmes d'activité : les femmes et la jeunesse.

Subvention pour l'administration des Associations continentales (b) : versée annuellement, elle est destinée à soutenir les Associations continentales dans les domaines suivants :

- Le maintien de bureaux permanents en tant que siège ;
- Le paiement des loyers, des services, d'Internet, des services de téléphonie, du site Internet, des fournitures de bureau, des salaires du personnel, des réunions institutionnelles et autres coûts.

Subvention pour les compétitions à l'intention des Associations continentales (c) : versée annuellement pour soutenir l'organisation et la réalisation de compétitions au niveau continental, y compris :

- Les compétitions régionales et internationales
- Les championnats continentaux
- Les meetings d'une journée appartenant au Circuit continental

Subvention aux Fédérations membres (d) : versée chaque année pour permettre aux Fédérations membres d'exercer leur activité et de remplir leurs obligations de base en tant que membres affiliés. Cette subvention couvre :

- L'administration (y compris le personnel, les bureaux, les services et le matériel de communication)
- L'organisation (championnats nationaux)
- Le transport pour les compétitions

Dividendes olympiques (e) : une subvention étalée sur deux années sur présentation d'un projet, conçue pour fournir un soutien sur mesure pendant le cycle de deux ans permettant de répondre aux priorités stratégiques des Fédérations membres, axées sur la réalisation d'activités dans l'un des cinq domaines suivants :

- Organiser des cours et des formations
- Fournir du matériel
- Soutenir l'élaboration et la réalisation de compétitions
- Soutenir les athlètes (entraînement, compétition, détection des talents)
- Soutenir les projets pour la jeunesse et les projets au niveau local (participation de masse et projets scolaires)

5. AFFAIRES JURIDIQUES ET CONFORMITÉ

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Congrès	178	-
Conseil et Bureau exécutif de World Athletics	991	928
Comités de World Athletics	-	8
Bureau d'éthique indépendant - World Athletics	91	178
Groupes de travail de World Athletics	1 315	568
Réunions entre associations internationales	48	63
Charges de personnel	539	472
Gouvernance	3 160	2 218
Unité d'intégrité de l'athlétisme	8 809	7 857
Affaires juridiques	1 168	1 847
Conformité	13 138	11 922

Cette section comprend les dépenses de World Athletics pour les activités de gouvernance, les dépenses liées aux affaires juridiques, à la réglementation et les dépenses liées à l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA).

L'UIA est un organisme indépendant créé par World Athletics qui gère toutes les questions d'intégrité (liées ou non au dopage) pour l'athlétisme. Son budget annuel est approuvé par le Bureau exécutif de World Athletics. Le total des dépenses de l'UIA comme indiqué ci-dessus comprend les sommes

remboursées par la Fédération russe d'athlétisme qui ont été présentées comme des revenus à la rubrique « Autres revenus ».

Les frais juridiques sont nettement inférieurs en 2021. Cette diminution s'explique par la réduction des dépenses liées aux litiges et à la baisse significative du recours aux conseillers juridiques.

En 2021, nous avons par ailleurs organisé notre tout premier Congrès à distance, ce qui a entraîné une réduction significative des dépenses par rapport aux années précédentes.

6. ADMINISTRATION

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Administration	5 084	5 264
Amortissements	1 118	1 023
Héritage	696	495
Total de l'administration	6 898	6 782

Cette section comprend les dépenses de nos départements administratifs tels que la finance, les ressources humaines, ainsi que les frais de personnel qui y sont associés. Les dépenses telles que les frais d'Audit, de location, de téléphonie, de transport et de traduction sont toutes incluses ici.

Comme mentionné précédemment, on observe une différence notable des coûts liés au personnel entre 2020 et 2021 en raison des économies significatives réalisées grâce au régime CTTR. Les dépenses de notre département Héritage ont été considérablement réduites en 2020 car la crise COVID ne nous a pas permis d'organiser des expositions à l'international.

7. PRODUITS FINANCIERS

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Change	288	221
Intérêts	309	81
Produits financiers	597	302

Cela inclut nos produits financiers au cours de l'année, principalement liés aux impacts multidevises de nos activités commerciales.

8. CHARGES FINANCIÈRES

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Change	235	475
Frais bancaires	112	208
Frais d'intérêts	633	221
Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi	7	17
Charges financières	987	922

Cela comprend les frais financiers et bancaires encourus au cours de l'année.

Notes sur le bilan consolidé

9. TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Influence significative		
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier	531	343
Affectation du résultat	-59	188
Titres mis en équivalence au 31 décembre	472	531

Les titres mis en équivalence sont liés à World Athletics Productions Ltd, partiellement détenue par World Athletics (50 %).

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	World Athletics Productions Ltd	
	2021	2020
Actif à court terme	7 187	2 139
Passif à court terme	6 701	1 544
Chiffre d'affaires	2 422	311
Profit/(pertes)	-118	-97

En outre, World Athletics détient une participation de 6 % dans Nitro Athletics Australia, qui est valorisée à zéro.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles détenues par World Athletics détaillées ci-dessous concernent principalement des locaux et bureaux loués.

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Agencements	Véhicules	Droit d'utilisation d'un bien	Total
Coût						
Solde au 31 décembre 2020	629	2 033	4 555	82	4 059	11 358
Augmentations	1	171	-	-	-	172
Solde au 31 décembre 2021	630	2 204	4 555	82	4 059	11 530
Amortissements						
Solde au 31 décembre 2020	320	1 413	2 027	82	1 381	5 223
Amortissements	62	207	341	-	374	984
Solde au 31 décembre 2021	381	1 619	2 368	82	1 755	6 206
Au 31 décembre 2020	309	620	2 528	0	2 678	6 135
Au 31 décembre 2021	248	585	2 187	0	2 304	5 324

11. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

en milliers de dollars américains (k USD)	2021			2020
	Brut	Provision	Net	Net
Créances commerciales	606	232	373	521
Créances commerciales	606	232	373	521

en milliers de dollars américains (k USD)	2021			2020
	Brut	Provision	Net	Net
Créances sur les directeurs	3		3	4
Autres créances	22 355	715	21 641	1 168
Autres créances et actifs circulants	22 358	715	21 644	1 171
Paievements d'avance	86		86	252
Créances fiscales (TVA)	419		419	562
Paievements d'avance et créances fiscales	505		505	814

Les créances commerciales et autres créances qui ne sont pas encore échues ne sont pas considérées comme dépréciées. Les principales raisons de l'augmentation des autres créances à la fin de l'année 2021 sont les suivantes : une créance sur Dentsu pour la participation aux bénéfices payables à World Athletics pour 2020-2021 s'élevant à 11,4 millions de dollars, le dernier versement par le CIO du Dividende olympique dont le montant s'élevait à 6,3 millions de dollars et une créance sur les Championnats du monde en salle de Belgrade 2022 s'élevant à 2 millions de dollars. Tous ces montants ont été perçus ultérieurement en 2022.

Les provisions pour créances douteuses se sont élevées à 715 k\$US en 2021, sans variation par rapport à 2020.

12. ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS

en milliers de dollars américains (k USD)	2021	2020
Participation aux bénéfices de Dentsu	-	5 781
Total des actifs sur contrats clients	-	5 781

Les actifs liés aux contrats correspondent à la créance de participation aux bénéfices des droits commerciaux. Le montant de 5 781 k\$US était lié aux revenus de la participation aux bénéfices perçus pour la période 2020-2021. Au 31 décembre 2021, cette participation aux bénéfices a été entièrement perçue.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2021, ce poste comprend des liquidités en banque de 53 589 k\$US. Il n'y a pas de placements à court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se répartissent comme suit :

en milliers de dollars américains (k USD)	2021	2020
Dollars américains	52 988	38 829
Autres devises	589	1 206
Comptes de dépôt et comptes courants	53 577	40 035
Dollars américains	1	1
Autres devises	11	12
Caisse	12	13
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	53 589	40 048

14. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres de 2020 à 2021 est due à un bénéfice de 29 772 k\$US.

15. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

en milliers de dollars américains (k USD)	Obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi
Solde au 31 décembre 2020	1 229
Coûts opérationnels	-473
Charges financières	7
Autres charges globales	5
Solde au 31 décembre 2021	769

L'obligation de retraite n'est pas financée et par conséquent, aucun actif de retraite n'est détenu par World Athletics. En outre, les variations des principales hypothèses actuarielles ont été considérées comme non significatives dans le contexte des états financiers consolidés. Le principal impact de la diminution est lié à la mise en œuvre de la norme IFRS IC concernant le calcul des avantages postérieurs à l'emploi (voir note H).

Les principales hypothèses actuarielles étaient les suivantes :

- Les hypothèses concernant la mortalité future sont établies sur la base de conseils actuariels, conformément aux statistiques publiées et à l'expérience acquise dans la région (table de mortalité 2015-2017 de l'INSEE). Ces hypothèses s'accompagnent d'un départ à la retraite à l'âge de 62 ans pour les employés et 63 ans pour la direction.

- Probabilité de départ avant l'âge de la retraite pour les employés actuels.

- Taux d'actualisation de 0,95 % et taux d'augmentation des salaires de 4 % pour le calcul de l'indemnité de départ à la retraite au 31 décembre 2021.

16. PASSIFS FINANCIERS À COURT ET À LONG TERME

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Passifs financiers à court terme	253	320
Passifs financiers à long terme	2 511	2 830
Total des dettes de location	2 763	3 149

Le solde des passifs financiers comme indiqué ci-dessus est composé des dettes de location conformément à l'IFRS 16. Sur le total à payer de 3 149 k\$US, le montant dû dans les 12 prochains mois est de 253 k\$US, le montant dû entre 1 et 5 ans est de 1 079 k\$US et le montant dû au-delà de 5 ans est de 1 431 k\$US.

17. DETTES

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Dettes	4 235	3 041
Total Dettes	4 235	3 041

Les dettes commerciales comprennent les cotisations pour les frais de fonctionnement réguliers encourus par l'Association. Elles comprennent un montant de 1 854 k\$US à verser à World Athletics Productions. L'écart observé avec 2020 s'explique également par 2 381 k\$US de factures relatives à 2021 reçues après la date du 31 décembre 2021.

18. AUTRES DETTES ET CHARGES À PAYER

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Dettes envers les directeurs	138	125
Autres dettes	6 108	5 792
Charges à payer	1 077	1 272
Dettes fiscales	-	1
Autres dettes et charges à payer	7 323	7 189

Les autres dettes au 31 décembre 2021 comprennent principalement les dépenses liées à 2021 pour lesquelles les factures n'ont pas été reçues en date du 31 décembre 2021.

Ce montant est principalement composé de subventions pas encore versées à nos Associations continentales et à nos Fédérations membres, des primes dues pour les événements de 2021 et des garanties de candidature reçues des hôtes de nos futurs événements de la Série mondiale. Toutes ces dépenses seront soldées au cours de l'année 2022.

19. PRODUITS DIFFÉRÉS

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Produits différés courants	4 655	3 475
Produits différés non courants	1 935	6 590
Produits différés	6 590	10 065

Les montants des produits différés courants comprennent 1 705 k\$US provenant des droits de télévision et des contrats de sponsoring, et 2 950 k\$US liés aux événements de la Série mondiale de World Athletics qui doivent avoir lieu en 2022.

Les revenus différés non courants comprennent 1 705 k\$US provenant des droits de télévision et des contrats de sponsoring et 230 k\$US reçus comme paiements anticipés pour des événements futurs.

Informations complémentaires

20. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les différents types de risques financiers et leurs impacts sont détaillés dans la note L du présent document.

21. ENGAGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, PASSIFS ÉVENTUELS ET ÉVÉNEMENTS HORS BILAN

En octobre 2021, World Athletics a conclu un accord de prêt avec Diamond League AG (« DLAG ») et a accepté d'accorder à DLAG un prêt de 2 millions de dollars américains payable en deux versements au 31 mars 2023 et au 31 mars 2024. Le prêt sera entièrement remboursé à World Athletics à la fin du mois de juin 2025.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU BILAN

Un examen a été entrepris par la direction pour évaluer toute conséquence sur les états financiers découlant du conflit entre la Russie et l'Ukraine ou des sanctions imposées à la Russie. Il a été conclu qu'il n'existe aucun impact significatif sur les états financiers consolidés.

23. PARTIES LIÉES

Selon les normes IFRS, les personnes suivantes sont traitées comme des parties liées : Membres du Bureau exécutif, Membres du Conseil, Président, Directeur général, Diamond League et

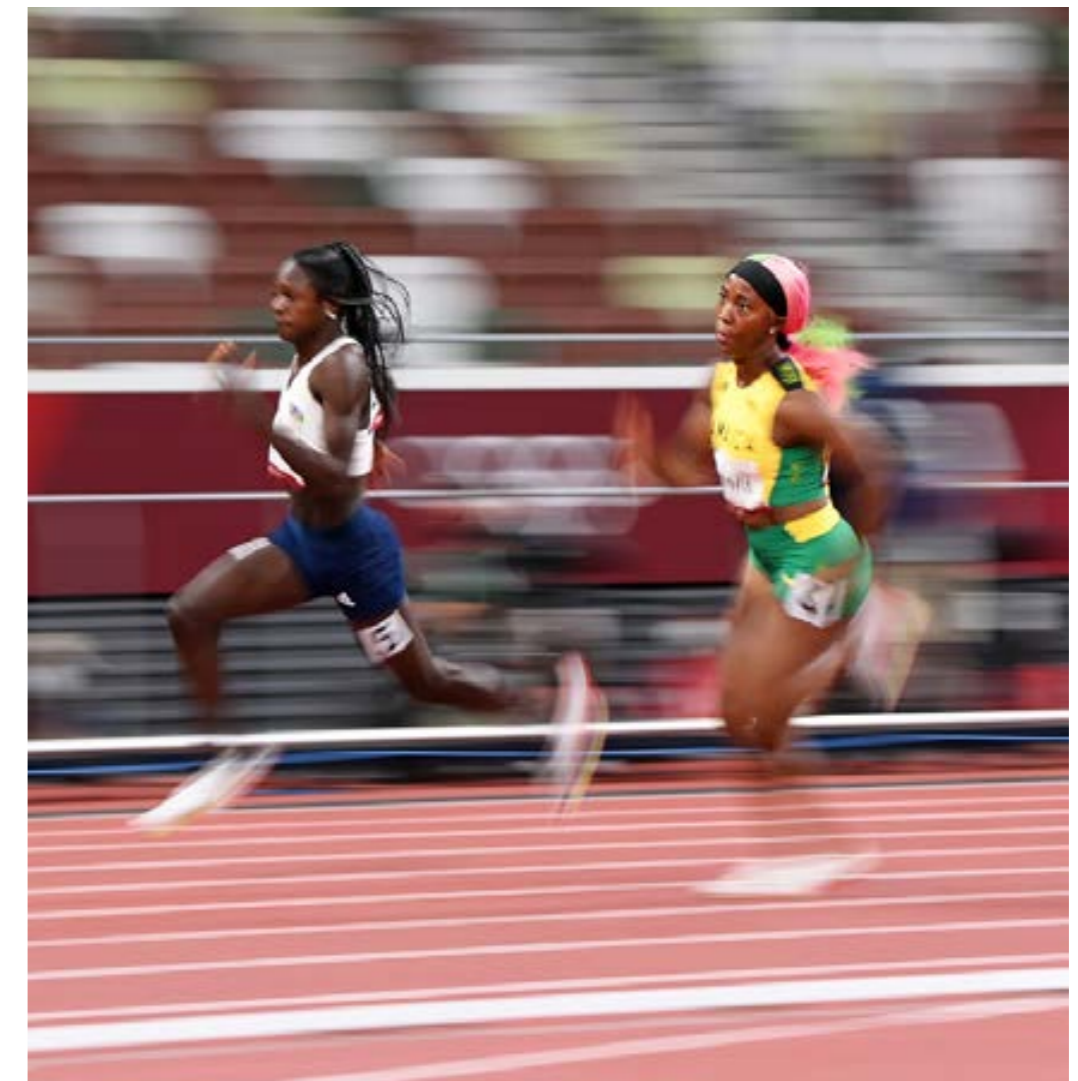
World Athletics Productions Ltd. Le tableau ci-dessous comprend les montants versés aux parties liées au cours de l'année.

<i>en milliers de dollars américains (k USD)</i>	2021	2020
Bureau exécutif, Membres du Conseil, Président et Directeur général	1 127	1 095
Salaires	1 031	1 012
Autres prestations (logement)	42	32
Autres prestations à long terme (retraite)	54	51

Les montants versés en 2021 à World Athletics Productions Ltd s'élevaient à 1 734 k\$US, principalement en raison du remboursement des salaires et des frais de bureau. Un accord de prêt de World Athletics à World Athletics Productions Ltd a été signé en 2018 pour un montant de 234 k\$US.

Le montant versé à Diamond League en 2021 s'élevait à 2 464 k\$US, principalement pour couvrir les coûts liés à l'organisation des meetings de la Ligue de diamant organisés durant l'exercice. Au 31 décembre 2021, le montant dû à Diamond League était de 0 \$US.

En 2021, World Athletics a enregistré un montant de 170 k\$US à payer à Complete Leisure Group, pour les services et l'espace de travail d'un assistant-exécutif du président pendant le temps passé à Londres dans le cadre des affaires de World Athletics, fourni au prix coûtant conformément à un accord de détachement.



A

B

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE WORLD ATHLETICS 2021

Fonction au sein de World Athletics	Rémunération et frais
Bureau exécutif (honoraires de base pour tous les membres, y compris le Président et les Vice-présidents)	22 500 USD par an
Président de Comité du BE (honoraires supplémentaires)	2 500 USD par an
Président	250 000 USD par an (plus les honoraires de base au titre du BE ci-dessus)
Conseil (tous les membres, y compris les membres du BE)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une indemnité de 6 000 USD par an (sauf pour les Présidents continentaux pour qui l'indemnité est de 3 000 USD en raison de l'indemnité supplémentaire) Voyage, repas et hébergement pris en charge par World Athletics (voyage basé sur le tarif aérien en classe affaires plus une indemnité journalière pour chaque jour de voyage [12 heures])
Conseil (Présidents continentaux)	Indemnité journalière de 300 USD, plus une allocation de 3 000 USD par an et : <ul style="list-style-type: none"> • 12 000 USD par an (si la personne habite dans la même ville que le siège de l'Association continentale) • 18 000 USD par an (si la personne n'habite pas dans la même ville que le siège de l'Association continentale)
Commissions (pour les membres autres que les membres du Conseil)	Indemnité journalière de 50 USD par jour Voyage, repas et hébergement couverts
Groupes de travail (pour les membres autres que les membres du Conseil)	Indemnité journalière de 50 USD par jour Voyage, repas et hébergement couverts
Membres du Bureau de l'UIA (membres indépendants et honoraires supplémentaires pour les membres du Conseil)	15 000 USD par an
Président du Bureau de l'UIA	25 000 USD par an

1460

1443

10.60

1574

7.11

6.20

21.99

1443

1344



WORLD
ATHLETICS™

©World Athletics 2022

6-8, Quai Antoine 1er, BP 359

MC 98007 Monaco Cedex